



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

C/106/3

Original : anglais
12 juin 2015

CONSEIL

Cent sixième session

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR LES TRAVAUX

DE L'ORGANISATION POUR L'ANNEE 2014

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
I. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL	4
A. Bureau du Chef de Cabinet	4
B. Bureau de l'Inspecteur général	4
C. Bureau des affaires juridiques	6
D. Conseillers régionaux principaux	7
E. Porte-parole	10
F. Sécurité du personnel	11
G. Médiateur	12
H. Coordination des questions de sexospécificité	12
I. Médecine du travail	13
J. Bureau de la déontologie	15
II. COOPERATION INTERNATIONALE ET PARTENARIATS	16
A. Organes directeurs	17
B. Partenariats internationaux	18
C. Médias et communication	19
D. Relations avec les donateurs	20
E. Recherche sur la migration	20
F. Droit international de la migration	22
G. Migration, environnement et changement climatique	22
III. GESTION DES MIGRATIONS	23
A. Migration et santé	23
B. Gestion de l'immigration et des frontières	25
C. Aide aux migrants	26
D. Migration de main-d'œuvre et développement humain	28
E. Fonds de l'OIM pour le développement	30
IV. OPERATIONS ET SITUATIONS D'URGENCE	31
A. Préparation et réponse	35
B. Transition et redressement	36
C. Biens fonciers et immobiliers et réparations	38
D. Réinstallations et gestion des mouvements	39
V. GESTION DES RESSOURCES	40
A. Technologie de l'information et communications	41
B. Principales données financières	43
C. Gestion des ressources humaines	45
VI. CENTRES ADMINISTRATIFS	48
A. Centre administratif de Manille	48
B. Centre administratif de Panama	51
ANNEXES	
Annexe I – Statistiques sur les activités de l'OIM pour l'année 2014 (en anglais seulement)	
Annexe II – Points de la Stratégie de l'OIM	

ACRONYMES

AVRR	Aide au retour volontaire et à la réintégration
CELAC	Communauté des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes
CPPF	Comité permanent des programmes et des finances
FMMD	Forum mondial sur la migration et le développement
GMG	Groupe mondial sur la migration
IASC	Comité permanent interorganisations
IPSAS	Normes comptables internationales pour le secteur public
MiMOSA	Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Nations Unies)
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PCR	Processus consultatifs régionaux sur la migration
PRIMA	Project Information and Management Application – logiciel d'information et de gestion des projets
PRISM	Processes and Resources Integrated Systems Management (Système de gestion intégrée des processus et des ressources)
TIC	Technologie de l'information et de communications
UE	Union européenne

INTRODUCTION

1. Le Rapport du Directeur général sur les travaux de l'Organisation pour l'année 2014 donne un aperçu des activités, qui est complété par une annexe statistique complète illustrant l'évolution de l'Organisation (annexe I). Il comprend en outre une annexe reproduisant les douze points de la Stratégie de l'OIM (annexe II).
2. En 2014, le Directeur général a continué de donner suite aux thèmes de son second mandat – la continuité, la cohérence et le changement – en vue de renforcer davantage encore l'Organisation dans un contexte caractérisé par une multiplication des crises provoquant des déplacements de personnes.
3. Le thème de la continuité a été renforcé grâce à des progrès enregistrés dans des domaines bénéfiques pour l'Organisation : l'adhésion pleine et entière des Etats Membres, les partenariats et le professionnalisme du personnel.
4. Renforçant l'adhésion pleine et entière des Etats Membres, l'Administration a entrepris de mettre en œuvre les réformes budgétaires prévues dans la résolution n° 1265 du 26 novembre 2013, qui assurent une couverture plus appropriée de la structure de base. Par ailleurs, le Groupe de travail sur les relations entre l'OIM et les Nations Unies et sur la Stratégie de l'OIM, créé à la treizième session du Comité permanent des programmes et des finances, a commencé ses travaux sur la base des documents communiqués par l'Administration.
5. Pendant la période considérée, l'Administration a continué de renforcer ses partenariats avec des communautés économiques régionales, des organisations de la société civile et des entités du secteur privé.
6. Le professionnalisme a été développé en assurant des formations sur le Cadre opérationnel en cas de crise migratoire, en organisant des conférences sur des activités majeures de l'OIM, et en continuant de mettre en œuvre le système d'évaluation du personnel et l'exercice de rotation du personnel.
7. La cohérence des efforts déployés avec des partenaires à l'échelle régionale et mondiale pour faire en sorte que la gestion des migrations débouche sur des résultats mutuellement bénéfiques vise à améliorer la compréhension des questions de migration ainsi que la coopération sur ces questions. A cet égard, il convient de citer, pour l'année 2014 :
 - a) Le suivi donné par l'OIM aux conclusions du deuxième Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement ;
 - b) L'appui continu donné aux processus consultatifs régionaux sur la migration et au Forum mondial sur la migration et le développement ;
 - c) La participation aux travaux sur le programme de développement pour l'après-2015 en qualité de membre de l'Equipe des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015 ;
 - d) La poursuite des efforts visant à se faire le champion de la prévention de l'exploitation et des violences sexuelles du Comité permanent interorganisations ;
 - e) La poursuite des travaux menés sur les moyens de relever les défis de la dégradation de l'environnement et du changement climatique.

8. Des changements sont en cours là où ils sont les plus nécessaires, parmi lesquels de nouvelles mesures concernant :

- a) Un cadre de gouvernance des migrations ;
- b) Un cadre d'action humanitaire ;
- c) Des lignes directrices sur la promotion de la migration ;
- d) Une politique et un cadre opérationnel concernant la protection des migrants.

9. D'autres initiatives ont été lancées durant l'année, dont :

- a) Les préparatifs de la Conférence sur les migrants et les villes qui se tiendra en 2015 ;
- b) Les préparatifs en vue d'une conférence sur la lutte contre le trafic illicite et le sauvetage de vies qui doit se tenir en 2016 ;
- c) La poursuite des travaux visant à instaurer un dialogue sur la migration plus nuancé ;
- d) Des initiatives visant à réduire le coût des rapatriements de fonds et de recrutement supporté par les migrants.

10. Tout au long de 2014, l'Organisation a apporté une aide directe à plus de 20,6 millions de bénéficiaires, en sus du nombre bien plus élevé encore de bénéficiaires de projets visant à renforcer les capacités des gouvernements en matière de gouvernance des migrations.

11. En 2014, l'Organisation est intervenue dans un nombre croissant de crises nouvelles ou persistantes, en appliquant son approche globale ancrée dans le Cadre opérationnel en cas de crise migratoire. Elle a mis en place des mesures de préparation, de riposte et d'aide au relèvement en cas de crise et de déplacements, notamment dans les cas suivants : le conflit persistant dans la République arabe syrienne et la situation des réfugiés dans les Etats voisins ; la résurgence du conflit en Iraq ; le conflit persistant au Soudan du Sud et en République centrafricaine ; et la flambée d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Le Mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires a été alimenté par plusieurs pays, ce qui a permis à l'OIM d'intervenir rapidement dans des crises et de porter assistance aux migrants.

12. En ce qui concerne la gouvernance des migrations, l'OIM a continué de développer son portefeuille d'activités et de consolider les domaines d'action existants, notamment les partenariats migration et santé, les services d'appui en matière d'immigration et de visa, le recrutement international éthique et le renforcement des capacités de gestion des frontières.

13. En 2014, l'Organisation a admis l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Samoa, ce qui a porté à 157 le nombre total d'Etats Membres. En outre, 14 entités ont été admises en qualité d'observateur : Fondation africaine pour le développement, Conseil danois pour les réfugiés, Observatoire des situations de déplacement interne, INTERSOS, Fondation « la Caixa », Migrant Help, Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, Save the Children, The Hague Institute for Global Justice, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Programme des Nations Unies pour l'environnement, Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et Organisation météorologique mondiale. Ces admissions ont porté à 127 le nombre d'Etats et d'organisations ayant le statut d'observateur.

14. Les dépenses totales en 2014 (pour le programme administratif et les programmes d'opérations) ont atteint 1 465 millions de dollars E.-U., contre 1 234 millions de dollars E.-U. en 2013. Les dépenses au titre de la partie administrative du budget se sont élevées à 44 millions de dollars E.-U. en 2014. Celles relevant de la partie opérationnelle du budget se sont situées à 1 421 millions de dollars E.-U., contre 1 192 millions de dollars E.-U. en 2013. En 2014, 2 400 projets étaient en cours d'exécution, dont 898 ont été lancés durant l'année. La majorité d'entre eux ont été mis en œuvre en Europe (30 %), en Afrique (22 %), ainsi qu'en Asie et Océanie (20 %).

15. Considérés sous l'angle des secteurs de services et des dépenses opérationnelles, ce sont les projets relevant de la gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise qui ont représenté le plus grand poste (55 %), suivis par les projets de migration régulée (20 %) et ceux de migration et santé (9 %). En 2014, la région Amérique latine et Caraïbes a concentré les dépenses les plus élevées, suivie par l'Afrique puis par l'Asie et l'Océanie.

16. Enfin, l'Organisation employait à la fin de 2014 un effectif total de 9 063 personnes, dont 8 127 étaient des membres du personnel de la catégorie des services généraux et des agents recrutés sur le plan national, et 936 relevaient de la catégorie des administrateurs. Plus de 97 % des membres du personnel étaient en poste dans les structures hors Siège (plus de 400 en 2014).

I. BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL

17. Le Bureau du Directeur général gère l'Organisation et est globalement responsable de la formulation de politiques cohérentes et de la supervision des activités, de façon à garantir leur conformité avec les priorités stratégiques fixées par le Directeur général.

A. Bureau du Chef de Cabinet

18. Le Bureau du Chef de Cabinet gère toute la correspondance reçue et envoyée par le Bureau du Directeur général, coordonne et approuve les recommandations financières, opérationnelles et afférentes à la dotation en effectifs qui sont soumises au Directeur général, et contribue au bon fonctionnement des sessions des organes directeurs, notamment en coordonnant les réunions du Bureau du Conseil.

19. En 2014, le Bureau du Chef de Cabinet a organisé une retraite de hauts responsables, deux réunions du Comité de coordination et de formulation des politiques, et une réunion du Comité de coordination de la gestion. Il a continué de faciliter les travaux du Groupe de travail sur la gestion des connaissances, mis en place pour améliorer la capacité de l'OIM à recueillir et à diffuser les connaissances de l'Organisation. A cet égard, un fonctionnaire du Département du développement international du Royaume-Uni a été détaché pour travailler sur la gestion axée sur les résultats. En 2014, le Bureau a aussi organisé la quatrième réunion mondiale des chefs de mission et a coordonné l'élaboration du manuel à l'intention des chefs de mission (*Chiefs of Mission Handbook*) et la création du Conseil consultatif pour les questions de migration.

20. En outre, le Bureau du Chef de Cabinet a eu des contacts réguliers avec le Comité de l'Association du personnel, et a préparé deux réunions du Directeur général avec le personnel de l'OIM à Genève, avec la participation tournante, par visioconférence, de bureaux extérieurs. En consultation avec les conseillers régionaux principaux et les fonctionnaires des bureaux extérieurs, il a également supervisé la préparation des commentaires, exposés, points de discussion et documents d'information destinés aux réunions tenues à Genève et aux visites officielles effectuées par le Directeur général et la Directrice générale adjointe.

B. Bureau de l'Inspecteur général

21. Le Bureau de l'Inspecteur général contribue à la surveillance de l'Organisation en exerçant des fonctions d'audit interne, d'évaluation et d'enquête. Il détermine si les objectifs de l'OIM sont réalisés avec efficacité et efficience, en conformité avec les règles et règlements, les résultats escomptés et les normes éthiques de l'Organisation. Il fournit aussi à l'Administration des conseils sur des questions touchant à la gestion et à l'organisation, ainsi que sur les politiques, les directives et les vérifications externes.

22. En 2014, conformément au processus de réforme budgétaire, la priorité a été donnée à la restructuration du Bureau de l'Inspecteur général, dont deux postes ont été transférés au Centre administratif de Manille, et au recrutement d'un enquêteur et d'un auditeur interne. En outre, quatre avis de vacances ont été publiés en 2014 pour des postes dans les domaines de l'enquête, de l'évaluation et de l'audit interne.

23. L'Unité d'audit interne effectue des missions d'assurance et de consultation, conformément à son plan d'audit annuel fondé sur les risques, approuvé par le Directeur général et vérifié par le Comité consultatif pour les questions d'audit et de surveillance de l'OIM. Au cours de l'année, elle a soumis neuf bureaux de l'OIM à des audits d'assurance (deux en Afrique et au Moyen-Orient, quatre en Asie et en Océanie, deux en Europe et un dans les Amériques), et a réalisé un audit de l'Unité de perfectionnement et de formation du personnel de l'OIM. En concertation avec l'Unité de coordination des questions de sexospécificité, elle a mis en place une approche progressive pour effectuer des audits participatifs sur l'égalité des sexes dans toute l'Organisation ; le premier audit de ce genre a concerné le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique.

24. En outre, l'Unité d'audit interne a piloté une importante mission de consultation, qui a débouché sur l'élaboration d'un cadre de gestion des risques de l'OIM, conforme à la norme internationale ISO 31000 – Management du risque. Sur la base de l'avant-projet de ce cadre, elle a organisé cinq ateliers de formation à la gestion des risques, ce qui lui a permis d'essayer ce cadre sur le terrain et d'évaluer la pertinence des risques initiaux identifiés à différents niveaux de l'Organisation.

25. Le Bureau de l'Inspecteur général a mené cinq enquêtes et a donné des conseils techniques pour clore des enquêtes menées par des bureaux extérieurs de l'OIM. Une formation aux mesures antifraude a été organisée dans six bureaux de l'OIM.

26. Le fonctionnaire chargé de l'évaluation a continué d'œuvrer au renforcement de la culture de l'évaluation à l'OIM, en donnant des conseils d'expert aux bureaux extérieurs et au Siège sur des questions de suivi et d'évaluation. Ce fonctionnaire était l'interlocuteur désigné, pour les questions d'évaluation, des Etats Membres, des donateurs et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. Il est chargé de consigner les évaluations internes et externes de l'OIM sur le site Web de l'Organisation. En 2014, quatre évaluations internes et neuf évaluations externes ont été enregistrées.

27. La prise en considération des sexospécificités dans les évaluations de l'OIM a été examinée conformément au processus d'établissement de rapports prévu par le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le fonctionnaire chargé de l'évaluation a fourni des conseils techniques au consultant qui a passé en revue la structure organisationnelle de l'OIM ; a analysé les résultats donnés par le Master en opérations humanitaires et gestion de la chaîne d'approvisionnement élaboré par l'OIM et l'Università della Svizzera italiana ; et a lancé des consultations à l'échelle de l'Organisation en vue d'une révision de l'Instruction sur la surveillance (IN/31).

28. Après la révision du mandat du comité précédent, le Comité consultatif pour les questions d'audit et de surveillance est devenu opérationnel en 2014. Il donne des conseils d'experts au Directeur général et aux Etats Membres de l'OIM sur les activités de surveillance menées par l'Organisation, la gestion financière, le contrôle interne, la gestion des risques et d'autres questions de vérification.

29. Le Comité a tenu sa première réunion en avril, la deuxième en juin – pendant la quatorzième session du Comité permanent des programmes et des finances (CPPF), au cours de laquelle il a en outre présenté ses membres et ses plans aux Etats Membres – et la troisième réunion en novembre. Les procès-verbaux de ses réunions contiennent des recommandations dont le Directeur général tient compte. Le suivi donné aux

recommandations et l'état d'avancement de leur mise en œuvre sont régulièrement examinés aux réunions. Le mandat du Comité facilite la coopération entre celui-ci et le Vérificateur externe des comptes. Une première réunion entre le Comité et l'équipe du Vérificateur externe des comptes a eu lieu en juin.

C. Bureau des affaires juridiques

30. Les tâches courantes du Bureau des affaires juridiques sont les suivantes : a) dispenser des conseils sur des questions juridiques ou constitutionnelles aux organes directeurs, à l'Administration et à tous les bureaux de l'OIM ; b) fournir des informations sur les amendements à la Constitution et les ratifications et tenir un registre y afférent ; c) préparer, négocier et superviser les accords relatifs aux privilèges et immunités de l'OIM ; d) donner des conseils sur les conditions à remplir pour obtenir le statut de Membre ou d'observateur ; e) coordonner tous les documents et projets de résolution présentés aux sessions des organes directeurs ; f) effectuer des recherches et rédiger des documents sur les aspects juridiques et politiques des objectifs et fonctions de l'OIM ; g) préparer, négocier et coordonner les accords, les contrats et les mémorandums d'accord ; h) préparer les conclusions de l'Administration dans les recours formés devant la Commission paritaire d'appel et/ou le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail ; i) analyser les aspects juridiques de la gestion des ressources humaines, et donner un avis sur ces questions ; j) analyser les aspects juridiques des questions financières et de gestion, et donner un avis en la matière ; et k) gérer les questions relatives à la protection des données de l'OIM.

31. En 2014, le Bureau des affaires juridiques a mené à terme un processus de délocalisation. En avril, la Section de Manille a été créée au Centre administratif de Manille, et, en octobre, l'Unité de Panama, placée sous l'autorité de la section de Manille, a été établie au Centre administratif de Panama. Des avis de vacance ont été publiés pour pourvoir dix postes (trois postes de la catégorie des administrateurs, six postes de fonctionnaires nationaux et un poste de la catégorie des services généraux). Six juristes nationaux ont été engagés et formés. Deux des postes d'administrateurs ont été pourvus. Un haut fonctionnaire a été transféré du Siège pour diriger la Section de Manille.

32. En 2014, 8 325 contrats et accords ont été conclus par l'OIM, ce qui représente une augmentation de 32 % par rapport à 2013 (6 309). Sur les contrats et accords signés, 828 (10 %) étaient des accords passés avec des donateurs, soit environ 10 % de plus qu'en 2013. En outre, le Bureau des affaires juridiques a conclu en procédure accélérée des contrats et des accords concernant des situations d'urgence de niveau 3. Plus particulièrement, il a mis à disposition des correspondants spécialisés disponibles en tout temps pour les projets concernant l'Ebola, et a fourni une expertise juridique pour un grand nombre d'activités de projet qui ont créé des relations de responsabilité complexes et sensibles entre l'OIM et ses partenaires d'exécution. En 2014, il a vérifié et approuvé des accords de coopération mondiaux conclus avec un large éventail d'entités.

33. En coopération avec la Division des relations avec les donateurs, le Bureau des affaires juridiques a lancé une initiative visant à rationaliser et uniformiser les accords passés avec les gouvernements donateurs. Des discussions ont été menées avec sept grands pays donateurs. Cette initiative doit permettre de réduire les coûts transactionnels pour l'OIM comme pour le donateur et d'accélérer le démarrage des projets.

34. A la suite de l'adoption de la résolution n° 1266 du 26 novembre 2013 sur l'amélioration des privilèges et immunités octroyés par les Etats à l'Organisation, le Bureau des affaires juridiques a redoublé d'efforts dans ce domaine et a apporté son concours à la négociation et à la finalisation d'accords de siège avec la République centrafricaine, Madagascar et le Togo, ainsi que d'un amendement avec le Sénégal.

35. Le Bureau des affaires juridiques a contribué – en coordination avec la Division de la gestion des ressources humaines – à la rédaction du Règlement du personnel unifié, qui est entré en vigueur pour le personnel de la catégorie des administrateurs le 1^{er} décembre 2014, et qui sera mis en œuvre progressivement pour le personnel de la catégorie des services généraux et pour les fonctionnaires nationaux. A diverses occasions, il a donné des conseils juridiques sur l'interprétation et l'application du Statut et Règlement du personnel et d'instructions de l'OIM, ainsi que sur d'autres questions de personnel. En outre, il a appuyé des enquêtes dans une centaine d'affaires concernant des manquements présumés de la part de membres du personnel.

36. En 2014, le Bureau des affaires juridiques a vérifié la régularité de décisions administratives et de questions disciplinaires dans le cadre de 19 demandes de réexamen officiellement adressées par des membres du personnel. En outre, il a représenté l'Administration dans neuf appels formés par le personnel devant la Commission paritaire d'appel, et dans quinze affaires en cours devant le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail. Selon les statistiques de 2013, quinze demandes de réexamen avaient été officiellement déposées, douze appels avaient été formés devant la Commission et quinze affaires étaient en cours devant le Tribunal.

37. En 2014, le Bureau des affaires juridiques a coordonné l'élaboration d'un certain nombre de documents de politique de l'OIM. Il a notamment continué à travailler à la révision de la politique relative à un environnement de travail respectueux et à la révision du projet de politique de l'OIM visant à prévenir l'exploitation et les violences sexuelles et à y remédier, et à promouvoir l'application des principes relatifs à la protection des données de l'OIM.

D. Conseillers régionaux principaux

• Europe et Asie centrale

38. En 2014, le Conseiller régional principal pour l'Europe et l'Asie centrale a contribué au renforcement des dialogues et des mécanismes de coopération en matière de politique migratoire, et a participé à des réunions, ateliers et conférences ou a coordonné les contributions à ces manifestations, apportant notamment son appui à une série de consultations bilatérales entre l'OIM et les gouvernements d'Etats Membres et des institutions régionales.

39. En 2014, son action a consisté principalement à aider la présidence italienne du Conseil de l'Union européenne (UE) à mettre en place l'Initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique, également appelée Processus de Khartoum, qui vise à mieux gérer les flux migratoires mixtes en Méditerranée centrale. Autre domaine d'action important en 2014 : l'institutionnalisation de la coopération stratégique entre l'UE et l'OIM, qui a débouché sur la deuxième réunion de hauts fonctionnaires à Bruxelles, en octobre, au cours de laquelle les questions suivantes ont été examinées : orientations stratégiques de l'UE concernant la justice et les affaires intérieures ; lutte contre les causes profondes de la

migration irrégulière et forcée ; retour et réintégration ; gestion des crises complexes et multiples ; et changement climatique, dégradation de l'environnement et migrations.

40. Tout au long de l'année, le Conseiller régional principal s'est attaché à maintenir des relations suivies avec les représentants des Etats Membres. L'OIM a coorganisé, avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la Conférence internationale sur les migrations et l'apatridie qui s'est tenue en juin à Ashgabat (Turkménistan). Les participants ont débattu à cette occasion des problèmes régionaux que soulèvent ces deux questions et des moyens d'aller de l'avant.

- **Asie**

41. La région Asie-Pacifique présente des défis migratoires complexes et multiformes, parmi lesquels la réponse et la préparation aux catastrophes revêtent un degré de priorité de plus en plus élevé. En 2014, le Conseiller régional principal pour l'Asie a continué d'aider les bureaux de l'OIM à mieux répondre aux défis croissants, multiples et interdépendants que pose la migration dans la région.

42. Les flux migratoires mixtes, y compris la migration irrégulière par mer, ont continué de soulever d'énormes difficultés sur le plan opérationnel et sous l'angle des politiques de migration, qui ont exigé de l'OIM des réponses régionales concertées, apportées en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes. Le Conseiller régional principal a continué d'apporter son concours aux plans et réponses élaborés à l'échelle régionale pour faire face à ces problèmes multiformes, par exemple dans le cadre de la réunion mondiale des chefs de mission et de la réunion du Comité régional de formulation et de coordination des politiques.

43. En 2014, le Conseiller régional principal pour l'Asie a également contribué aux efforts déployés par les bureaux de pays pour nouer des partenariats avec des parties prenantes clés, en coordonnant les contributions à des ateliers et à des séminaires, ainsi qu'en assurant la liaison en vue d'améliorer les arrangements institutionnels, et sur les principales questions relatives aux programmes et à la politique ou sur la mobilisation des ressources. De nombreux bureaux de pays traitent avec des donateurs de plus en plus diversifiés en vue de mettre en œuvre un éventail d'activités liées à la migration toujours plus large, en recourant notamment au partage des coûts avec les pays d'accueil ou en mobilisant le secteur privé.

- **Afrique subsaharienne**

44. En 2014, le Conseiller régional principal pour l'Afrique subsaharienne a continué d'apporter son appui à la priorité stratégique de l'Organisation consistant à aider les Etats Membres à mettre en œuvre leur programme de développement et à relever les défis nationaux de la migration. Il a facilité les visites officielles du Directeur général en République centrafricaine, en Ethiopie et au Soudan du Sud, ainsi que ses réunions bilatérales, notamment avec les délégations du Bénin, du Burkina Faso, de la République centrafricaine, du Tchad, de la Guinée équatoriale, du Ghana, de Madagascar, du Malawi, du Mali, du Niger, de Sao Tomé-et-Principe et du Zimbabwe. Cet engagement soutenu a débouché sur la signature d'accords de coopération avec les Gouvernements de Madagascar et du Togo, et sur l'ouverture de bureaux à Bangui (République centrafricaine) et à Antananarivo (Madagascar).

45. En outre, le Conseiller régional principal a accompagné le Directeur général pour assister à la vingt-deuxième session ordinaire du Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba (Ethiopie), dont le thème était « Agriculture et sécurité alimentaire ». Il a également apporté son concours au Directeur général pour la coorganisation, avec l'Ambassadeur d'Ethiopie, d'une table ronde sur le rôle des diasporas dans le développement, et avec l'Union postale universelle, d'une séance d'information consacrée à une initiative de migration et développement visant à réduire le coût des rapatriements de fonds, qui fait l'objet d'un projet pilote au Burundi. Par ailleurs, il a facilité la participation du Directeur général au Forum africain de dialogue, dont le thème était « Industrialisation et développement inclusif en Afrique ».

46. Le Conseiller régional principal a aussi apporté son concours au Directeur général pour la coorganisation, avec le chef de la délégation de l'Union africaine et le Gouvernement suisse, d'une réunion préparatoire d'experts sur les moyens de faciliter la migration et la mobilité intrarégionales en Afrique afin de limiter le nombre de ceux qui empruntent des voies de migration irrégulières et dangereuses et de créer des possibilités pour renforcer l'intégration régionale et la coopération économique aux fins de développement durable. Le Directeur général a eu, en outre, plusieurs réunions stratégiques avec les responsables de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, ainsi qu'avec plusieurs Commissaires de l'Union africaine, afin de débattre de questions de migration émergentes qui présentent un intérêt pour l'Afrique. En conséquence, un financement par le Fonds de l'OIM pour le développement a été approuvé pour aider l'Institut africain des transferts de fonds à renforcer les capacités permettant aux institutions gouvernementales africaines, aux expéditeurs et aux bénéficiaires des fonds et aux autres parties prenantes de mettre en place les cadres réglementaires nécessaires pour mettre à profit les rapatriements de fonds aux fins de développement.

- **Afrique du Nord, Moyen-Orient et Etats du Golfe**

47. En 2014, le Directeur général a effectué plusieurs visites au Moyen-Orient et en Afrique du Nord pour continuer à développer la coopération entre l'OIM et les pays de la région. Ces visites ont en outre donné un élan à la coopération multilatérale avec la Ligue des Etats arabes et l'Organisation arabe du travail. Par ailleurs, le Directeur général a continué à rencontrer régulièrement des ministres et des hauts fonctionnaires de la région à l'occasion de leurs visites à Genève. Ces discussions facilitent la mise en œuvre du large éventail d'activités que le Bureau régional du Caire et les différents bureaux de pays élaborent et réalisent conjointement avec les pays d'accueil.

48. Le Directeur régional et le Conseiller régional principal ont représenté le Directeur général lors de diverses manifestations organisées dans la région, et ont effectué plusieurs visites sur le terrain pour prêter main-forte aux bureaux de pays et mettre en œuvre la stratégie régionale de l'OIM. Les réponses aux flux migratoires complexes sur l'axe de la Méditerranée centrale et dans la Corne de l'Afrique sont restées prioritaires en 2014.

49. Le Conseiller régional principal, conformément à la vision du Directeur général, a continué de stimuler le resserrement des relations avec tous les pays de la région et d'encourager les Etats non membres à rejoindre l'Organisation.

50. Les efforts de mobilisation du Directeur général ont permis de recevoir une aide financière de l'Arabie saoudite pour les activités humanitaires de l'OIM en Iraq (49 millions

de dollars E.-U.) et en Somalie (1 million de dollars E.-U.). De même, le Koweït a financé les activités humanitaires de l'OIM en République arabe syrienne (5 millions de dollars E.-U.) pour la deuxième année, et ses activités humanitaires en Iraq (1 million de dollars E.-U.).

- **Amériques**

51. En 2014, la Conseillère régionale principale pour les Amériques a continué de resserrer la coopération avec les institutions pertinentes. En outre, elle a contribué au renforcement des dialogues et des mécanismes de coopération en matière de politiques migratoires, et a participé à des réunions, ateliers et conférences ou a coordonné les contributions à ces manifestations, apportant notamment son appui à une série de consultations bilatérales entre l'OIM et des gouvernements des Etats Membres et des institutions régionales.

52. La Conseillère a entretenu des relations régulières avec ses interlocuteurs pour consolider les relations existantes et en nouer de nouvelles, ainsi que pour continuer de répondre à leurs demandes d'aide. Pour renforcer la cohérence et la coordination institutionnelles, elle a eu des contacts réguliers avec les départements du Siège et les bureaux de l'OIM afin de promouvoir des synergies stratégiques et opérationnelles cohérentes, y compris la réunion annuelle du Comité régional de formulation et de coordination des politiques.

53. Elle a apporté son concours en vue de la participation de l'OIM à diverses conférences importantes, dont les deux réunions annuelles des processus consultatifs régionaux sur la migration (PCR) de la région (au Nicaragua, en juin, et au Pérou, en décembre), le deuxième Sommet de la Communauté des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), organisé à Cuba en janvier, la réunion ministérielle du processus de Carthagène +30, qui s'est tenue au Brésil en décembre, et le vingt-quatrième Sommet ibéro-américain des chefs d'Etat et de gouvernement, organisé au Mexique en décembre.

54. La Conseillère régionale principale a participé à la neuvième réunion de haut niveau du Dialogue structuré et global sur les migrations UE-CELAC, qui a réuni des représentants de l'UE et de la CELAC, pour y présenter une déclaration sur l'importance que revêt ce dialogue pour l'OIM et mener des réunions bilatérales avec des Etats Membres d'Amérique latine et des Caraïbes.

E. Porte-parole

55. Le Porte-parole conseille le Directeur général et l'équipe de direction sur les questions relatives aux médias et à l'information, et supervise la communication avec le public au sein de l'Organisation. Placer l'OIM au cœur du débat plus vaste sur la migration est un objectif essentiel du Porte-parole. La vigoureuse action de sensibilisation menée par le Directeur général pour sauver des vies de migrants, la remontée d'informations par les bureaux extérieurs et la communication régulière aux médias de statistiques actualisées ont donné à l'Organisation une visibilité sans précédent en 2014. Parmi les faits saillants, on peut citer les interviews télévisées en direct accordées par le Directeur général à CNN, Al Jazeera et la BBC. Le Porte-parole a aidé le Directeur général à attirer l'attention des médias du monde entier sur le nombre alarmant de migrants – plus de 5 000 en 2014 – qui périssent en mer, dans les déserts ou les montagnes.

56. L'OIM réalise régulièrement des estimations mondiales du nombre de décès de migrants dans le cadre de son projet sur les migrants portés disparus, qui appuie ses activités de sensibilisation fondée sur les droits visant à mettre en relief les dangers auxquels les migrants s'exposent lorsqu'ils empruntent des voies dangereuses pour échapper à un conflit, à des persécutions et à la misère. L'accent ainsi mis sur certains des migrants les plus vulnérables s'est traduit par une augmentation spectaculaire du nombre d'évocations de l'OIM dans les médias en 2014, soulignant son statut d'organisation mondiale chef de file dans le domaine de la migration. L'augmentation du nombre d'organes d'information qui font appel à l'OIM en tant que principale source d'information pour des événements importants d'envergure mondiale s'est accompagnée d'une hausse correspondante du nombre de visites sur les réseaux sociaux de l'Organisation, qui a ainsi pu élargir considérablement son audience à l'échelle mondiale.

57. L'OIM a lancé sa première campagne mondiale sur les médias sociaux en 2014. Intitulée #MigrationMeans, elle a attiré l'attention sur la manière dont les projets de l'OIM aident ceux qui comptent parmi les plus vulnérables. Il s'agissait d'une campagne simple et efficace, qui encourageait le personnel de l'OIM à photographier des migrants bénéficiaires d'un projet qui portaient une pancarte sur laquelle ils avaient écrit ce que la migration signifie pour eux. Elle a obtenu un large soutien de la part du personnel de l'OIM du monde entier, et a été suivie et appuyée par de nombreuses organisations de soutien de migrants et par un large public.

F. Sécurité du personnel

58. L'Unité de sécurité du personnel a continué de fournir des services de gestion des risques pour la sécurité du personnel et, ce faisant, d'améliorer les conditions de sécurité dans lesquelles sont mis en œuvre les programmes de l'OIM dans le monde et de renforcer la protection des biens de l'Organisation. Forte de ses bureaux d'appui au Siège et au Centre administratif de Manille et des bureaux d'appui régionaux à Panama, à Dakar et à Nairobi, l'Unité de sécurité du personnel prête son concours à plus de 480 bureaux extérieurs de l'OIM dans le monde. En 2014, elle a enregistré 119 incidents de sécurité concernant spécifiquement l'OIM, soit une augmentation de 52,6 % par rapport à l'année précédente, parmi lesquels les crimes et les accidents de la route représentaient l'essentiel des événements documentés.

59. En réponse aux demandes croissantes des pays donateurs pour qu'elle fournisse une aide et une expertise opérationnelles, l'Organisation est de plus en plus sollicitée pour intervenir dans des situations d'urgence et des régions à haut risque. De ce fait – et en raison de l'aggravation des problèmes de sécurité à l'échelle mondiale – la sécurité du personnel n'est plus seulement une exigence organisationnelle, elle est désormais une nécessité opérationnelle.

60. Pour répondre à la prise de conscience croissante, au sein de l'Organisation, que la sécurité du personnel est devenue une nécessité opérationnelle, l'Unité de sécurité du personnel a établi en 2014 son plan stratégique 2014-2018. Ce document ouvre la voie à un renforcement des capacités de l'OIM en matière de gestion des risques pour la sécurité, et des capacités du personnel de l'Unité à fournir aux membres du personnel travaillant dans des régions à haut risque une formation en matière de sécurité spécialisée et agréée par les Nations Unies. Pour améliorer son appui aux interventions d'urgence menées par l'OIM, l'Unité a aussi déployé cinq spécialistes régionaux de la sécurité sur le terrain, permettant

ainsi à l'OIM d'être mieux à même de répondre rapidement aux problèmes de sécurité sur le terrain.

61. En 2014, l'OIM est devenue le sixième contributeur, en importance, au fonds mondial du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies (UNSMS), avec une contribution totale de 6,65 millions de dollars E.-U. – soit 930 000 dollars E.-U. de plus qu'en 2013. Cette même année, l'OIM est devenue membre du groupe directeur du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies, et membre du groupe de travail sur la prise en considération des sexospécificités dans la gestion de la sécurité. Par ailleurs, elle préside un sous-groupe de travail sur la politique de sécurité en matière de sexospécificités.

62. Pour que les bureaux de l'OIM respectent les normes des Nations Unies en matière de sécurité, l'Unité a fourni une aide financière directe à 72 bureaux extérieurs, d'un montant de 2,01 millions de dollars E.-U., conformément aux dispositions régissant le mécanisme de sécurité du personnel et à l'appui des Etats Membres en faveur d'un renforcement de la sécurité du personnel et des bureaux.

G. Médiateur

63. Le Médiateur de l'OIM aide à résoudre les conflits de manière informelle, et donne des conseils en toute confidentialité, neutralité et indépendance sur des questions liées au travail, qu'il s'agisse des conditions d'emploi ou des relations avec les supérieurs hiérarchiques ou les collègues. Il intervient de manière informelle ou assure une médiation au nom des membres du personnel, et fournit des renseignements sur les voies officielles de règlement des doléances.

64. En 2014, il a donné 127 consultations à des membres du personnel (19 du Siège et 108 de bureaux extérieurs) qui, pour la plupart, se rapportaient à la politique relative à un environnement de travail respectueux. Les autres sujets de préoccupation concernaient des questions de contrat et d'emploi, ainsi que les relations avec les supérieurs hiérarchiques et l'évaluation du personnel. Les statistiques du Médiateur sont ventilées par sexe et par thème, ce qui permet d'analyser et de suivre l'évolution des plaintes sous l'angle des sexospécificités. Le Médiateur a dispensé une formation à 141 membres du personnel et a rencontré 174 membres du personnel au cours des réunions du Directeur général avec le personnel (« town hall meetings »).

H. Coordination des questions de sexospécificité

65. En 2014, l'Unité de coordination des questions de sexospécificité a axé son travail sur le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et a continué de diriger la participation de l'OIM afin de renforcer la responsabilité en matière d'égalité hommes-femmes. L'OIM a présenté son plan correctif, qui a été qualifié par ONU-Femmes d'exemplaire au sein des entités du système des Nations Unies. En collaboration avec un spécialiste de renom, une initiative a été lancée pour réviser la politique de l'OIM concernant les sexospécificités en 2015. L'Unité a collaboré avec le Bureau de l'Inspecteur général à la réalisation d'un audit novateur sur l'égalité des sexes au Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique. En outre, elle a régulièrement évalué les propositions de projet du Fonds de l'OIM pour le développement pour s'assurer qu'elles comprennent un volet consacré à la problématique hommes-femmes. En décembre, l'Unité a

animé un atelier de deux jours sur l'intégration des sexes dans l'élaboration des projets, organisé à l'intention du personnel des bureaux régionaux de Vienne et de Bruxelles.

66. En ce qui concerne la prévention de l'exploitation et des violences sexuelles, le Directeur général a continué d'assumer son rôle d'interlocuteur désigné des responsables du Comité permanent interorganisations (IASC) sur cette question. En mai, il a envoyé des rapports d'étape sur les activités de prévention de l'exploitation et des violences sexuelles au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et, en décembre, a informé les responsables du IASC des nouvelles impulsions à donner à cette question. En septembre, il a invité les chefs de mission à renouveler les efforts de sensibilisation qu'ils ont l'obligation de déployer. L'Unité de coordination des questions de sexes a assuré des sessions de formation à la prévention de l'exploitation et des violences sexuelles spécifiquement conçues pour les chefs de mission et les chefs de bureau. Elle a aussi animé, avec des administrateurs de programmes de réinstallation, des ateliers d'évaluation des risques en matière de prévention de l'exploitation et des violences sexuelles.

67. L'Unité a régulièrement diffusé des informations provenant des bureaux extérieurs de l'OIM sur toutes sortes de médias traditionnels et sociaux. Par ailleurs, elle a publié toute une série de documents à l'occasion de la Journée internationale de la femme 2014, qui avait pour thème « L'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour toutes et tous ». Tout au long de l'année, elle a continué de promouvoir activement l'équilibre entre les sexes au sein de l'OIM.

68. L'Unité a apporté son appui à plusieurs initiatives visant à sensibiliser aux violences fondées sur le sexe, qui ont été organisées tout au long de l'année et auxquelles l'OIM a participé, parmi lesquelles la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et le Sommet mondial pour mettre fin aux violences sexuelles commises en période de conflit. En décembre, elle a adhéré à un groupement d'organisations très en vue, mené par Vital Voices, qui fournit une aide d'urgence aux victimes de formes graves de violences fondées sur le sexe et de pratiques traditionnelles néfastes.

69. En 2014, l'Unité a continué de participer à diverses manifestations internationales et activités interinstitutions, et a contribué à la cinquante-neuvième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes par des rapports de pays sur la situation des femmes et des filles migrantes.

I. Médecine du travail

70. L'Unité de médecine du travail et les unités de soins de santé et d'assurance maladie à Manille et à Panama dispensent au personnel des conseils en matière de voyage, facilitent les procédures d'hospitalisation partout dans le monde, veillent à un environnement de travail sain par des mesures de promotion de la santé sur le lieu de travail, et sont les conseillers de l'Organisation pour les questions médicales et d'assurance maladie.

Suivi et soutien médical

71. En 2014, une assistance a été fournie aux membres du personnel et à leur famille comme suit :

- L'Unité de médecine du travail et les unités de soins de santé et d'assurance maladie ont évalué et surveillé l'aptitude au travail de 5 991 membres du personnel. Elles ont procédé à 2 035 approbations médicales aux fins de mutations ou de déplacements officiels, et ont donné des conseils visant à sensibiliser le personnel à la santé et à garantir sa sécurité. Des consultations gratuites et sans rendez-vous ont été données à 575 membres du personnel.
- L'Unité de médecine du travail a pris des mesures pour réduire l'absentéisme (par exemple en vaccinant 80 membres du personnel du Siège contre la grippe saisonnière) et améliorer la fluidité du travail, en encourageant le retour rapide au travail au terme du congé maladie, ou le travail à temps partiel à domicile. Cependant, le nombre d'incidents imputables au service a augmenté.
- Les médecins de l'Unité de médecine du travail ont supervisé 62 évacuations médicales depuis des bureaux extérieurs vers des centres d'orientation médicale ; l'assistance d'une société privée pour une évacuation par avion n'a été demandée qu'à trois reprises.

72. L'aide aux bureaux extérieurs a revêtu diverses formes, comme suit :

- L'Unité de médecine du travail a donné régulièrement des conseils aux membres de l'équipe de direction et aux chefs de mission sur les risques sanitaires et les problèmes de santé publique mondiaux susceptibles de nuire au bien-être des membres du personnel et des personnes à leur charge.
- Etant donné que l'OIM a participé à la riposte à la crise de l'Ebola et qu'elle a ouvert trois unités de traitement de l'Ebola au Libéria, l'Unité de médecine du travail a veillé à ce que toutes les mesures préventives soient prises pour protéger le personnel. Un médecin du travail et un conseiller ont été engagés et affectés au Libéria pour soutenir l'équipe sur place. Par ailleurs, des accords spéciaux concernant l'évacuation du personnel ont été négociés avec l'UE et l'Organisation mondiale de la Santé. L'Unité a aussi assuré une préparation préalable au déploiement, notamment en dispensant une formation préalable au déploiement axée sur l'Ebola à 55 membres du personnel. Les mesures prises en 2014 se sont révélées efficaces, puisqu'aucun cas d'Ebola n'a été observé pendant l'année parmi le personnel de l'OIM ou employé en sous-traitance.
- Certains bureaux extérieurs ont reçu des troussees médicales destinées au personnel intervenant dans des lieux éloignés, des zones de conflit ou des régions dans lesquelles l'accès aux structures de santé habituelles avait été coupé. Au total, 288 troussees médicales ont été envoyées, tandis que 55 autres troussees, plus petites, ont été distribuées à des membres du personnel se rendant dans des régions à risque pour de courtes missions.

73. Les efforts déployés par l'Unité de médecine du travail pour améliorer le bien-être des membres du personnel ont été les suivants :

- L'Unité a lancé des campagnes d'information, notamment à l'occasion de la flambée régionale d'Ebola. Elle a aussi élaboré un document à l'intention du personnel de l'OIM, intitulé *Riposte de l'OIM à la flambée de maladie à virus Ebola : Manuel Santé et sécurité sur le terrain*.
- Elle a facilité l'accès aux services de conseil, notamment dans les lieux d'affectation où des membres du personnel ont été victimes d'attentats terroristes ou d'agressions. Grâce à une étroite concertation avec les conseillers du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et à sa participation à la réunion annuelle du groupe de travail de ce département, l'Unité dispose d'un réseau de conseillers qui fournissent un soutien au personnel de l'OIM.
- Elle a continué de participer à l'Equipe d'intervention médicale des Nations Unies, ce qui permet au personnel de l'OIM de bénéficier d'une évaluation médicale et d'une évacuation d'urgence dans des situations impliquant de nombreuses victimes.

Questions relatives à l'assurance maladie

74. Le nombre de nouveaux assurés au titre des divers régimes d'assurance maladie a augmenté de 5 % en 2014, ce qui porte à 11 224 le nombre de membres du personnel et de personnes à charge qui sont assurés dans le monde. En 2014, les unités de soins de santé et d'assurance maladie ont traité 20 499 demandes de remboursement de frais médicaux (soit 6 % de plus qu'en 2013).

75. En 2014, 52 membres du personnel ont été exposés à des actes de malveillance, ce qui a représenté une augmentation de 120 % en une année, essentiellement en raison d'attentats terroristes. La nécessité d'apporter un soutien à des membres du personnel à la suite d'incidents graves s'est accrue en 2014 et constituera une priorité en 2015.

76. Aucun cas de décès lié au travail n'a été enregistré parmi le personnel de l'OIM en 2014.

J. Bureau de la déontologie

77. Le Bureau de la déontologie a été créé en 2014, conformément à l'engagement pris par le Directeur général en matière de transparence, d'obligation redditionnelle et de professionnalisme. Le Directeur général a informé l'ensemble du personnel de l'OIM qu'il a l'obligation de signaler tout cas de fraude et de manquement et toute violation des instructions ou règlements de l'OIM au Bureau de la déontologie, qui fait partie intégrante du Bureau du Directeur général. Le Déontologue est placé sous l'autorité du Directeur général.

78. Le Bureau de la déontologie reçoit, gère et suit les cas qui lui sont signalés concernant des allégations de manquement et de comportement contraire à l'éthique, conformément aux normes de conduite de l'OIM et aux politiques y afférentes en matière de fraude, de harcèlement, d'abus d'autorité, de discrimination et de conflits d'intérêts.

79. En 2014, plus de 180 cas lui ont été signalés, dont la majorité avait été gérée par les bureaux intéressés, sous le contrôle général du Bureau de la déontologie. Cinq cas ont fait l'objet d'une enquête officielle menée en étroite coordination avec le Bureau de l'Inspecteur général et sous ses auspices. En outre, le Bureau de la déontologie a reçu 110 demandes d'approbation concernant des cas de conflit d'intérêts potentiel ou de participation à une activité extérieure.

II. COOPERATION INTERNATIONALE ET PARTENARIATS

80. Le Département de la coopération internationale et des partenariats est chargé d'appuyer et de coordonner les relations de l'OIM avec les autres organisations internationales, la société civile, les institutions de recherche, les médias, et les donateurs gouvernementaux et multilatéraux et ceux du secteur privé. Il dirige et coordonne les activités de forum de l'OIM, le soutien de l'Organisation aux processus consultatifs mondiaux et régionaux sur la migration, la préparation des sessions des organes directeurs de l'OIM, et les fonctions de communication et d'information de l'Organisation.

81. En 2014, le Département s'est concentré sur les processus consultatifs multilatéraux se rapportant à l'élaboration des politiques de migration, et a participé à divers processus mondiaux. Il a, entre autres, apporté son concours à la mise en œuvre des recommandations du deuxième Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement ; participé au processus relatif au programme de développement pour l'après-2015 des Nations Unies en tant que membre de l'équipe interinstitutions d'appui technique ; contribué à l'étude, au niveau du système des Nations Unies, des réformes nécessaires pour être à même de mettre en œuvre le programme pour l'après-2015 ; et participé à la conférence du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) à Stockholm, où le Directeur général a prononcé l'un des discours d'orientation.

82. Pendant la période considérée, le Département a aidé les bureaux de pays à intégrer la migration dans les plans-cadres nationaux des Nations Unies pour l'aide au développement, et a renforcé la capacité de l'Organisation à participer à des processus multilatéraux en mettant sur pied un réseau de praticiens qui sera soutenu par une plateforme en ligne sur les processus multilatéraux en 2015.

83. Parmi les résultats obtenus en 2014, il convient de citer plusieurs références à la migration dans le document final du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, notamment l'intégration de cibles sur la facilitation de la migration régulière et la réduction du coût des rapatriements de fonds dans l'objectif concernant la réduction des inégalités. De même, les conclusions préliminaires des travaux préparatifs menés dans la perspective des conférences sur le climat et la réduction des risques de catastrophe qui doivent se tenir en 2015 portent à croire que des références à la migration figureront dans les documents finals des deux conférences. Par ailleurs, l'OIM a aidé le FMMD à formuler des recommandations pour le rapport de synthèse que le Secrétaire général des Nations Unies devait rédiger en vue des négociations officielles des Etats membres des Nations Unies sur le programme de développement pour l'après-2015.

A. Organes directeurs

84. En 2014, le CPPF a tenu deux sessions (en juin et en octobre). Le Conseil a, lui aussi, tenu deux sessions (en juin et en novembre), au cours desquelles il a élu un directeur général adjoint, accepté les demandes en qualité de Membre présentées par l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Samoa, et a accordé le statut d'observateur à quatorze organisations. Il a élu un nouveau Bureau, composé du Président, M. Sammie Eddico (Ghana), du Premier Vice-Président, M. Bertrand de Crombrughe (Belgique), du Second Vice-Président, M. John Paton Quinn (Australie), et du Rapporteur, Mme Marta Maurás (Chili).

85. Le Groupe de travail sur les relations entre l'OIM et les Nations Unies et sur la Stratégie de l'OIM s'est réuni à quatre reprises. Les Etats Membres ont défini son mandat et son plan de travail et ont examiné les documents qu'ils avaient demandé à l'OIM de leur soumettre. Le Conseil a décidé que le Groupe de travail poursuivrait ses travaux en 2015 et a souscrit à la proposition du Directeur général visant à engager des discussions informelles et non contraignantes avec des hauts fonctionnaires des Nations Unies sur la question des relations entre l'OIM et les Nations Unies.

Dialogue international sur la migration

86. Deux ateliers ont été organisés en 2014 sur le thème « Mobilité humaine et développement : Tendances émergentes et nouvelles possibilités de partenariats ». Le premier, consacré à la « Migration Sud-Sud : Nouer des partenariats stratégiques pour le développement », a examiné les nouvelles tendances de la mobilité humaine dans le monde, en s'intéressant plus particulièrement à la migration transfrontalière et interrégionale. L'Alliance de l'OIM entre les secteurs public et privé pour un recrutement équitable et éthique a été lancée à l'occasion de cet atelier. « Migration et famille » était le thème du second atelier, qui s'est penché sur les incidences de la migration sur le bien-être des familles. Le Dialogue international sur la migration 2014 a débouché, entre autres résultats concrets, sur deux résumés analytiques des discussions menées lors de ces ateliers.

Service de traduction

87. Composé d'une unité française et d'une unité espagnole, le Service de traduction assure la traduction et la révision de tous les documents et publications officiels en anglais, en espagnol et en français et, au besoin, dans d'autres langues. Par ailleurs, il est le pôle terminologique institutionnel pour l'OIM et d'autres organisations internationales. En 2014, son volume de travail interne a augmenté de plus de 28 %. Il a porté pour une part non négligeable sur la multiproblématique migration, environnement et changement climatique et sur la crise de l'Ebola.

B. Partenariats internationaux

88. A la demande des Etats Membres de l'OIM, le CPPF a, à sa quinzième session, discuté des PCR et a examiné leurs incidences sur la gouvernance mondiale des migrations. En 2014, l'OIM a contribué par un appui fonctionnel et opérationnel à l'organisation des réunions de PCR, et y a participé, comme suit :

- Processus de Budapest : conférence de lancement du Partenariat des routes de la soie, un projet triennal visant à s'attaquer aux questions relatives à la migration dans la région (Budapest (Hongrie)).
- Processus de Puebla : dix-neuvième Conférence régionale sur les migrations, qui a adopté la Déclaration de Managua relative à la migration des mineurs non accompagnés, qui est en augmentation (Managua (Nicaragua)).
- Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe : troisième réunion ministérielle, qui a débouché sur un projet de plan d'action régional visant à faire face à la migration irrégulière et aux flux mixtes (Lilongwe (Malawi)).
- Processus de Bali : huitième réunion du Groupe ad hoc de hauts fonctionnaires, qui a approuvé une stratégie de réduction de la migration irrégulière dans la région, ainsi que des lignes d'action visant à criminaliser les auteurs du trafic illicite et de la traite des personnes (Canberra (Australie)).
- Processus de Lima : quatorzième Conférence sud-américaine sur la migration, qui a adopté la Déclaration de Lima sur les migrations et l'inclusion (Lima (Pérou)).
- Consultations intergouvernementales sur les politiques en matière de droit d'asile, de réfugiés et de migrations : série complète de consultations axées sur diverses questions relatives à l'immigration (Copenhague (Danemark)).
- Processus d'Almaty : première réunion de hauts fonctionnaires, consacrée aux mouvements migratoires mixtes au départ de l'Afghanistan vers l'Asie centrale et la région périphérique (Almaty (Kazakhstan)).
- Seizième session ordinaire du Conseil des ministres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, qui a approuvé le Dialogue sur la migration pour les Etats de l'Afrique centrale, la structure de son Secrétariat et ses modalités de fonctionnement (N'Djamena (Tchad)).
- Dialogue d'Abou Dhabi : troisième Consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine et de destination en Asie, qui a débouché sur l'adoption de la Déclaration de Koweït (Koweït).

89. Par ailleurs, l'OIM a continué de renforcer les partenariats existants avec les organisations de la société civile et à en nouer de nouveaux à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Les consultations annuelles menées avec ces organisations continuent d'être une importante tribune de dialogue et de partenariat. La réunion de 2014, tenue à Genève, portait sur le suivi donné au Dialogue de haut niveau de 2013.

C. Médias et communication

90. En 2014, la Division Médias et communication a continué de consolider la présence en ligne et la visibilité de l'Organisation dans les grands médias internationaux écrits, audiovisuels et électroniques, afin de mettre en relief le rôle central que joue l'OIM dans le domaine de la migration. Deux articles d'opinion du Directeur général étaient parus dans le *New York Times* et *Le Monde* à l'occasion de la Journée internationale des migrants. Le Directeur général a aussi été interviewé en direct sur CNN sur la question des migrants qui périssent alors qu'ils tentent de traverser la Méditerranée avec l'aide de passeurs. Durant la période considérée, les activités de média de l'OIM étaient centrées sur la nécessité de sauver la vie des migrants qui entreprennent un voyage périlleux pour franchir des frontières maritimes et terrestres.

91. Selon Meltwater News, un système mondial de veille des médias en ligne, les articles citant les activités menées par l'OIM dans le monde ont augmenté de 46 %. La publication *Fatal Journeys: Tracking Lives Lost during Migration* a rencontré un large écho.

92. Au total, 531 notes pour la presse et articles sur des histoires personnelles ont été rédigés et diffusés (273 concernant l'Afrique et le Moyen-Orient, 91 les Amériques, 89 l'Asie, et 78 l'Europe).

93. Pendant la période considérée, la présence numérique de l'Organisation a été considérablement élargie, grâce à des sites Web thématiques et des bulletins numériques, ainsi que par une participation accrue aux médias sociaux. En 2014, le site Web de l'OIM a été consulté par 1 352 478 personnes, représentant 4 546 982 pages consultées. Par rapport à 2013, le nombre de visiteurs a augmenté de 33 % et le nombre de pages consultées de 13 %. En outre, le nombre de suiveurs sur Twitter et de « J'aime » sur Facebook a pratiquement doublé en 2014, pour se situer, respectivement, à 24 283 et 45 098. Le blog de l'OIM, lancé en 2013, a vu le nombre de ses visites doubler en un an pour se situer à 45 714 en 2014 (contre 17 084 en 2013).

94. L'OIM a lancé sa première campagne mondiale sur les médias sociaux, #MigrationMeans, à laquelle elle a associé les bureaux et le personnel de l'OIM ainsi que le grand public, ce qui lui a permis de recueillir plus de 800 photographies, envoyées des quatre coins de la planète. A l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, l'OIM a organisé une campagne « coup de tonnerre » fondée sur les comptes de médias sociaux de nombreux utilisateurs, qui a touché 520 846 personnes. Grâce à cette initiative, le compte @IOM_News est devenu un compte officiel vérifié, signifiant qu'il est une source de contenus Twitter fiable.

95. La Division Médias et communication a continué d'étendre la portée de la campagne de sensibilisation sur la contribution des migrants. Les documents initiaux, produits dans les trois langues officielles, ont été traduits dans diverses autres langues dans l'intervalle.

96. La Division a continué de jouer un rôle moteur en matière de communication avec les communautés, apportant son concours technique pour des campagnes d'information et des mécanismes de retour d'information en El Salvador, en Iraq, au Niger, aux Philippines et à Sri Lanka.

97. Elle a assuré des formations dans le domaine de la communication à l'intention de chefs de mission à Genève et à Bangkok, qui comprenaient un atelier spécial sur les sexospécificités et la communication.

D. Relations avec les donateurs

98. En 2014, la Division des relations avec les donateurs a continué de renforcer les capacités en matière de coordination et de ressources permettant de fournir en temps voulu une aide humanitaire appropriée aux populations dans le besoin. L'OIM a apporté son concours à 31 plans stratégiques d'intervention interinstitutions régionaux et nationaux, et a reçu environ 400 millions de dollars E.-U. de divers donateurs, y compris un important financement du Fonds central pour les interventions d'urgence. Une plateforme en ligne du Répertoire des appels de fonds humanitaires de l'OIM a été lancée pour fournir aux donateurs des informations en temps réel sur les besoins de l'OIM en matière d'intervention humanitaire et les lacunes à combler dans ce domaine. Les fonds demandés par l'OIM pour 2014 se sont élevés à 756 millions de dollars E.-U., ce qui témoigne d'une participation accrue de l'Organisation aux appels interinstitutions conjoints.

99. La Division a également renforcé les relations avec les donateurs, les Etats Membres et d'autres partenaires par des mesures de sensibilisation à l'action menée par l'OIM sur le terrain, comme suit : a) publication de la revue *Migration Initiatives 2015* ; b) organisation d'une visite de donateurs aux Philippines ; c) informations diffusées régulièrement en externe sur les réponses aux crises migratoires ; et d) resserrement des relations entre les donateurs et le personnel de terrain par l'organisation d'environ 16 séances d'information sur les interventions humanitaires à l'intention des donateurs/Etats Membres.

100. Sur le plan interne, la Division des relations avec les donateurs a contribué à l'amélioration des rapports, ainsi qu'à des collectes de fonds et à une mobilisation mieux informées en élaborant et actualisant les profils des donateurs, et notamment de banques régionales et de sociétés et fondations privées. Pour compléter les profils des donateurs, elle a publié le premier d'une série de livres de photos pour donateurs, qui traite plus particulièrement du partenariat noué entre l'OIM et l'Allemagne ces trois dernières années. En outre, la Division a fourni un outil permettant de surveiller la présentation des rapports aux donateurs et d'avoir une vue d'ensemble des rapports en retard. Pour ce qui est du secteur privé, elle a continué de fournir conseils et soutien à l'OIM dans ses efforts de mobilisation d'éventuels partenaires du secteur privé, et d'aider le Bureau du Directeur général à renforcer ses relations avec le Forum économique mondial.

E. Recherche sur la migration

101. En 2014, trois profils migratoires ont été achevés et quatre nouveaux numéros de la série *Migration Research* ont été publiés. En ce qui concerne la série de livres *Global Migration Issues* publiés par l'OIM et Springer, le troisième et le quatrième volume sont parus.

102. Six numéros du magazine *International Migration* ont été publiés, et un nouveau rapport (IDM n° 23) est venu compléter la série du Dialogue international sur la migration.

103. Cinq autres numéros de la revue bimensuelle *Migration Policy Practice* ont été publiés conjointement avec *Eurasylum*. Ils contiennent des articles rédigés par et pour des responsables politiques œuvrant dans le domaine de la migration, qui portent sur un large éventail de questions relatives à la migration.

104. L'OIM a continué à prendre part et à fournir une aide au FMMD et au Groupe mondial sur la migration (GMG), ainsi qu'aux discussions en cours sur l'intégration de la migration dans le programme de développement pour l'après-2015. Conjointement avec le GMG, elle a prêté son concours à l'organisation de deux retraites à New York sur la façon d'élaborer des indicateurs relatifs à la migration pour l'après-2015. La Division de la recherche sur la migration a assuré la coprésidence du groupe de travail du GMG sur les données et la recherche, qui a élaboré une proposition à l'intention de l'Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement de la Banque mondiale ; cette initiative doit déboucher sur la publication d'un guide.

105. L'ouvrage *Fatal Journeys: Tracking Lives Lost during Migration*, publié en octobre pour commémorer la tragédie de Lampedusa survenue en 2013, a reçu un large écho dans les médias. Le projet sur les migrants portés disparus a présenté les premières estimations mondiales du nombre de décès de migrants. Il est devenu une référence pour les grands médias d'information. Des travaux ont été lancés avec Gallup en vue de la réalisation d'une étude mondiale consacrée aux opinions publiques sur la migration, qui sera publiée en 2015.

106. Les travaux préparatoires en vue du Rapport *Etat de la migration dans le monde 2015*, qui portera sur les migrants et les villes, ont été lancés. Un atelier spécifique avait été organisé en juin, au cours duquel des chercheurs de l'Université de Maastricht ont présenté les résultats d'une étude portant sur huit villes dans le monde. Une première réunion du Conseil consultatif sur le Rapport a eu lieu en septembre.

107. En 2014, la Division a poursuivi son travail de recherche sur la thématique migration et environnement en mettant en œuvre le projet mondial triennal MECLEP (Migration, environnement et changement climatique : données à l'usage des politiques), en collaboration avec le point focal de l'OIM chargé de la multiproblématique migration, environnement et changement climatique. Parmi les résultats obtenus en 2014, il convient de citer la création de groupes de travail techniques dans des pays pilotes, la réalisation de six évaluations nationales sur les connaissances existantes dans ce domaine, la publication du glossaire du MECLEP, et le lancement du portail sur la migration environnementale.

108. L'OIM a apporté son concours aux travaux de l'Observatoire ACP sur les migrations, qui a fermé en juin 2014.

109. Plus de 5 000 utilisateurs sont enregistrés auprès de la librairie en ligne. A la fin de 2014, le catalogue des publications de l'OIM comprenait plus de 1 200 titres. En 2014, 102 publications sont parues, soit 21 % de plus qu'en 2013.

110. En 2014, 230 titres sont venus compléter la collection de la bibliothèque, 455 entrées ont été ajoutées au catalogue, et six publications à la bibliothèque électronique. Une première série de 50 articles électroniques a été achetée auprès d'un éditeur universitaire de premier plan. Les réactions des structures hors Siège témoignent de l'utilité de ce type de ressources. Les articles les plus souvent téléchargés traitent de la migration environnementale et du changement climatique.

F. Droit international de la migration

111. Pour renforcer et promouvoir le respect des droits des migrants conformément au droit international, et afin de renforcer les capacités nationales, l'Unité du droit international de la migration fournit aux gouvernements et à d'autres partenaires des conseils et des formations sur la gouvernance des migrations dans le respect de la légalité. Elle effectue des recherches juridiques pour éclairer les prises de décision et l'élaboration de pratiques exemplaires. En 2014, une grande partie de son travail a consisté à renforcer les capacités de nombreux pays en matière de rédaction et de révision de textes législatifs, contribuant ainsi directement à une meilleure mise en œuvre des règles internationales sur le plan national. En outre, elle a formé des personnes de plus de 40 pays – fonctionnaires gouvernementaux, diplomates, fonctionnaires internationaux et représentants de la société civile, journalistes et universitaires. En 2014, neuf Etats supplémentaires ont envoyé au moins un participant au cours sur le droit international de la migration à San Remo (Italie). Du personnel de l'Unité a pris part à un certain nombre de conférences de haut niveau dans le monde, pour diffuser des informations sur le droit international et les questions de migration.

112. L'OIM a fourni des contributions et des conseils substantiels lors des négociations de résolutions au sein du Conseil des droits de l'homme et a fait en sorte que les droits des migrants et la protection de chaque migrant, quel que soit son statut, soient pris en compte à l'échelle internationale, régionale et nationale. Les participants aux activités de renforcement des capacités se sont déclarés satisfaits de cet appui, qui influe directement sur la capacité des Etats à concrétiser leurs obligations internationales sur le plan législatif. Le renforcement des capacités permet d'appliquer effectivement ces textes législatifs sur le terrain. Cet aspect est aussi directement lié aux programmes de l'OIM, qui visent directement ou indirectement à promouvoir le respect et la protection des personnes intéressées, dans le plein respect de la légalité et des règles internationales.

113. L'Unité représente l'OIM au sein du Comité directeur international de la campagne mondiale pour la ratification de la Convention sur les droits des travailleurs migrants et du Groupe interinstitutions sur les minorités. Elle coopère avec les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme et avec les organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, tels que le Comité pour les travailleurs migrants et le Comité des droits de l'homme, afin de fournir des contributions spécifiques et de faciliter la coopération internationale et régionale sur les questions de migration.

114. En 2014, l'Unité a continué de jouer un rôle majeur dans les efforts de soutien et de mobilisation déployés par l'Organisation en faveur des droits des migrants auprès des Nations Unies, des gouvernements et de la société civile. Elle a aidé des bureaux extérieurs de l'OIM à élaborer des programmes visant à préserver les droits des migrants, à promouvoir l'image de la migration en tant que processus à gérer plutôt que comme un problème à résoudre, et a encouragé la participation des migrants ainsi que leur autonomisation. L'Unité a continué d'aider l'Organisation à suivre une approche fondée sur les droits dans l'ensemble de ses activités, politiques et programmes.

G. Migration, environnement et changement climatique

115. Etant donné l'importance des questions relatives à la mobilité humaine dans le contexte de la dégradation de l'environnement et du changement climatique, l'Organisation a

décidé en 2014 de créer la Division Migration, environnement et changement climatique. Pendant la période considérée, les travaux menés dans ce domaine ont débouché sur les résultats suivants :

- Intégration des questions relatives à la mobilité humaine dans des processus politiques. L'OIM a apporté d'importantes contributions au Sommet des Nations Unies sur le climat, à la 20^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à la troisième Conférence internationale sur les petits Etats insulaires en développement, à des initiatives pilotées par l'Union européenne, ainsi qu'à l'initiative Unité d'action des Nations Unies visant à préparer les conférences sur le climat et la réduction des risques de catastrophe devant avoir lieu en 2015.
- Renforcement de la cohérence politique par l'établissement de nouveaux partenariats avec le Forum sur la vulnérabilité climatique, le Fonds d'affectation spéciale du Forum sur la vulnérabilité climatique, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat, le Fonds vert pour le climat et l'Organisation météorologique mondiale ; et consolidation d'actions communes par l'intermédiaire du Groupe consultatif sur le changement climatique et la mobilité humaine et de l'Initiative Nansen.
- Formation à l'intention de responsables politiques et de praticiens pour leur permettre de faire face aux questions complexes relatives à la migration, à l'environnement et au climat, dans le cadre d'ateliers de renforcement des capacités régionaux et nationaux sur la multiproblématique migration, environnement et changement climatique, organisés au Chili et dans la République-Unie de Tanzanie.
- Amélioration des connaissances et des informations sur la multiproblématique migration, environnement et changement climatique, par les publications *IOM Outlook on Migration, Environment and Climate Change* et *The State of Environmental Migration 2014*, par les données recueillies grâce au projet MECLEP, ainsi que par divers autres outils de communication.

III. GESTION DES MIGRATIONS

116. Le Département de la gestion des migrations est chargé de fournir des orientations politiques aux bureaux extérieurs en matière de gestion des migrations. A cet effet, il formule des stratégies mondiales, surveille la qualité des activités de renforcement des capacités et assure la supervision technique des 28 spécialistes thématiques régionaux. En 2014, quelque 605 300 migrants ont directement bénéficié de l'aide fournie au titre de programmes supervisés et coordonnés par le Département, et beaucoup d'autres en ont bénéficié indirectement, par ses projets de renforcement des capacités et d'orientations générales.

A. Migration et santé

117. La réponse aux défis sanitaires que posent la migration et les déplacements demeure un élément essentiel des activités de l'OIM. En 2014, les dépenses de la Division Migration et santé se sont élevées à 133 millions de dollars E.-U., soit une augmentation de 38,4 % par rapport à 2013.

118. La contribution de l'OIM aux mesures visant à résoudre les problèmes transfrontaliers et à répondre aux besoins sanitaires des migrants est de plus en plus appréciée par les gouvernements et les autres partenaires. Grâce aux efforts de sensibilisation de l'OIM, les migrants sont mentionnés dans le document intitulé Stratégie mondiale et cibles pour la prévention de la tuberculose, les soins et la lutte après 2015, qui a été adopté en tant que résolution par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2014 (WHA 67.1). A l'occasion de l'Assemblée, l'OIM a organisé, conjointement avec le Programme mondial de lutte contre la tuberculose de l'Organisation mondiale de la Santé, le partenariat Halte à la tuberculose et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, un dialogue informel sur « La migration et la tuberculose dans la stratégie mondiale post-2015 contre la tuberculose : chances et défis », qui a permis aux gouvernements de présenter leur expérience de la lutte contre la tuberculose, et aux organisations internationales de faire connaître leurs stratégies de réduction de la tuberculose dans le contexte de la migration et des déplacements.

119. En 2014, l'OIM a poursuivi ses efforts en vue d'améliorer la qualité et l'efficacité du Programme d'évaluation sanitaire dans le contexte migratoire, grâce auquel plus de 280 000 évaluations sanitaires ont été réalisées dans 70 pays, majoritairement en Asie (56 %).

120. Pour pouvoir gérer les éventuelles conséquences de la mobilité humaine pour la santé publique, l'OIM a soumis des migrants au dépistage de la tuberculose évolutive avant leur réinstallation. En 2014, elle a mis en œuvre le programme du Royaume-Uni de dépistage de la tuberculose avant le départ dans 40 pays, contre huit pays pilotes au départ, et plus de 80 000 demandeurs de visa ont été soumis à un dépistage. En 2014, elle a étendu le programme de vaccination des Etats-Unis à un sixième pays. Plus de 40 000 réfugiés ont été vaccinés, et il est prévu que le programme soit mis en œuvre dans d'autres pays d'Afrique et du Moyen-Orient en 2015.

121. Les dépenses au titre de la promotion de la santé et de l'aide aux migrants ont augmenté de 71,7 % par rapport à 2013. L'OIM fournit une assistance technique à ses partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux afin de renforcer les politiques et les services de santé attentifs aux besoins des migrants. Par exemple, en 2014, elle a organisé avec le Ministère de la santé publique et de la médecine du Turkménistan une table ronde de haut niveau pour informer les fonctionnaires turkmènes des bonnes pratiques en matière de migration et de santé, notamment des normes internationales.

122. Lors de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, en mars 2014, l'OIM Népal a été récompensée pour le lancement d'un outil de diagnostic de la tuberculose, GeneXpert, au Népal. Cette distinction est décernée chaque année par le National Tuberculosis Center pour une contribution remarquable dans le domaine de la tuberculose. L'OIM a installé des appareils GeneXpert dans neuf centres de dépistage situés dans des endroits stratégiques au Népal, afin de renforcer le dépistage de la tuberculose parmi les réfugiés, les migrants et les populations d'accueil népalaises. Grâce à la technologie GeneXpert, plus de 20 000 cas suspects de tuberculose ont été examinés et près de 4 000 cas ont été détectés, dont 300 environ étaient des cas de tuberculose pharmacorésistante.

123. Les interventions sanitaires de l'OIM en faveur de populations touchées par un conflit ont représenté 16 % des dépenses de santé dans le contexte migratoire en 2014, soit une augmentation de 74 % par rapport à 2013. La prise en compte des besoins physiques,

psychosociaux et de santé mentale des migrants et des personnes déplacées dans des situations de crise fait partie intégrante du Cadre opérationnel de l'OIM en cas de crise migratoire.

124. En 2014, l'OIM a intensifié ses programmes sanitaires au Soudan du Sud, dispensant des soins de santé primaire vitaux, y compris des services complets de soins de santé reproductive, des vaccins, une éducation sanitaire et des services sanitaires de base. En Iraq, elle a contribué au programme national de lutte contre la tuberculose, par une évaluation des besoins sanitaires, un renforcement des centres de santé et des systèmes d'orientation, une formation du personnel médical, un soutien aux équipes sanitaires mobiles, et la création de cinq dispensaires mobiles qui fournissent des soins de santé primaire et des services en matière de tuberculose.

125. En 2014, l'utilité des programmes de santé mentale et de soutien psychosocial a été de mieux en mieux reconnue, comme en témoigne la forte augmentation des activités de l'OIM dans ce domaine, notamment dans les situations d'urgence et d'après-crise. Des programmes psychosociaux d'urgence ont été élaborés et développés en Bosnie-Herzégovine, en République centrafricaine, au Tchad, en Colombie, en Libye, aux Philippines, en Serbie, au Soudan du Sud, en Ukraine et au Nigéria – pour les filles kidnappées par Boko Haram – ainsi qu'à l'intention des Syriens vivant en République arabe syrienne ou à l'étranger, et des minorités chrétienne et yézidie dans le nord de l'Iraq. Des programmes d'après-crise et de stabilisation ont été élaborés ou développés en Colombie, au Népal et en Libye.

Points de la Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 6 et 10

B. Gestion de l'immigration et des frontières

Renforcement des capacités en matière de gestion des migrations et des frontières

126. Outre la formation et le développement de l'infrastructure, l'aide au renforcement des capacités des gouvernements consiste à améliorer la cohérence des politiques à l'échelle nationale et régionale. En 2014, la Division de la gestion de l'immigration et des frontières s'est employée à faire en sorte que le concept de gestion humanitaire des frontières de l'Organisation fasse partie intégrante de l'action menée par l'OIM. Plusieurs projets ont appuyé la mise en place d'une gestion humanitaire des frontières, parmi lesquels d'importantes interventions de renforcement des capacités (financées par l'UE) à la frontière syro-jordanienne, un projet d'évaluation dans trois pays se trouvant sur la route de la soie (financé par le Gouvernement de la Turquie), et des interventions dans les aéroports et aux frontières terrestres dans la région de l'Afrique de l'Ouest touchée par l'Ebola, qui visent à faciliter le dépistage et les diagnostics.

127. Les activités de renforcement des capacités en matière de gestion de l'immigration et des frontières ont augmenté de 7 % en 2014 par rapport à l'année précédente, représentant un budget total de 209 millions de dollars E.-U.. L'Australie et l'Union européenne, ainsi que le Japon et les Etats-Unis d'Amérique, étaient les principaux donateurs.

Centre africain de renforcement des capacités

128. Situé à Moshi (République-Unie de Tanzanie) dans les locaux de l'Académie régionale de formation sur l'immigration de Tanzanie, le Centre africain de renforcement des

capacités a célébré son cinquième anniversaire en 2014. Depuis sa création, il a formé plus de 3 500 personnes dans le cadre de plus de 150 activités de formation, contribuant de manière déterminante au renforcement des capacités de gestion et de gouvernance des migrations en Afrique. En 2014, le Centre a contribué à d'importants projets de gestion de l'immigration et des frontières en Angola, en Somalie, au Soudan du Sud et en Ouganda, a accueilli des délégations du siège d'Interpol à Lyon. Tout en continuant à axer ses efforts sur la gestion de l'immigration et des frontières, il a élargi son champ d'action à la lutte contre la traite, à la migration de main-d'œuvre et à la santé des migrants. Il a, en outre, aidé 21 bureaux de l'OIM situés sur le continent africain dans leurs activités de projet.

Migration assistée : Services d'appui en matière d'immigration et de visa

129. Dans ce domaine, l'OIM a continué de fournir des services internationaux de migration à des particuliers à la demande des Etats intéressés. En 2014, le portefeuille d'activités comptait plus de 60 projets actifs. L'OIM a continué de fournir des services sûrs, fiables et d'un bon rapport coût-efficacité, en mettant plus particulièrement l'accent sur la gestion et le développement des services offerts par les centres de réception des demandes de visa dans le cadre de partenariats public-privé, afin de faciliter des migrations sûres, régulières et ordonnées, ainsi que sur le développement de services de vérification à l'intention des Etats, visant à lutter contre les fraudes liées aux demandes de visa.

130. A la fin de 2014, l'OIM gérait 55 centres de réception des demandes de visa dans 52 pays. Plus de 100 000 demandes de visa ont été traitées (dans le cadre d'une assistance administrative uniquement), et des données biométriques ont été enregistrées pour plus de 20 000 demandeurs de visa. Le personnel de l'OIM chargé de fournir des informations dans ces centres a répondu à plus de 200 000 appels téléphoniques et à plus de 50 000 courriels de demandeurs de visa et de répondants.

131. En 2014, l'OIM a fourni un large éventail de services d'aide au voyage à 19 340 migrants qui, pour la plupart, se sont réinstallés en Australie, au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique.

C. Aide aux migrants

132. En 2014, l'OIM a poursuivi sa coopération avec les Etats et d'autres parties prenantes pour faire en sorte que les migrants bénéficient d'une aide appropriée et durable. Les bénéficiaires étaient notamment des demandeurs d'asile, des migrants en détresse, des migrants souffrant de problèmes de santé, des victimes de la traite, d'exploitation et d'autres formes de violences, ainsi que des migrants considérés comme étant extrêmement vulnérables à de telles violences, tels que les enfants migrants non accompagnés. L'assistance a pris les formes suivantes : logement sûr, conseils sur le retour, aide au voyage de retour et à la réintégration, repérage et évaluation des familles, assistance juridique, soutien médical et psychosocial, formation et perfectionnement, et mesures de microfinance.

133. L'OIM a supervisé la mise en œuvre, dans le monde entier, des programmes de migration de retour, en particulier des programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) et d'aide après l'arrivée et à la réintégration. Environ 42 000 migrants ont bénéficié d'une aide rien qu'au titre des programmes AVRR. Plus de 1 000 retours ont été facilités dans les treize régions ou pays d'origine suivants (par ordre décroissant) : Fédération

de Russie, Serbie, Pakistan, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Kosovo sous administration des Nations Unies (résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies), Bosnie-Herzégovine, Ethiopie, Bangladesh, Afghanistan, Iraq, Albanie et République islamique d'Iran. Les programmes AVR – surtout dans les pays de transit – ont aidé des migrants qui se trouvaient souvent dans une situation désespérée, sans accès à aucune autre forme d'aide.

134. En 2014, une attention particulière a été portée au renforcement des capacités internes dans le domaine de la migration de retour et de la réintégration. Un appui a été fourni aux dialogues sur le retour et la réintégration dans plusieurs régions du monde, dont la Chine, les Etats membres du Processus de Bali et l'Afrique de l'Est. En outre, une fonctionnalité concernant la réintégration a été élaborée pour l'Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants (MiMOSA), qui permettra aux bureaux situés dans les pays de destination, de transit et d'origine de planifier et surveiller ensemble l'aide à la réintégration fournie aux migrants de retour.

135. Afin de contribuer à une réintégration durable sur la base d'éléments factuels de meilleure qualité, l'OIM a lancé un projet d'étude comparative sur l'aide au retour et à la réintégration en partenariat avec le Gouvernement de l'Australie et l'Université de Maastricht. Un modèle permettant de définir et de mesurer la réintégration durable a été mis au point dans le cadre de ce projet, qui sera encore perfectionné afin de permettre à l'OIM de l'utiliser comme un outil de surveillance et d'évaluation des projets de réintégration.

136. En 2014, l'OIM a, par ses activités d'aide directe, accordé une protection à plus de 6 290 victimes de la traite identifiées dans plus de 90 pays, dont 3 000 femmes et plus de 1 000 enfants. Le travail et les services forcés (70 %) et l'exploitation sexuelle (17 %) étaient les principales formes d'exploitation auxquelles étaient soumises les victimes. Le Fonds d'assistance global de l'OIM, principalement financé par le Bureau de la population, des réfugiés et des migrations des Etats-Unis, demeure un outil précieux, qui a permis à l'OIM d'offrir une aide humanitaire d'urgence à plus de 100 victimes de la traite qui n'auraient pas pu bénéficier d'une assistance au titre des programmes de l'OIM. En 2014, le Fonds a enregistré une augmentation du nombre de demandes pour des groupes de victimes, exploitées à des fins sexuelles et de travail.

137. A la suite de la signature d'un mémorandum d'accord avec Interpol, au début de 2014, Interpol et l'OIM ont élaboré leur premier projet pilote conjoint de lutte contre la traite en Afrique de l'Ouest, dont la mise en œuvre débutera en mars 2015.

138. En 2014, l'OIM a présidé le Groupe interinstitutions de coordination contre la traite des personnes des Nations Unies. En octobre, celui-ci a publié un document d'orientation intitulé Prévenir la traite des personnes en s'attaquant à la demande, qui donne aux organisations et aux praticiens des orientations sur l'exploitation par le travail. Il est prévu de publier deux autres documents en 2015.

139. L'OIM a continué d'apporter un soutien aux enfants migrants non accompagnés, en fournissant des services tels que le repérage et l'évaluation des familles, le retour volontaire assisté et le renforcement des capacités des pouvoirs publics. En août 2014, l'OIM et Save the Children ont signé un accord de coopération qui vise à favoriser une collaboration plus étroite entre les deux institutions aux niveaux décisionnel et opérationnel.

140. L'OIM a continué de fournir une assistance globale et une aide au retour et à la réintégration aux migrants en détresse, en situation irrégulière ou victimes de la traite, y compris à ceux qui ont été sauvés en mer. Elle a, en outre, apporté son soutien à des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux en leur fournissant une assistance technique, en renforçant leurs capacités et en facilitant le dialogue interrégional.

141. Les crises humanitaires et migratoires complexes et prolongées accentuent les vulnérabilités et, parfois, entraînent une augmentation de la traite d'êtres humains. L'ampleur de la traite reste dans une large mesure négligée. Par exemple, la crise en Syrie a suscité des préoccupations sur la situation des femmes et des enfants victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle et de mariage forcé. En conséquence, l'OIM a effectué en 2014 une évaluation au Liban des incidences de cette crise sur les schémas de traite, identifiant plusieurs cas de traite et des lacunes dans les mesures de lutte en place. Elle a, en outre, commencé une évaluation régionale axée plus particulièrement sur l'Iraq et la Libye, en vue de mieux comprendre la traite et l'exploitation et de renforcer la riposte à ces fléaux.

142. En 2014, quelque 205 millions de dollars E.-U. ont été reçus pour des activités d'aide aux migrants. Les gouvernements des pays d'accueil et l'UE ont été les principaux bailleurs de fonds pour les activités AVRR de grande envergure, tandis que pour les activités d'aide aux migrants vulnérables, les principaux donateurs ont été le Danemark, le Japon, la Norvège, la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique.

Points de la Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 10 et 11

D. Migration de main-d'œuvre et développement humain

143. L'OIM appuie les efforts déployés par les gouvernements pour mobiliser les ressources générées par la mobilité humaine, selon trois axes thématiques : la migration de main-d'œuvre, la formation et l'intégration des migrants, et le couple migration et développement. En 2014, l'Organisation a attiré l'attention sur le lien entre la migration et le développement humain dans des enceintes multilatérales mondiales, telles que le FMMD, et dans le cadre des discussions sur le programme de développement pour l'après-2015. En 2014, la Division Migration de main-d'œuvre et développement humain a supervisé plus de 200 projets actifs et des dizaines d'autres en collaboration avec d'autres divisions et départements de l'OIM.

144. Une grande attention a été portée en 2014 à la nécessité de promouvoir des pratiques de recrutement éthiques et la transparence dans les chaînes d'approvisionnement en main-d'œuvre, afin de réduire les coûts de la migration et d'accroître ses avantages pour le développement. L'OIM a continué de collaborer avec le secteur privé, notamment en matière de promotion du recrutement éthique de main-d'œuvre. Pour encourager des pratiques de recrutement équitables et transparentes, elle a lancé l'Alliance entre les secteurs public et privé pour un recrutement équitable et éthique, créant une plateforme de consultation multipartite consacrée aux outils novateurs qui favorisent le recrutement éthique, dont le Système IRIS d'intégrité du recrutement international. En outre, elle a élaboré et organisé à l'intention des auditeurs sociaux des programmes de formation sur l'identification de l'exploitation par le travail et la traite d'êtres humains aux fins de travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement des sociétés.

145. La Division a continué de soutenir l'Organisation dans ses activités avec les processus régionaux, a collaboré étroitement avec Sri Lanka, qui assure la présidence du Processus de Colombo, et a fourni des services d'expert dans les domaines du recrutement éthique, de l'orientation avant le départ et des rapatriements de fonds à la présidence du Processus de Colombo et lors de deux réunions de hauts fonctionnaires organisées dans le cadre de ce processus.

146. En ce qui concerne la réduction des coûts de transfert de fonds, un nouveau partenariat a été noué en 2014 entre l'OIM et l'Union postale universelle, qui a débouché sur l'élaboration d'un projet conjoint au Burundi, également en partenariat avec la Régie nationale des postes du Burundi. Ce projet a pour objectif de réduire les coûts de transfert de fonds grâce au renforcement des services de transfert de fonds proposés par les bureaux de poste nationaux. Il s'agit d'un projet multidonateurs de 4 millions de dollars E.-U., partiellement financé par la Belgique et la Turquie. Les activités devraient débuter en février 2015.

147. Les modules de formation de l'OIM sur la migration internationale et le développement ont été lancés avec succès en 2014, et ont contribué à faire de l'OIM une source d'expertise mondiale dans ce domaine. Ils permettent aux responsables politiques et aux praticiens de mieux comprendre la complexité de la migration internationale et du développement. Des activités de formation régionales et nationales ont été organisées au Moyen-Orient et en Afrique en 2014, et d'autres sont prévues en Asie centrale et en Europe. Les modules de formation sont disponibles en arabe, en anglais, en français et en russe.

148. En 2014 a débuté le programme mondial conjoint de l'OIM et du Programme des Nations Unies pour le développement, Intégration de la migration dans les stratégies de développement national, financé par la Direction du développement et de la coopération de la Suisse et mis en œuvre dans huit pays. Ce programme aide les pays partenaires à formuler et à mettre en œuvre des politiques de migration et développement globales et cohérentes, fondées sur des mécanismes de coordination durables et des données factuelles solides, et à définir les priorités nationales dans ce domaine.

149. En 2014, l'OIM et l'Institut universitaire européen ont été désignés pour conseiller la Commission européenne (CE) et renforcer les capacités de sa Direction générale de la coopération internationale et du développement, ainsi que celles des délégations de la CE, en matière de politique de migration et développement. Cette initiative doit aussi aider la Direction générale à réfléchir aux orientations futures du cadre politique de migration et développement de l'UE.

150. Dans le cadre de l'Initiative conjointe pour la migration et le développement, l'OIM a continué d'élaborer des outils de formation pour les autorités et organisations locales qui ont un intérêt à promouvoir le développement local et la migration, en partenariat avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail.

151. En considération du rôle fondamental que joue l'intégration en réponse aux vulnérabilités et aux besoins des groupes marginalisés, l'OIM a mis en œuvre, en 2014, plus de 60 projets qui ont facilité l'intégration socioéconomique de migrants, et offert une plateforme de dialogue régional sur l'intégration des migrants.

152. Des activités de formation pour migrants ont été menées dans 53 pays sur cinq continents, notamment en Asie (Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines et Thaïlande), au Moyen-Orient (Egypte, Iraq, Liban, Jordanie et Soudan), ainsi qu'au Kenya et en Turquie. Au total, 38 413 migrants ont participé à une session d'orientation précédant le départ ou après l'arrivée. Parmi eux, 26 606 (69 %) étaient des réfugiés ou des demandeurs d'asile, 9 418 (24 %) des travailleurs migrants, et les 7 % restants étaient des migrants, des membres de la famille dans le cas d'un regroupement familial, des mineurs non accompagnés, des étudiants et des apatrides. Les bénéficiaires des activités de formation pour migrants ont représenté 78 nationalités, et 44 % d'entre eux étaient des femmes.

153. En réponse à l'intérêt croissant de l'UE pour la réinstallation de Syriens, l'OIM a contribué à l'élaboration de modules d'orientation avant le départ à l'intention de nouveaux pays de réinstallation, dont l'Autriche, la Belgique, la France et la Suisse. Elle met au point des outils pour aider les municipalités et les communautés à mieux comprendre les besoins des nouveaux arrivants grâce à des profils culturels, des évaluations des besoins et des séminaires d'information.

154. L'OIM a aussi mis en œuvre, en 2014, plusieurs initiatives régionales dans l'UE, destinées à améliorer les services d'intégration avant le départ offerts aux migrants et à faciliter leur intégration politique, sociale et économique ultérieure dans les pays de destination. A cet égard, le projet HEADSTART aide à mieux comprendre les bonnes pratiques suivies en matière de services d'intégration avant le départ, y compris la mise en adéquation de l'offre et de la demande d'emploi et la reconnaissance des qualifications. Deux autres projets ont été lancés, sur la participation à la vie politique et la citoyenneté active, qui visent à donner les moyens aux jeunes migrants de participer aux processus décisionnels locaux et à les encourager à prendre l'initiative d'une telle participation.

155. Afin d'améliorer l'intégration des travailleurs migrants sur leur lieu de travail, leur maintien dans les effectifs et le perfectionnement de leurs compétences, un certain nombre d'initiatives ont été prises en 2014, telles que le projet WORK-INT, mené par l'OIM et FIERI, un cercle de réflexion italien, qui a pour objectif de mieux connaître les schémas d'intégration sur le lieu de travail des professionnels de la santé étrangers en Europe.

Points de la Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 8 et 12

E. Fonds de l'OIM pour le développement

156. En 2014, 7 713 289 dollars E.-U.¹ (comprenant les dépenses administratives) ont été alloués pour 48 projets dans 53 Etats Membres de l'OIM, et 119 projets approuvés précédemment ont fait l'objet d'un suivi. Comme par le passé, la distribution des fonds alloués à chaque région a été étroitement calquée sur la représentation des Etats Membres de ces régions qui remplissaient les conditions requises. En Afrique, le Fonds de l'OIM pour le développement a soutenu 19 initiatives à hauteur de plus de 2 900 000 dollars E.-U. en faveur de 19 Etats Membres remplissant les conditions requises. En Amérique latine et dans les Caraïbes, 1 580 000 dollars E.-U. ont été alloués pour 11 initiatives en faveur de 12 Etats

¹ Les Gouvernements de l'Autriche, de la Belgique et des Etats-Unis d'Amérique ont versé des contributions sans affectation spéciale qui font partie des revenus de soutien opérationnel affectés au Fonds de l'OIM pour le développement en 2014. Le Gouvernement du Chili a versé une contribution de 30 000 dollars E.-U., et des dons à hauteur de 186 dollars E.-U. ont été versés en ligne.

Membres remplissant les conditions requises. En Asie, 11 initiatives en faveur de 12 Etats Membres ont été financées pour un total de 1 728 806 dollars E.-U.. En Europe, 839 481 dollars E.-U. ont été alloués pour six projets, au profit de neuf Etats Membres. Au Moyen-Orient, un projet a été approuvé pour le Yémen à hauteur de 150 000 dollars E.-U..

157. Tout au long de 2014, diverses mesures ont été prises par le personnel de tout le réseau de l'OIM pour améliorer l'administration et le fonctionnement du Fonds et de ses projets, et notamment pour faire avancer l'élaboration du système PRIMA (Project Information and Management Application – logiciel d'information et de gestion des projets) (un système informatique destiné à faciliter la gestion du Fonds et de ses projets), intégrer les questions de sexospécificité, et examiner des projets se rapportant aux diasporas, des projets de profil migratoire et des projets visant à renforcer les capacités de gestion des migrations. Les projets examinés ont été globalement jugés efficaces. Des recommandations ont été formulées pour la planification et la conception futures de projets.

Points de la Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11 et 12

IV. OPERATIONS ET SITUATIONS D'URGENCE

158. Le Département des opérations et des situations d'urgence supervise et coordonne les activités de l'OIM dans les domaines suivants : préparation et réponse ; transition et redressement ; biens fonciers et immobiliers et réparations ; réinstallations et mouvements. Ces activités apportent une réponse globale et fournissent une aide complète aux populations touchées par une crise ou exposées au risque de crise. En outre, neuf spécialistes des situations d'urgence basés dans les bureaux régionaux fournissent un soutien technique, assurent la coordination et veillent à la cohérence thématique et géographique. Les activités du Département relèvent des points 1, 2, 3, 5, 8, 9, 10 et 11 de la Stratégie de l'OIM.

159. En 2014, environ 20 millions de personnes ont directement bénéficié de plus de 300 projets menés sous la supervision du Département, en sus de ses programmes spécialisés, ce qui représente une augmentation de plus de 6 millions de bénéficiaires par rapport à 2013. Environ 32 % de ces derniers se trouvaient en Asie, essentiellement du fait des activités de transition et de redressement menées pour faire la soudure avec les secours apportés au lendemain de l'ouragan Haiyan aux Philippines. Environ 27 % des bénéficiaires se trouvaient au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et 18 % en Afrique de l'Est. Bien que les projets du Département soient soucieux des sexospécificités, 40 % environ d'entre eux comprenaient explicitement un volet consacré à la problématique hommes-femmes ou à l'intégration des sexospécificités.

160. Au niveau multilatéral, le Département a continué d'être à la tête des contributions de l'Organisation au prochain Sommet mondial sur l'aide humanitaire (2016), participant aux trois consultations régionales et faisant avancer des questions fondamentales telles que les migrants pris dans une crise, la participation de la diaspora et l'innovation. Il a contribué, en outre, aux deux sessions préparatoires de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe, qui se tiendra à Sendai (Japon) en 2015, et a participé aux préparatifs en vue du processus de développement durable des Nations Unies pour l'après-2015. Dans le cadre du renforcement des partenariats bilatéraux, la direction de l'OIM et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) ont tenu leur première

réunion du genre à New York en décembre 2014, au cours de laquelle ils ont clairement défini les prochaines mesures à prendre pour renforcer leur collaboration.

161. Grâce à des fonds versés par les Gouvernements de la Suède, de la Suisse et des Etats-Unis d'Amérique, l'OIM a lancé un processus consultatif rigoureux visant à développer sa politique humanitaire, afin de pouvoir mener une action humanitaire cohérente fondée sur des principes. Un groupe de travail sur la politique humanitaire a été créé. Composé de 50 membres du personnel de bureaux de pays, de bureaux régionaux et du Siège, il a tenu deux réunions au cours desquelles il a rédigé un projet de politique générale prêt à être expérimenté sur le terrain.

162. Un certain nombre d'initiatives ont été lancées pour intégrer la protection dans le Cadre opérationnel en cas de crise migratoire de l'OIM, y compris la mise au point d'outils opérationnels d'intégration de la protection. L'OIM a publié trois documents de travail sur les dimensions migratoires des crises (Afghanistan, République centrafricaine et Somalie) qui, par la suite, ont été utilisés aux fins de planification nationale. La mise en œuvre du Cadre opérationnel s'est poursuivie en 2014. Par exemple, le Bureau régional du Caire a organisé trois formations (en Iraq, au Koweït et en Libye) consacrées à la planification en cas d'imprévu, à la gestion des crises, à la réduction des risques, à la gestion de la coordination et de l'information, ainsi qu'à l'évaluation de la vulnérabilité. Par ailleurs, les Etats, les organisations internationales et les groupes de la société civile sont de plus en plus nombreux à faire l'éloge de l'approche suivie par le Cadre opérationnel, ce qui atteste d'un prestige accru de l'OIM ainsi que d'une reconnaissance toujours plus grande de son rôle avant, pendant et après une crise.

163. Les Gouvernements des Philippines et des Etats-Unis d'Amérique ont officiellement lancé l'initiative Migrants dans les pays en crise (MICIC) lors du FMMD tenu en mai 2014. Cette initiative a principalement pour but d'améliorer l'aptitude et la capacité des Etats et des autres parties prenantes à mieux se préparer, à mieux répondre et à mieux faire face aux conséquences à long terme d'une crise pour les migrants se trouvant dans un pays en crise, pour leur famille et leurs communautés d'accueil et d'origine. Avec le soutien financier des Etats-Unis d'Amérique, qui pilotent cette initiative conjointement avec le Gouvernement des Philippines, l'OIM a institué un secrétariat pour appuyer l'initiative MICIC. Celui-ci contribuera, par une série de consultations régionales largement ouvertes et des consultations de parties prenantes, à l'élaboration de lignes directrices non contraignantes et à l'établissement d'un recueil de pratiques efficaces permettant d'améliorer la protection et l'aide offertes aux migrants pris dans un pays en crise.

164. Créé en 2011, le Mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires a pour vocation de faire la soudure entre le lancement des opérations d'urgence et le moment auquel sont reçus les fonds des donateurs destinés à venir en aide aux migrants internationaux pris dans une crise. Depuis sa création, le Mécanisme a permis à l'OIM d'intervenir rapidement dans neuf pays, notamment en République centrafricaine, en Ethiopie et en République arabe syrienne. Bien que l'objectif d'atteindre un solde de 30 millions de dollars E.-U. ne soit pas encore atteint, le niveau de financement actuel du Mécanisme se situe à 10 millions de dollars E.-U., soit 3,3 millions de plus qu'en 2013.

165. Les violences sexuelles et sexistes sont un problème international de santé publique et de droits de l'homme. Consciente que de nombreux facteurs peuvent aggraver les risques

de telles violences dans les situations d'urgence complexes, l'OIM a mis en œuvre un large éventail d'activités fondées sur une approche non sélective à l'intention de tous les survivants à chaque phase d'une crise. Un rapport sur l'état de mise en œuvre des engagements pris par l'OIM pour s'attaquer aux violences sexuelles et sexistes dans les situations d'urgence a été présenté à une manifestation de haut niveau organisée dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies tenue en 2014, intitulée « Call to Action on Protection from Gender-Based Violence in Emergencies ». Si le terme « violences sexuelles et sexistes » englobe toutes sortes d'abus, l'exploitation et les violences sexuelles commises par des travailleurs humanitaires sont particulièrement choquantes. Pour y remédier, l'OIM coordonne un programme pilote interinstitutions d'une durée de deux ans, qui vise à instituer des mécanismes de plainte dans des situations d'urgence. Des activités au titre de ce programme ont démarré en Ethiopie avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (novembre 2013), et en République démocratique du Congo avec Save the Children (octobre 2014).

Principales interventions menées en réponse à une crise

166. L'année 2014 a été marquée par plusieurs crises graves et simultanées qui, dans leur majorité, ont éclaté ou se sont aggravées en raison de conflits et de violences. La réponse humanitaire à ces crises a posé d'importantes difficultés à l'OIM et à d'autres organisations humanitaires. L'Organisation a engagé d'importantes opérations de secours pour répondre aux situations d'urgence ci-après, toutes décrétées de niveau 3.

- **Soudan du Sud**

167. En 2014, la plus grande opération humanitaire de l'OIM a été menée au Soudan du Sud. Tout au long de l'année, l'OIM a fortement renforcé sa présence et ses interventions, déployant dans le pays plus de 100 fonctionnaires internationaux. Elle a mis en œuvre sa Matrice de suivi des déplacements (MSD), qui a permis de fournir à la communauté humanitaire des informations actualisées sur la situation dans les sites de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. En outre, elle a perfectionné sa méthode d'enregistrement, en lançant un système d'enregistrement biométrique. En sa qualité de chef de file du groupe sectoriel des abris d'urgence/articles non alimentaires et de co-chef de file du groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps, l'OIM gère la filière d'approvisionnement, achetant et transportant les articles pour les abris et les articles non alimentaires pour l'ensemble de la réponse humanitaire. En août, elle a commandé une évaluation en temps réel, externe et indépendante, de sa performance institutionnelle dans les situations d'urgence de niveau 3 et en tant que chef de file sectoriel. Les recommandations issues de cette évaluation ont été incorporées dans la planification et la programmation pour 2015.

- **République arabe syrienne**

168. Près de quatre ans après l'éclatement de la crise en Syrie, on estime à 7,6 millions le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, à 12,2 millions le nombre de celles qui ont besoin d'une aide humanitaire en République arabe syrienne, et à 3,7 millions le nombre de réfugiés. Au 31 décembre 2014, les quelque 600 membres du personnel de l'OIM présents sur l'ensemble du territoire de la République arabe syrienne et dans les pays voisins ont porté assistance à plus de 2 millions de personnes directement touchées par la crise.

169. L'OIM a renforcé sa présence dans tout le pays, notamment en augmentant de 40 % le volume de ses opérations de secours à travers les lignes de front. Grâce au dévouement et au courage de son personnel sur le terrain et de ses partenaires d'exécution, des articles de secours essentiels ont été distribués à près de 1,8 millions de personnes, des trousse médicosanitaires et des consultations ont été offertes à 130 000 personnes, une aide psychosociale a été apportée à 35 000 Syriens, 60 000 personnes ont bénéficié de réparations et d'améliorations apportées à leurs abris (y compris des équipements d'eau, d'assainissement et d'hygiène) ainsi que d'assemblages d'abris d'urgence, 1 000 ménages ont reçu des moyens de subsistance et/ou un travail contre rémunération, 2 700 réfugiés non syriens ont été réinstallés, 700 migrants en détresse en République arabe syrienne ont été évacués dans leur pays d'origine, et une formation à la lutte contre la traite a été dispensée à 1 200 personnes (travailleurs humanitaires, professionnels et travailleurs sociaux).

170. Au titre du Plan de gestion régionale 2014 de la situation des réfugiés syriens, l'OIM a mené des activités en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie. En **Egypte**, elle a amélioré l'accès aux services sanitaires, a porté assistance à des réfugiés détenus, et a sensibilisé aux risques liés à la migration irrégulière. En **Iraq**, 150 000 personnes ont reçu des articles non alimentaires essentiels et ont bénéficié d'une aide au transport, d'une formation aux moyens de subsistance et d'un soutien pour monter de petites entreprises. En **Jordanie**, l'Organisation a continué de jouer un rôle moteur en matière d'aide au transport, et a fourni une aide médicale humanitaire essentielle à plus de 150 000 réfugiés. Le Bureau de l'OIM en Jordanie a mené des activités de gestion humanitaire des frontières et a fourni une aide en matière de lutte contre la traite à plus d'un millier de personnes. Au **Liban**, l'OIM a offert une assistance à plus de 108 000 réfugiés syriens, Libanais de retour au pays et Libanais vulnérables, sous la forme d'une aide à la réinstallation, de soins de santé primaire, d'articles non alimentaires et d'abris, d'un soutien psychosocial, d'un travail contre rémunération et d'un soutien matériel. En **Turquie**, plus de 75 000 réfugiés urbains et 20 000 réfugiés installés dans des camps ont reçu des articles non alimentaires, tandis que plus de 33 000 réfugiés installés dans des camps ont bénéficié d'une aide au transport. Quarante-vingt-huit mille réfugiés répartis sur l'ensemble du territoire ont bénéficié d'une aide sous la forme d'un accès à l'éducation, de bons alimentaires et de bons d'hygiène, ainsi que de paniers alimentaires d'urgence. En outre, un accès quotidien à des cantines a été mis en place pour 4 000 Syriens vulnérables.

- **République centrafricaine**

171. En 2014, le Bureau de l'OIM à Bangui a ouvert ses portes. Il emploie douze fonctionnaires internationaux et cinquante membres du personnel recrutés sur le plan local. Plus de 100 000 migrants vulnérables et en détresse ont été évacués ou rapatriés dans leur pays d'origine, et près de 10 000 ont bénéficié d'une aide directe au transport international. L'OIM a développé sa Matrice de suivi des déplacements pour appuyer l'action du groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps, qui lui a permis de recueillir des données sur les besoins et les lacunes multisectoriels et de communiquer les résultats obtenus à ses partenaires humanitaires. Elle a, en outre, suivi et enregistré les populations déplacées sur le territoire centrafricain, ainsi que les migrants qui ont fui le pays. En coordination avec les gouvernements, 5 600 personnes ont bénéficié d'une aide au rapatriement.

- **Iraq**

172. La crise humanitaire en Iraq n'a cessé de s'aggraver tout au long de 2014. L'OIM dirige un groupe de travail technique sur la collecte de données relatives à la migration. En décembre, la MSD a permis d'identifier et de localiser quelque 2,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, dont près de la moitié se trouvaient dans la région du Kurdistan. En sa qualité de co-chef de file du groupe sectoriel des abris/articles non alimentaires, l'OIM a distribué des trousseaux d'articles non alimentaires à plus de 62 000 familles. Elle a également distribué des barils de kérosène ainsi que des bons de combustible dans des trousseaux d'articles non alimentaires spécialement conçues pour résister au froid. A la fin de l'année, 5 000 barils de kérosène et bons de combustible ont été distribués à 25 000 personnes déplacées dans la région du Kurdistan.

- **Crise de l'Ebola**

173. L'OIM a riposté sans délai à la crise de l'Ebola en Afrique de l'Ouest. En collaboration avec les gouvernements des pays visés et avec des partenaires internationaux, elle a mis en œuvre diverses activités. Au Libéria, elle a ouvert et administré trois unités de traitement spécialisées. En Sierra Leone, elle a développé et géré une formation de travailleurs sanitaires et a mis en place des programmes dans le principal centre de formation du pays, qui agréé plus de 800 personnes chaque semaine et gère la distribution de trousseaux sanitaires d'urgence. En Guinée, l'OIM a modernisé l'infrastructure de 18 centres d'opérations d'urgence au niveau des préfectures. Au Mali, elle était chargée de la surveillance sanitaire et de l'orientation des cas suspects dans plus de vingt des principales zones de passage frontalier. En outre, elle a renforcé la surveillance sanitaire dans les aéroports au Libéria, au Mali, au Sénégal et en Sierra Leone.

A. Préparation et réponse

174. L'OIM a examiné et approuvé plus de 200 projets de réponse à des situations d'urgence, et a fourni une assistance technique y afférente. En 2014, le volume de son portefeuille d'activités d'aide humanitaire à l'échelle mondiale l'a une nouvelle fois placée au sixième rang sous l'angle des projets du même genre menés par des organisations analogues². Les activités de préparation et de réponse mises en œuvre comprenaient des services vitaux d'urgence, ou encore la gestion de la préparation et des risques de catastrophe. Les transports, la fourniture d'abris d'urgence et d'articles non alimentaires, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la logistique et la gestion et la coordination des camps étaient des activités d'aide menées au titre de la préparation et de la réponse.

Soutien à la réforme humanitaire et participation au système sectoriel

175. En sa qualité de membre actif du Comité permanent interorganisations, l'OIM joue un rôle clé dans la coordination et la réforme humanitaire. Le Directeur général assiste régulièrement aux réunions des représentants principaux du Comité. En décembre 2014, il a accueilli leur réunion au Siège de l'OIM. Le Département des opérations et des situations d'urgence représente l'OIM au sein du Groupe de directeurs des programmes d'aide d'urgence, qu'il a rejoint pour des missions d'évaluation au Soudan et au Soudan du Sud (mars 2014) et au Yémen et en Somalie (juin-juillet 2014). L'OIM prend aussi régulièrement

² Source : Service de surveillance financière de l'OCHA.

part au Groupe de travail du IASC, à l'Equipe spéciale sur l'obligation redditionnelle à l'égard des populations touchées, au Groupe de travail pour la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, à l'Equipe spéciale du Groupe mondial de la protection chargée de mettre en œuvre les tâches prioritaires en matière de protection du IASC, ainsi qu'aux groupes de travail de ce dernier qui s'occupent de la protection de l'enfance, des violences sexistes, ainsi que du logement et des biens fonciers immobiliers.

176. L'OIM est l'organisme chef de file du groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps pour les déplacements provoqués par une catastrophe naturelle. En 2014, elle a mené des activités de coordination et de gestion des camps dans 33 pays dans le monde. En outre, elle a proposé des activités de renforcement des capacités et de préparation dans le domaine de la coordination et de la gestion des camps à plus de 16 000 partenaires humanitaires, membres de communautés, autorités nationales et membres du personnel de l'OIM.

177. L'OIM a continué d'être un partenaire actif au sein du groupe sectoriel des abris d'urgence, dont elle codirige le Groupe de travail sur l'obligation redditionnelle. Par ailleurs, elle a dirigé ou codirigé le groupe des abris ou une structure de coordination interinstitutions équivalente dans un certain nombre de crises, notamment au Soudan du Sud et en Iraq, et a mené des activités dans le domaine des abris dans 34 pays du monde.

178. Grâce à sa Matrice de suivi des déplacements, l'OIM a contribué à des décisions stratégiques prises en meilleure connaissance de cause et à la coordination humanitaire dans treize pays, en identifiant le nombre de personnes déplacées et en les localisant, ainsi qu'en déterminant leurs besoins humanitaires connexes. Des indicateurs de protection sont actuellement intégrés dans la Matrice pour améliorer la surveillance et l'analyse des risques de violences sexistes dans les sites de déplacement. Cette initiative est expérimentée en Iraq, aux Philippines et au Soudan du Sud. En outre, l'OIM s'emploie à tirer parti des données produites par la MSD en créant un registre central de données d'envergure mondiale.

B. Transition et redressement

179. Les activités de transition et de redressement ont consisté à apporter, à l'échelle régionale et nationale, un appui de politique générale et des orientations techniques dans des situations de transition ou d'après-crise. Elles ont complété les secours apportés par l'OIM en cas de catastrophe naturelle et de conflit, en s'attaquant aux causes profondes et aux conséquences à long terme de la migration provoquée par une crise. En 2014, 155 propositions concernant une assistance technique ont été approuvées, parmi lesquelles 95 projets de 37 bureaux extérieurs ont obtenu un financement. Ces projets ont bénéficié à quelque 5 millions de personnes dans 40 pays, en sus des projets mondiaux et régionaux. La priorité a été donnée, dans les divers domaines programmatiques, aux approches participatives ouvertes à tous, qui permettent aux hommes et aux femmes de différents groupes de participer à la conception, à la mise en œuvre, et à la surveillance de la plupart des projets de transition et de redressement.

180. En 2014, l'OIM a lancé 15 nouveaux projets de consolidation de la paix portant, entre autres, sur des mesures socioéconomiques, sur la réconciliation par la remise en état d'infrastructures symboliques, et sur des activités de réduction des conflits. En outre, l'OIM a

continué d'être à la pointe d'activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration de deuxième génération dans le domaine de la réintégration socioéconomique, de l'appui aux victimes et de la prévention du recrutement de jeunes à risque. En ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité, son action visait à professionnaliser les forces de police au Pérou et dans la République démocratique du Congo et à en renforcer les capacités, de même qu'à développer la capacité du Ministère de la défense de la Bosnie-Herzégovine afin de rééquilibrer les institutions publiques de sécurité.

181. En 2014, 45 nouveaux projets de stabilisation communautaire ont permis d'atténuer et de prévenir les effets de pressions migratoires négatives et de se relever des séquelles durables d'une crise. Les programmes les plus importants dans ce domaine ont été mis en œuvre en République centrafricaine, en Colombie, en République démocratique du Congo, en Iraq, en Somalie, au Soudan du Sud et au Sahel. En outre, quinze nouveaux projets de solutions durables ont été lancés, qui visent notamment à aider des communautés déplacées par de nouvelles crises, dont les inondations en Bosnie-Herzégovine et en Serbie et le conflit en cours en Ukraine, ainsi qu'à résoudre la question des déplacements en Angola, au Burundi, aux Philippines, au Rwanda, au Soudan, au Zimbabwe et au Kosovo placé sous administration des Nations Unies (résolution 1244 du Conseil de sécurité). D'autres initiatives étaient axées sur des solutions durables pour des Colombiens en Equateur, des Somaliens à Djibouti et des Syriens en Turquie. Des mesures axées sur les moyens de subsistance et adaptées aux besoins des bénéficiaires ont été mises en œuvre, en particulier pour des femmes, par exemple en Azerbaïdjan, au Tchad, à Djibouti, en Iraq, en Somalie et au Yémen.

182. Pour promouvoir la résilience des communautés vulnérables aux catastrophes et réduire les risques auxquels elles sont exposées, l'OIM a mis en œuvre neuf nouveaux projets de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience en Indonésie, dans la République démocratique populaire lao, au Myanmar (deux projets), au Népal, aux Palaos, aux Philippines, au Timor-Leste et au Viet Nam. Des activités opérationnelles sont venues appuyer le dialogue de l'OIM sur les mesures à prendre concernant les articulations entre la mobilité humaine, la réduction des risques et la résilience, et elles ont influencé les préparatifs de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe à Sendai (Japon), en 2015.

183. En 2014, l'OIM s'est constamment employée à renforcer ses partenariats avec le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix et l'Instrument de l'Union européenne contribuant à la stabilité et à la paix, et a continué de participer activement au Groupe de travail interinstitutions sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration. Elle est devenue membre du Groupe stratégique consultatif du groupe sectoriel du relèvement rapide, tout en continuant de prendre part à la formation dispensée aux conseillers pour le relèvement rapide et aux coordonnateurs du groupe du relèvement rapide. Les efforts déployés par l'OIM pour promouvoir le relèvement rapide ont notamment revêtu la forme de contributions à la note d'orientation du IASC sur le relèvement rapide intergroupes (IASC Guidance Note on Inter-Cluster Early Recovery).

Activités de soutien en matière électorale

184. En 2014, les programmes de soutien en matière électorale concernaient notamment le vote à l'étranger (Libye), l'aide aux gouvernements en vue de promouvoir la participation de tous aux élections dans les communautés déplacées et marginalisées ainsi que la transparence électorale (Soudan et Colombie), ou encore la fourniture d'un soutien logistique aux missions

d'observation électorale de l'UE (Colombie, Malawi, Maldives, Soudan, Tunisie et Kosovo placé sous administration des Nations Unies (résolution 1244 du Conseil de sécurité)). L'OIM a mis en œuvre onze nouveaux projets de soutien en matière électorale portant sur six processus électoraux, dotés d'une enveloppe totale de 11,8 millions de dollars E.-U..

C. Biens fonciers et immobiliers et réparations

185. Les activités menées dans le domaine des biens fonciers et immobiliers et des réparations ont consisté à fournir à des autorités nationales et à des acteurs internationaux soutien et conseils sur les questions de biens fonciers et immobiliers et de réparations liées à une crise, ainsi que sur les politiques de justice transitionnelle.

186. En 2014, le Président du Tribunal pénal international pour le Rwanda a demandé à l'OIM de lui fournir une assistance technique en vue d'élaborer des possibilités de réparation à l'intention des survivants du génocide de 1994. Après la conclusion d'un mémorandum d'accord avec le Ministre de la justice, l'OIM a consulté plus d'une centaine de parties prenantes pour connaître les attentes quant à un éventuel programme de réparations, et a soumis au Gouvernement du Rwanda un projet de document présentant diverses possibilités, auquel l'entité chargée des réparations créée par le Ministère de la justice doit apporter des contributions.

187. Aux Philippines, des experts de l'OIM ont fourni à la Commission d'indemnisation des victimes de violations des droits de l'homme, chargée de mettre en œuvre la loi de 2013 sur les réparations aux victimes des violations des droits de l'homme, un soutien technique qui a débouché sur un premier plan de travail ainsi que sur une vaste stratégie permettant à la Commission d'examiner et de trancher les 35 000 demandes dont elle est actuellement saisie.

188. En Colombie, l'OIM a continué d'apporter son appui à la mise en œuvre de la loi sur les victimes et à la résolution des questions foncières et de justice transitionnelle dans le cadre des efforts en cours de consolidation de la paix. Avec le soutien de l'Organisation, l'Unité des victimes a enregistré plus de 7 millions de victimes (près de 15 % de la population colombienne) et a approuvé près de 485 000 demandes de réparation personnelles. Au Népal, l'OIM a lancé un projet visant à garantir aux personnes touchées par le conflit un accès aux programmes d'aide aux victimes mis en place par le pays.

189. Au Yémen, l'OIM a fourni un soutien technique, mis à disposition son expertise et dispensé une formation à la Commission des questions foncières chargée de traiter les plaintes déposées par plus de 120 000 victimes de dépossession des terres. En Iraq, l'OIM a mis en place des groupes de discussion parmi les populations récemment déplacées, afin de déterminer la nature et l'importance des pertes de biens fonciers et immobiliers dues à la crise en cours. En Bosnie-Herzégovine, en Serbie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, elle a continué d'apporter une aide humanitaire et sociale à plus de 8 000 survivants roms de l'Holocauste. En Bosnie-Herzégovine, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, ONU-Femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population, l'OIM a évalué la quantité, la qualité et la répartition des données sur les victimes de violences sexuelles en temps de conflit.

190. Des experts de l'OIM ont apporté leur contribution à des conférences internationales, à des ateliers et à des formations consacrés à la justice transitionnelle et aux questions

foncières et de ressources naturelles liées à une crise. A la Commission européenne, par exemple, ils ont fait un exposé sur les questions foncières dans le contexte de la réimplantation et du changement climatique. Conjointement avec l'Institut des Etats-Unis pour la paix, la Banque mondiale et l'Agence des Etats-Unis pour le développement international, l'OIM a continué en 2014 de former des professionnels aux questions relatives aux biens fonciers et immobiliers et aux conflits. Plus de 174 participants à ce cours semestriel travaillent dans plus de vingt institutions et organisations. En partenariat avec ONU-Habitat et le Conseil norvégien pour les réfugiés, elle a mis en place un cours sur les questions foncières et la restauration de la paix à l'intention de trente représentants de missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies et de membres du personnel des Nations Unies.

D. Réinstallation et gestion des mouvements

191. L'une des missions fondamentales de l'Organisation, qui constitue en outre son domaine d'activité permanent le plus important, consiste à organiser le transfert de migrants et de réfugiés par-delà des frontières internationales de manière sûre et ordonnée. En 2014, plus de 200 000 personnes ont voyagé sous les auspices de l'OIM au titre de divers mécanismes de réinstallation, de rapatriement, de retour et autres, dont quelque 120 000 personnes particulièrement vulnérables voyageant aux fins d'obtention du statut de réfugié ou d'une protection humanitaire.

192. Les opérations de transport international de l'OIM ont continué d'augmenter et de gagner en complexité. Des personnes de plus de soixante nationalités ont voyagé aux fins d'obtention du statut de réfugié, souvent au départ d'endroits isolés, posant d'importantes difficultés logistiques et de sécurité. En 2014, des opérations de réinstallation de grande ampleur ont été menées au départ de l'Afghanistan, de l'Ethiopie, de l'Iraq, de la Jordanie, du Kenya, du Liban, de la Malaisie, du Népal, de la Thaïlande et de la Turquie, en sus d'opérations de moindre envergure au départ de plus de quarante autres pays.

193. Pour bien répondre à des situations de plus en plus variées et difficiles, l'Organisation est contrainte de réviser, de renforcer et d'adapter en permanence son état de préparation opérationnelle. Outre la gestion des accords préférentiels conclus par l'OIM avec des compagnies aériennes, la Division des réinstallations et de la gestion des mouvements apporte son soutien à un groupe mondial de spécialistes des transports et de la réinstallation sous la forme d'outils, de formations et d'orientations visant à garantir que les réponses de l'OIM aux migrations forcées sont efficaces, menées en temps voulu et conformes aux normes internationales relatives à l'aide humanitaire. Durant l'année, l'OIM a lancé une plateforme renforcée de collaboration en ligne, a continué de perfectionner ses outils internes de gestion des mouvements (tels que MiMOSA et iGATOR), et a organisé une réunion mondiale de ses experts confirmés des opérations de transport afin de faire le point des pratiques en cours et des capacités actuelles au sein de l'Organisation pour répondre aux défis futurs de la gestion des réinstallations et des mouvements.

Assistance humanitaire aux migrants en détresse

194. Le mécanisme d'assistance humanitaire aux migrants en détresse apporte une aide au retour au cas par cas à des migrants vulnérables qui ne peuvent bénéficier d'aucune autre aide au titre des programmes existants ou des ressources externes disponibles. Il permet à l'OIM de porter rapidement assistance à des migrants en détresse, qui se trouvent souvent dans des

situations extrêmes ou dangereuses, afin qu'ils puissent rentrer chez eux de leur plein gré et dans des conditions sûres et dignes. En 2014, 283 migrants (114 femmes et 169 hommes) ont bénéficié du mécanisme.

V. GESTION DES RESSOURCES

195. Le Département de la gestion des ressources est chargé de définir et de mettre en œuvre des politiques qui garantissent une gestion et une planification saines des ressources financières, humaines et informatiques ; de coordonner les propositions et les politiques relatives aux ressources financières, informatiques et humaines, ainsi que leur diffusion auprès de parties prenantes internes et externes ; et d'aider le Directeur général à prendre des décisions de gestion d'ordre général. En 2014, des consultations et concertations régulières ont eu lieu avec les Etats Membres et les donateurs sur un certain nombre de questions financières et administratives.

196. En 2014, la Division de la comptabilité a continué de veiller à ce que le rapport financier annuel soit établi en totale conformité avec les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), en continuant de respecter les normes déjà mises en œuvre, tout en améliorant la communication actuelle concernant les normes relatives aux instruments financiers, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

197. Les projets nécessitant un cofinancement, dont la plupart sont financés par la Commission européenne, sont restés un problème en 2014. Le Groupe de réexamen des cofinancements s'est réuni régulièrement pour gérer les risques liés aux cofinancements pour l'Organisation.

198. La Division de la comptabilité a continué d'apporter son soutien aux bureaux extérieurs et aux unités du Siège par des directives financières et des formations en matière de gestion financière, et a contribué à la finalisation des réponses aux vérifications des projets.

199. La Division du budget a facilité la participation de l'Organisation aux réunions des organes directeurs, les discussions sur le budget, l'établissement du Programme et Budget pour 2015, l'amélioration des fonctions budgétaires de PRISM, et l'affectation des fonds visant à combler des déficits de financement et des besoins ponctuels au sein de l'Organisation. Elle a rédigé un certain nombre de documents destinés à faciliter les discussions sur les questions budgétaires aux sessions des organes directeurs.

200. Le Programme et Budget pour 2015, approuvé par le Conseil, a été établi en 2014 sur la base de la résolution du Conseil n° 1265 du 26 novembre 2013 sur le financement de la structure de base, qui prévoit notamment une augmentation annuelle (non cumulée) de 4 % des contributions assignées des Etats Membres de 2014 à 2016, ainsi qu'un accroissement de 5 à 7 % du taux de la commission pour frais généraux.

201. La Division du budget a aidé à surveiller la mise en œuvre du budget annuel approuvé, en veillant à ce que les limites fixées soient respectées. En outre, elle a systématiquement apporté son concours pour le comblement des besoins de financement imprévus apparus durant l'année.

202. La Division de la trésorerie a continué de gérer la trésorerie et de placer les fonds de l'Organisation. Elle a surveillé et exécuté la réception et le paiement de fonds, et a géré les risques de change de l'Organisation. Les opérations étaient réparties entre l'Appui à la trésorerie de Manille et le Siège, au moyen de plateformes bancaires en ligne. Elle s'est employée, en outre, à renforcer son soutien aux bureaux extérieurs en matière d'innovations techniques, et a acheté des monnaies locales au meilleur prix.

203. En 2014, la Division de la trésorerie s'est employée à mettre en œuvre les recommandations formulées par un consultant et par le Vérificateur externe des comptes. Une demande de propositions concernant des services bancaires communs pour l'OIM en Europe a été publiée, afin de rationaliser les services de gestion de trésorerie et de réduire les coûts. En outre, un logiciel de gestion de la trésorerie et une plateforme d'offres de prix compétitives en direct pour l'achat de devises ont été sélectionnés. Ces mesures déboucheront sur d'importants programmes de mise en œuvre du système en 2015. Par ailleurs, le Comité du risque de trésorerie a continué à se réunir tous les trois mois.

204. Au cours de la période considérée, l'Unité des services communs a continué de fournir un appui administratif et d'autres services de soutien, dont l'entretien et la rénovation du bâtiment du Siège, la coordination concernant les bureaux, et l'achat et le déménagement de matériel, et a évalué l'efficacité des services existants et formulé des recommandations à cet égard. En outre, elle a coordonné la sécurité au Siège et le contrôle de l'accès (en coordination avec l'Unité de sécurité du personnel), assuré la liaison avec les fournisseurs, fourni des services d'impression internes et géré le courrier interne et externe.

205. L'Unité de coordination des voyages du personnel a continué de planifier, de coordonner et de vérifier les dépenses concernant tous les déplacements officiels. Elle a, en outre, fourni soutien et conseils aux bureaux extérieurs du monde entier en vue du règlement des questions relatives aux déplacements. Plus de 3 000 déplacements de personnel ont été traités en 2014, pour lesquels près de 2 500 billets et 370 visas ont été émis pour diverses destinations. L'Unité a également facilité la recherche d'un hébergement au meilleur prix dans des hôtels et des résidences avec services.

A. Technologie de l'information et communications

206. La Division Technologie de l'information et communications a continué de concevoir et de développer des systèmes de gestion de l'information pour répondre aux besoins opérationnels de l'OIM en constante évolution.

207. Après la mise en œuvre de PRISM Financials dans les quelque 145 bureaux de l'OIM, l'accent a continué à être mis, en 2014, sur des perfectionnements, des solutions et des configurations renforçant la fonctionnalité des opérations et des processus dans PRISM, et sur l'amélioration du contrôle, des rapports et des analyses. Un rapport sur la divulgation des risques financiers résumant les opérations effectuées dans différentes monnaies pour les comptes d'actifs et de passifs monétaires a été élaboré pour permettre l'établissement de rapports qui, conformément aux prescriptions IPSAS, divulguent les risques financiers pour l'OIM. Des interfaces bancaires en ligne ont aussi été créées pour faciliter la transmission automatisée des paiements à partir de PRISM. En outre, une fonction a été mise au point qui permet de produire des états financiers selon une présentation normalisée et dans différentes versions, pour répondre aux prescriptions IPSAS, aux normes de l'OIM, et aux exigences des donateurs.

208. PRISM RH a été mis en place dans 22 autres bureaux, si bien que 195 membres du personnel supplémentaires sont pris en compte dans le système de gestion organisationnelle et de traitement des fiches de paie de PRISM. Une formation destinée aux utilisateurs finals des 27 bureaux raccordés en février et en mars 2015 a également été dispensée.

209. L'OIM a collaboré avec une grande société informatique à l'élaboration d'une solution informatique novatrice dénommée « Branch Office in a Box », qui permet de mettre en place rapidement, dans les situations d'urgence, un système informatique et un serveur configurés, tout en réduisant considérablement l'appui informatique requis.

210. Les améliorations apportées à MiMOSA répondaient aux besoins suivants : simplifier les procédures de saisie des données sur le nombre d'arrivées de réfugiés à certains points d'entrée des Etats-Unis d'Amérique, ce qui s'est traduit par une réduction des délais de traitement ; et faciliter l'échange d'informations entre les bureaux de l'OIM sur les activités d'aide au retour volontaire et à la réintégration et de lutte contre la traite, ce qui a permis de renforcer la sécurité des données et de maximiser la saisie des données. En 2014, 31 442 cas d'aide aux migrants ont été enregistrés, 171 499 évaluations sanitaires ont été traitées, 52 855 examens médicaux précédant le départ ont été réalisés, 102 552 services en matière de transport ont été fournis, et plus de 250 personnes ont reçu une formation.

211. En raison de l'augmentation du nombre de bureaux et de personnes utilisant le logiciel UKTB, la performance du système a été améliorée, à la satisfaction des utilisateurs. Ce logiciel est actuellement opérationnel dans 41 pays (dont dix ont été raccordés en 2014) et permet à 375 utilisateurs actifs de délivrer aux migrants demandant un visa de tourisme pour le Royaume-Uni un certificat attestant qu'ils n'ont pas la tuberculose. Au total, 105 564 certificats ont été délivrés en 2014.

212. Le système PRIMA (actuellement conçu exclusivement pour le Fonds de l'OIM pour le développement) a été créé en 2014 pour être expérimenté dans deux bureaux régionaux, au Centre administratif de Manille et au Siège au premier trimestre de 2015.

213. En outre, un certain nombre de logiciels de suivi des dossiers et d'enregistrement ont été développés pour répondre aux besoins des départements de l'OIM. D'autres activités ont consisté à fournir un appui concernant le système MIDAS (Système d'information et d'analyse des données sur la migration), et à améliorer la collecte de données provenant des sites de gestion des camps, l'alimentation d'un dépôt central de données, et la participation à la mise en œuvre d'une matrice de suivi des déplacements activée par géolocalisation.

214. La sécurité informatique a été renforcée dans plusieurs domaines. Un nouveau système de protection anti-spams a été mis en place avec succès. En outre, de nouveaux systèmes antivirus destinés aux serveurs et aux ordinateurs de bureau ont été installés pour 7 000 utilisateurs dans le monde. Le réseau étendu a été considérablement amélioré après l'interconnexion des pôles de l'OIM à Genève, à Manille et à Panama, à l'aide d'un réseau privé à haute performance. Pour améliorer la fiabilité du stockage des données et appliquer la politique de conservation des données de l'OIM, un système de sauvegarde de nouvelle génération est en cours d'élaboration, sur la base de technologies virtuelles et d'appliances de déduplication. Par ailleurs, une étape importante a été franchie en matière de reprise d'activité après une catastrophe, le site de reprise d'activité de Panama étant désormais pleinement opérationnel pour PRISM et les serveurs de courrier électronique basés à Genève. Avec l'aide

de six bureaux de l'OIM, une simulation de reprise d'activité de PRISM a été menée à bien pour vérifier la validité du mécanisme établi.

B. Principales données financières

215. Le total combiné des dépenses pour les programmes administratif et d'opérations s'est élevé à 1,465 milliard de dollars E.-U. en 2014, soit une augmentation de 0,231 milliard de dollars E.-U. (ou 18,71 %) par rapport aux montants retraités de 2013 (1,234 milliard de dollars E.-U.).

Dépenses	En millions de dollars E.-U.	
	2014	Montants retraités 2013
Programme administratif	44,0	41,8
Programmes d'opérations	1 420,9	1 192,2
Total des dépenses pour l'exercice (compte non tenu des variations de change)	1 464,9	1 234,0

216. Deux nouveaux Etats sont devenus Membres de l'OIM en 2014, portant le nombre de Membres de l'Organisation à 157 (contre 155 en 2013). Le nombre de projets financièrement actifs a baissé pour passer à 2 400 durant l'année (contre 2 600 en 2013). Au 31 décembre 2014, 1 990 projets étaient actifs (contre 1 440 en 2013). L'effectif de l'OIM comprenait environ 9 060 membres du personnel et consultants de longue durée, employés principalement dans les 404 représentations sur le terrain réparties dans le monde (contre environ 8 460 membres du personnel dans 486 représentations sur le terrain en 2013).

Programme administratif

217. Le programme administratif a continué de ne représenter qu'une très petite part de l'allocation budgétaire totale, représentant seulement 3 % des dépenses combinées en 2014.

218. Au 31 décembre 2014, le montant total des contributions assignées restant dues s'est élevé à 5 547 047 francs suisses (contre 7 536 952 francs suisses en 2013), soit une diminution de 1 989 905 francs suisses. Huit Etats Membres avaient conclu un échéancier de paiement, représentant 718 059 francs suisses du montant total restant dû.

219. Le montant des contributions assignées restant dues étant moins élevé que l'année précédente, et du fait de la reprise de 3 950 185 francs suisses se rapportant à un Etat Membre, la provision pour créances douteuses a été diminuée en 2014 de 4 067 998 francs suisses (contre 71 074 francs suisses en 2013). Le total des contributions assignées restant dues nécessitant un provisionnement a diminué, pour passer à 1 971 313 francs suisses (contre 6 039 311 francs suisses en 2013).

220. Les contributions assignées au programme administratif pour 2014 se sont élevées à 41 007 909 francs suisses (contre 39 404 908 francs suisses en 2013). Les dépenses afférentes au programme engagées durant l'exercice se sont élevées à 41 095 390 francs suisses, entraînant un dépassement de crédits de 87 481 francs suisses. Compte tenu de la diminution précitée de la provision pour créances douteuses

de 117 813 francs suisses, le programme administratif a affiché en fin d'exercice un excédent de 30 332 francs suisses (correspondant à 30 731 dollars E.-U.).

Programmes d'opérations

221. Le total des dépenses a augmenté de 228,7 millions de dollars E.-U., ou 18,53 %, passant de 1 192,2 millions de dollars E.-U. en 2013 à 1 420,9 millions de dollars E.-U. en 2014. Comme le montrent les tableaux ci-après, un accroissement des programmes de gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise au Moyen-Orient et en Afrique a été légèrement compensé par une réduction des activités menées en Amérique latine et dans les Caraïbes où, par ailleurs, les activités de migration régulée, compensées par une augmentation des activités de migration et développement et de migration et santé, ont également reculé. Des réductions ont été enregistrées en Amérique du Nord dans la plupart des secteurs de services. Des accroissements ont aussi été enregistrés en Europe dans la plupart des secteurs de services, notamment dans les activités de migration régulée, compensées par une réduction modeste des activités concernant les politiques migratoires et la recherche.

Programmes d'opérations Dépenses par secteur de services	En millions de dollars E.-U.		
	2014	Montants retraités 2013	Augmentation/ (diminution)
Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	778,7	665,9	112,8
Migration et santé	131,8	96,5	35,3
Migration et développement	126,1	40,2	85,9
Migration régulée	284,1	291,4	(7,2)
Migration assistée	58,4	56,2	2,2
Politiques migratoires et recherche	4,4	6,4	(2,0)
Programmes de réparation	33,2	19,3	13,9
Appui aux programmes de caractère général	4,2	16,3	(12,1)
Total	1 420,9	1 192,2	228,7

222. Les régions qui ont concentré les dépenses les plus élevées ont été l'Amérique latine et les Caraïbes, ensuite l'Afrique, puis l'Asie et l'Océanie. Des précisions, y compris les chiffres pour 2013, sont données dans le tableau ci-dessous.

Programmes d'opérations Dépenses par région	En millions de dollars E.-U.		
	2014	Montants retraités 2013	Augmentation/ (diminution)
Asie et Océanie	279,8	272,9	6,9
Afrique	308,0	248,3	59,7
Europe	193,0	174,9	18,1
Amérique latine et Caraïbes	342,4	280,7	61,7
Moyen-Orient	198,6	119,1	79,5
Amerique du Nord	27,3	31,9	(4,6)
Appui et services à l'échelle mondiale	71,8	64,4	7,4
Total	1 420,9	1 192,2	228,7

223. Les niveaux de dépenses les plus élevés ont été enregistrés, par ordre décroissant, en Colombie, au Pérou, au Soudan du Sud, en Iraq, aux Philippines, en Jordanie, en Afghanistan et en Indonésie.

224. Le résultat net des programmes d'opérations à la fin de 2014, selon la méthode de la comptabilité d'exercice modifiée (budgétaire), était le suivant :

- a) Un report de 2 831 348 dollars E.-U. au titre du mécanisme de sécurité du personnel (contre 2 808 905 dollars E.-U. en 2013). Le montant du report a augmenté de 22 443 dollars E.-U..
- b) Une augmentation de la réserve de revenus de soutien opérationnel de 8 795 643 dollars E.-U. (contre une réduction de 303 799 dollars E.-U. en 2013), portant le montant total de la réserve à 22 305 616 dollars E.-U..

225. Les revenus de soutien opérationnel se composent de la commission pour frais généraux liés aux projets et des revenus divers (contributions sans affectation spéciale des gouvernements, intérêts créditeurs nets et autres revenus). Ils sont utilisés pour assurer le financement de structures de base et d'autres besoins prioritaires de l'Organisation que ne couvre pas la partie administrative du budget.

226. En application de la formule adoptée par les Etats Membres pour estimer le niveau des revenus de soutien opérationnel sur la base d'une moyenne triennale, le budget des revenus de soutien opérationnel avait été fixé pour l'exercice à 58,7 millions de dollars E.-U.. Le montant de ces revenus varie d'une année à l'autre, en fonction des activités déployées. C'est pourquoi il peut être nécessaire de retirer des fonds de la réserve de revenus de soutien opérationnel si le montant des revenus de soutien opérationnel disponible à la fin d'un exercice financier est inférieur au montant budgétisé.

227. Le montant réel des revenus de soutien opérationnel, non compris la part affectée à la sécurité du personnel, s'est élevé à 56,6 millions de dollars E.-U. (contre 47,3 millions de dollars E.-U. en 2013), tandis que la partie de la commission pour frais généraux affectée à la sécurité du personnel s'est élevée à 10,8 millions de dollars E.-U. (contre 9,9 millions de dollars E.-U. en 2013), ce qui a porté le montant total des revenus de soutien opérationnel en 2014 à 67,4 millions de dollars E.-U. (contre 57,2 millions de dollars E.-U. en 2013). Ce montant réel de 67,4 millions de dollars E.-U. a dépassé de 8,7 millions de dollars E.-U. le budget total des revenus de soutien opérationnel (58,7 millions de dollars E.-U.). Cet excédent était imputable à des rentrées, plus importantes qu'il n'était prévu, provenant de la commission pour frais généraux liés aux projets et de la partie de la commission pour frais généraux destinée au financement des dépenses de sécurité, ainsi que de contributions sans affectation spéciale de gouvernements.

C. Gestion des ressources humaines

228. Au 31 décembre 2014, l'évolution des effectifs de l'OIM se présentait comme suit :

- L'Organisation employait 9 063 personnes, soit 7 % de plus qu'en 2013 (8 464).
- Le rapport entre les administrateurs (936 personnes) et le personnel des services généraux (8 127 personnes) est resté constant (1 pour 9).

- Si, globalement, les hommes représentent 54 % des effectifs et les femmes 46 % aux postes de direction (P5, D1 et D2), celles-ci sont passées de 26 % en 2013 à 25 % en 2014.
- 91 membres du personnel répondaient aux conditions requises pour être soumis à rotation pendant le cycle 2013-2014, et près de 70 d'entre eux ont été transférés en 2014.

229. En 2014, la Division de la gestion des ressources humaines a obtenu un certain nombre de résultats et pris des dispositions en vue d'atteindre les objectifs d'étape énoncés dans la stratégie de ressources humaines 2012-2015, comme suit :

- Finalisation du nouveau Règlement du personnel unifié.
- Création du Bureau de la déontologie, qui relève du Bureau du Directeur général.
- Important soutien en matière de ressources humaines dans six situations d'urgence de niveau 3 (République centrafricaine, Iraq, Philippines, Soudan du Sud, République arabe syrienne et crise de l'Ebola).
- Création de l'Unité de gestion des talents, et reconstitution du Comité consultatif sur les questions de formation.

230. Le Règlement du personnel unifié, qui complète le Statut du personnel unifié, a été finalisé et est entré en vigueur pour le personnel de la catégorie des administrateurs de toute l'Organisation en décembre 2014. Il sera appliqué progressivement dans l'ensemble des bureaux au personnel de la catégorie des services généraux en 2015 et 2016.

231. Des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne l'automatisation des fiches de paie grâce au module Ressources humaines de PRISM. Lancées en 2007, la mise en œuvre du système et les activités de formation connexes pour tous les bureaux de l'OIM devaient s'achever au début de 2015.

232. Pendant la période considérée, la Division de la gestion des ressources humaines et le fournisseur d'assurance maladie de l'OIM se sont réunis et ont convenu des conditions régissant les contrats d'assurance pour la prochaine période, ainsi que de légers ajustements aux primes pour 2015 et 2016 en raison de la hausse des coûts des soins de santé.

233. En 2014, des efforts ont continué d'être déployés pour faire en sorte que tous les membres du personnel soient correctement assurés. Le Plan médical a été étendu à huit autres bureaux de pays, ce qui porte à 140 le nombre de bureaux de pays aujourd'hui couverts par le Plan et à 5 % l'augmentation du nombre d'assurés. Les unités de traitement des demandes de remboursement de frais médicaux à Manille et à Panama ont continué d'améliorer les processus de traitement pour pouvoir faire face à l'accroissement du nombre de demandes de remboursement qui, en 2014, avaient augmenté de 5 % pour passer à 20 499 demandes, contre 19 505 en 2013.

234. Un important soutien a été apporté par la Division de la gestion des ressources humaines à la réduction ou à l'augmentation des activités, dont celles liées aux situations d'urgence.

235. Les activités de dotation se décomposent comme suit :

- Recrutements d'administrateurs : 72 avis de vacance et 73 avis de vacance concernant des postes de courte durée ont été publiés, et 179 postes ont été pourvus par recrutement direct (total des postes pourvus : 224).
- Cinq administrateurs auxiliaires ont été recrutés, portant à 18 le nombre total d'administrateurs auxiliaires.
- Un appui a été apporté pour 45 détachements et prêts de personnel (39 détachements d'urgence sur le terrain), ainsi que pour 267 stagiaires et professionnels placés dans le cadre du programme SYNI.

236. Après l'affectation officielle de fonds à la modernisation du système d'e-recrutement, la Division de la gestion des ressources humaines et la Division Technologie de l'information et communications ont trouvé un fournisseur de services approprié. Cette modernisation permettra de faire mieux connaître l'OIM à des candidats potentiels, améliorera sa capacité à attirer les talents, réduira la durée de recrutement et créera des synergies entre la procédure de recrutement et les autres processus de gestion des talents décrits dans la Stratégie de ressources humaines.

237. Pendant la période considérée, 1 760 membres du personnel de l'OIM du monde entier se sont vu offrir 125 possibilités de formation ou d'apprentissage. En 2014, un programme pilote d'échange de personnel a été lancé, axé sur une formation en cours d'emploi visant à renforcer les compétences en matière de gestion des ressources. Douze bureaux de pays (14 personnes) ont participé à l'échange de personnel, représentant huit bureaux régionaux et un centre administratif. Les enseignements tirés pendant la phase d'expérimentation serviront de fondement à un programme renforcé d'échange de personnel en 2015.

238. Le Comité consultatif pour les questions de formation, composé de représentants de haut niveau de l'Organisation, s'est réuni à six reprises en 2014. Il a orienté, surveillé et soutenu la mise en œuvre des plans de perfectionnement et d'apprentissage du personnel pour 2014. En outre, il a contribué à deux importantes procédures de sélection internes menées en 2014 : la sélection d'un candidat devant être nommé Coordonnateur résident, et celle de six membres du personnel devant participer à un cours sur la formation à la direction et à la coordination des équipes de pays des Nations Unies, dispensée par l'École des cadres du système des Nations Unies.

239. En ce qui concerne la gestion de la performance, 2014 a été la troisième année de mise en œuvre complète du système d'évaluation du personnel. Pour refléter et renforcer l'importance constante d'une gestion saine et transparente de l'Organisation, et afin de tenir les engagements pris par l'OIM au titre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la Division de la gestion des ressources humaines a introduit dans le système d'évaluation du personnel des indicateurs de performance concernant les sexospécificités, la gestion des connaissances et

l'administration des ressources pour tous les supérieurs hiérarchiques de grade P-3 et au-dessus, et pour tous les chefs de mission et de bureau, quel que soit leur grade.

VI. CENTRES ADMINISTRATIFS

A. Centre administratif de Manille

240. Le Centre administratif de Manille est le centre administratif mondial de l'OIM basé à Manille. Il fournit au Siège et aux bureaux extérieurs une gamme de services administratifs, principalement dans le domaine des ressources humaines, des finances, des achats, des communications en ligne, de la gestion des documents, de PRISM et de la technologie de l'information.

241. En 2014, l'Unité mondiale des achats et des fournitures (précédemment appelée Unité de passation des marchés publics hors Siège) a continué d'apporter une aide technique et opérationnelle à tous les bureaux de l'OIM dans le domaine des achats, a veillé au respect et à l'actualisation des politiques en la matière, a dispensé des formations dans le domaine des achats, et a diffusé des pratiques exemplaires. Elle a émis des bons de commande évalués à 15,8 millions de dollars E.-U. (deux fois plus qu'en 2013) pour des marchandises destinées aux opérations urgentes et non urgentes, telles que des articles non alimentaires, des matériaux de construction, du matériel informatique, des équipements de télécommunication et des véhicules. Plus de 70 bureaux de l'OIM ont bénéficié d'une assistance opérationnelle directe dans le domaine des achats. L'Unité a, en outre, vérifié les commandes des bureaux extérieurs, d'une valeur d'acquisition de 862 millions de dollars E.-U., dont 40 % concernaient des biens, 22 % des travaux de construction et 38 % des services. Elle a dispensé des formations additionnelles dans le domaine des achats à quinze bureaux et à une cinquantaine de membres du personnel de l'Organisation. En outre, elle a élaboré et mis en œuvre de nouveaux matériels de formation sur les achats. En 2014, elle a activement participé au projet pilote concernant l'achat et la mise en place préalable d'articles non alimentaires aux fins d'utilisation à l'échelle mondiale. Elle a aussi rédigé un nouveau manuel sur l'entreposage et a mené à terme les processus d'appel d'offres pour un certain nombre d'accords de longue durée portant sur du matériel de sécurité pour le personnel et des articles non alimentaires.

242. Les services financiers de Manille offrent aux bureaux de l'OIM du monde entier des services généraux de soutien à la gestion financière dans le domaine de la comptabilité, du budget, de la trésorerie, de la gestion des autorisations dans PRISM et des données de référence, et fournissent un appui à la Division de la comptabilité, au Siège, pour tous les processus comptables centraux. En 2014, un nouveau bilan de santé financière – visant à évaluer la conformité des comptes des bureaux avec les politiques et procédures de l'OIM – a été partiellement réalisé, qui sera mis en œuvre par étapes dans les bureaux extérieurs après son achèvement. Un certain nombre de processus ont été automatisés grâce à une base de données Access. Pendant la période considérée, les services financiers de Manille, en coordination avec la Division de la comptabilité, ont aussi lancé un projet d'automatisation de la liste de vérification financière, afin d'augmenter la productivité et d'améliorer la qualité des prestations.

243. L'Unité de gestion des ressources humaines de Manille a continué de fournir et de renforcer son soutien en matière d'administration des ressources humaines à l'ensemble du personnel de la catégorie des administrateurs et au personnel des services généraux du Siège, notamment en s'occupant du recrutement, de l'administration du personnel et du traitement de la paie, ainsi que de services se rapportant à l'apprentissage et au perfectionnement ainsi qu'aux assurances du personnel, et en traitant les demandes de remboursement de frais médicaux. En 2014, elle a traité 2 903 notifications administratives pour le compte de membres du personnel de la catégorie des administrateurs et de ceux des services généraux du Siège, a publié 145 avis de vacance et 131 avis de vacance pour des postes de courte durée, et a traité 180 recrutements directs. Pendant la période considérée, elle a reçu et traité 16 612 candidatures pour des postes de la catégorie des administrateurs, et 313 candidatures pour des postes de la catégorie des services généraux. En outre, elle a versé à plus de 1 000 membres du personnel de la catégorie des administrateurs et de celle des services généraux du Siège plus de 140 millions de dollars E.-U. au titre des salaires. L'Unité de traitement de la paie a traité environ 4 300 versements de salaire tous les mois au titre de projets divers, conformément au principe de l'imputation des dépenses au budget des projets.

244. Le Centre des services de technologie de l'information et des communications fournit à l'échelle mondiale un soutien en matière de technologies de l'information et de communication, en mettant en œuvre des plans de travail, des programmes et des projets annuels approuvés. En 2014, il a fourni à des usagers du monde entier des services d'assistance informatique, résolvant 16 214 tickets pendant la période considérée. Le Centre a mené d'importantes activités en vue de mettre en place l'infrastructure requise pour créer le site de reprise d'activité à Panama, en collaboration avec les équipes informatiques à Genève et à Panama. L'équipe chargée du développement de logiciels a installé neuf sites Web Drupal pour des bureaux, ainsi qu'un système basé sur Internet au profit du Ministère fédéral du travail et de la productivité du Nigéria, qui doit permettre de mettre en correspondance les demandeurs d'emploi et les employeurs dans le pays. La mise en place de PRISM Ressources humaines dans l'ensemble des structures hors Siège a été lancée et devrait être achevée au début de 2015. De nouvelles fonctionnalités ont été introduites pour répondre à de nouveaux besoins professionnels en ce qui concerne la conformité financière, les contrôles, la gestion des risques et l'établissement des rapports. Divers perfectionnements ont été apportés pour améliorer le contrôle des transactions, ainsi que l'établissement des rapports et l'analyse. Une formation à PRISM Financials and Logistics a été donnée à plus de 340 membres du personnel par téléconférence, et plus de 25 manuels de l'utilisateur, nouveaux ou révisés, ont été publiés. Des perfectionnements ont continué à être apportés à MiMOSA sous la forme d'une fonctionnalité additionnelle et d'améliorations, y compris l'automatisation de la gestion des créneaux horaires, ce qui a permis de libérer du temps et des ressources. Une formation à MiMOSA a été dispensée à plus de 300 utilisateurs, en salle et par téléconférence. Le Centre a, en outre, collaboré avec un certain nombre de partenaires externes pour améliorer et automatiser des interfaces partagées, facilitant ainsi la mise en œuvre des programmes.

245. En 2014, le bureau de l'Unité de sécurité du personnel au Centre administratif de Manille a été restructuré à la suite d'un examen complet de l'efficacité, de l'efficience et de la capacité d'ajustement des opérations du bureau. Pour remédier à certaines des lacunes identifiées, un plan stratégique 2014-2018 a été élaboré puis approuvé en mars 2014. En mettant en œuvre ce plan, le bureau de l'Unité de sécurité du personnel à Manille a pu retrouver son envergure mondiale et devenir plus réactif. Par ailleurs, il a renforcé sa capacité à s'acquitter du rôle qui lui avait été confié, à savoir fournir un soutien administratif à l'Unité

de sécurité du personnel au Siège, qui continue de superviser et d'appuyer les interventions mondiales de l'Organisation.

246. L'Administration de la Caisse des pensions de l'OIM est chargée de toutes les questions se rapportant à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui concernent l'OIM. Elle assure en outre le secrétariat du Comité des pensions du personnel de l'OIM. En 2014, elle a rendu compte des contributions de la Caisse, et a géré les données et les informations concernant 5 752 membres du personnel (contre 5 305 en 2013, soit une augmentation de 8,43 %) de 76 bureaux du monde entier, ce qui représente en moyenne un volume de transactions mensuel de 3,3 millions de dollars E.-U. (contre 3,14 millions de dollars E.-U. en 2013, soit une augmentation de 4,97 %).

247. En 2014, l'Unité des publications s'est occupée de l'édition, de la présentation, de la mise en page et de l'impression de 102 nouvelles publications. Elle a distribué plus de 17 000 pochettes d'information sur l'OIM, et plus de 20 500 cartes de vœux de l'OIM. Elle a envoyé vingt alertes électroniques à plus de 11 000 destinataires extérieurs, et a ajouté 230 publications, nouvelles ou ayant été publiées précédemment, à la librairie en ligne, qui totalisait 1 200 titres à la fin de l'année.

248. L'Unité de la communication en ligne a continué de développer la communication numérique de l'OIM à l'échelle mondiale, en améliorant le site Web mondial de l'Organisation, ainsi que les sites Web des bureaux, des projets et des manifestations. En 2014, de nouveaux sites ont été lancés pour des bureaux de l'OIM en République centrafricaine, en Irlande, en Jordanie, en Afrique du Sud, en Suisse et au Royaume-Uni. Parmi les nouveaux sites de projets et de manifestations, il convient de citer ceux consacrés au portail de la migration environnementale, au projet des migrants portés disparus et à la Journée internationale des migrants. L'Unité de la communication en ligne a aussi facilité le développement de l'empreinte numérique de l'OIM à la faveur de médias sociaux actifs, de bulletins numériques et de blogs.

249. L'Unité d'appui mondial aux questions de santé dans le contexte migratoire fournit aux bureaux et aux partenaires de l'OIM des services d'envergure mondiale dans le domaine de l'informatique de la santé, des rapports sanitaires, de la téléradiologie et du soutien financier. Elle développe et maintient des logiciels d'envergure mondiale pour les activités sanitaires de l'OIM, et est responsable du dépôt de données concernant les programmes d'évaluation sanitaire. En 2014, elle a apporté son appui à six systèmes mondiaux de santé dans le contexte migratoire, a fourni un soutien d'envergure mondiale à plus de 50 bureaux, a conçu et géré plus de 40 rapports en ligne et outils de contrôle de la qualité des données, et a dispensé sept séances de formation officielles à l'intention de bureaux de l'OIM. En outre, l'Unité élabore des rapports sanitaires mondiaux et formule des approches de gestion de la connaissance sur la base des données sanitaires des migrants. En 2014, elle a renforcé les partenariats de santé publique conclus entre l'OIM et plusieurs gouvernements, les Nations Unies, des organisations non gouvernementales et les milieux universitaires. En outre, elle a normalisé et optimisé la qualité des images et des interprétations des radiographies du thorax effectuées par l'OIM. Elle fournit un soutien en matière d'interprétation radiologique primaire, effectue des contrôles de qualité, assure des formations concernant la radiologie et rédige des lignes directrices y afférentes, fournit un soutien technique et mène des recherches. Elle a réalisé plus de 34 000 interprétations radiologiques primaires en 2014, fournissant à cet égard des services à l'OIM en Afghanistan, en Indonésie,

au Kenya, au Népal, au Pakistan et aux Philippines. En 2014, elle a publié les premières lignes directrices de l'OIM sur l'interprétation radiographique du thorax et les techniques radiographiques, et a apporté aux opérations menées par l'OIM sur le terrain un soutien technique en matière radiologique ainsi que des interprétations radiologiques du thorax de confirmation. Par ailleurs, elle surveille les programmes sanitaires et en évalue la performance. En 2014, elle a surveillé 23 projets mondiaux et régionaux d'évaluation sanitaire (financés par les gouvernements ou par les bénéficiaires eux-mêmes), pour un budget total de 67 millions de dollars E.-U..

250. L'Unité de soutien aux systèmes dédiés aux mouvements apporte son concours au personnel des opérations du monde entier. Elle est chargée d'expédier, pour le compte des bureaux, le règlement des factures des compagnies aériennes établies pour les billets d'avion achetés au titre des accords mondiaux passés par l'OIM, de suivre les remboursements et de déceler les anomalies liées aux billets d'avion non utilisés. Elle facilite les tâches se rapportant au règlement des factures des compagnies aériennes, analyse les données et rationalise les systèmes relatifs aux mouvements et les systèmes financiers pour faire en sorte que les informations relatives aux mouvements soient correctement saisies et dûment prises en considération dans les statistiques sur les programmes et dans les rapports financiers. En 2014, elle a traité 47 113 factures de compagnies aériennes pour un montant de plus de 124,6 millions de dollars E.-U., et a facilité le traitement de 2 100 demandes présentées par le personnel des opérations du monde entier.

251. L'Unité de gestion des ressources est chargée d'assurer la gestion courante des ressources du Centre administratif de Manille et d'apporter un appui administratif à 637 membres du personnel (40 fonctionnaires internationaux et 597 membres du personnel recrutés localement). Elle s'occupe en outre des déplacements du personnel, facilitant les procédures d'obtention des visas d'entrée et des documents de voyage pour les membres du personnel en déplacement officiel. L'Unité de suivi des projets qui lui est rattachée fournit un appui à six grands programmes mondiaux dans les domaines suivants : coordination budgétaire et analyse financière, rapports aux donateurs, rapports à la direction, facturation des prêts au voyage, facilitation des paiements aux partenaires et remboursement des dépenses de donateurs, surveillance de l'encaisse, rapports statistiques et administration de la base de données.

252. La Section de Manille du Bureau des affaires juridiques a été créée au Centre administratif de Manille en avril 2014. Il s'agissait de la première unité délocalisée du Bureau des affaires juridiques. Elle centralise la vérification de toutes sortes de documents juridiques, y compris des contrats, des accords et des mémorandums d'accord. Elle fournit en outre un avis juridique sur les litiges liés aux relations contractuelles avec les entités externes ou sur la résiliation de relations contractuelles. La Section de Manille supervise en outre le travail de l'Unité de Panama du Bureau des affaires juridiques, instituée au Centre administratif de Panama en octobre 2014.

B. Centre administratif de Panama

253. Le Centre administratif de Panama fournit un soutien administratif aux bureaux de pays de diverses régions. Il emploie 33 membres du personnel, deux stagiaires et un consultant. Outre ses fonctions de soutien à des bureaux, le Centre administratif a le statut de bureau de pays à Panama. Il maintient sa présence par la mise en œuvre de projets dans le pays avec un effectif de six membres du personnel et de quatre consultants en 2014. En ce qui

concerne la répartition entre les sexes, 37 % de l'effectif du Centre est composé d'hommes, et 63 % de femmes.

254. En 2014, les Services comptables de Panama ont prêté leur concours technique aux bureaux de pays situés dans les Amériques dans le domaine de la comptabilité et du contrôle financier. Les comptables régionaux surveillent toute la procédure comptable et assurent des formations. L'Unité a vérifié et surveillé les livres comptables des bureaux et a prêté son concours lors des clôtures de compte mensuelles et annuelles, en étroite coordination avec le Siège, le Centre administratif de Manille et les bureaux de l'OIM. Une autre fonction importante de l'Unité consiste à vérifier et à approuver les rapports financiers aux donateurs établis par les bureaux dans les Amériques.

255. L'Unité du personnel de terrain a continué d'apporter son concours et de fournir des orientations à l'échelle mondiale dans le domaine de la gestion des ressources humaines du personnel recruté localement, par exemple en interprétant les politiques, règles et règlements en matière de ressources humaines et en donnant des conseils à cet égard. En 2014, elle s'est occupée des dossiers de plus de 10 000 membres du personnel recrutés localement, répartis entre 149 pays du monde. En outre, elle a continué de coordonner le processus de reclassement des postes de la catégorie des administrateurs à l'échelle mondiale et des postes de la catégorie des services généraux en Suisse. Elle a, par ailleurs, activement contribué à la mise en œuvre de nouvelles politiques et a continué à fournir un appui spécifique sur le terrain et à dispenser des formations à un certain nombre de bureaux de pays, afin d'améliorer la gestion locale des ressources humaines et les conditions générales d'emploi du personnel recruté localement.

256. L'Unité Technologie de l'information et communications du Centre administratif de Panama fournit des services d'assistance informatique aux bureaux situés dans les Amériques, tirant avantage du décalage horaire et de ses capacités en matière linguistique pour offrir un appui en temps réel. En 2014, elle a mis en service le Centre de reprise d'activité, en étroite coordination avec la Division Technologie de l'information et communications à Genève et le Centre des services de technologie de l'information et des communications à Manille. En outre, elle a fourni aide et conseils aux bureaux de pays en vue du recrutement d'informaticiens. En 2014, le service d'assistance a traité 1 649 questions (soit 86 % de plus qu'en 2013). En coordination avec Manille et Genève et avec l'aide de divers bureaux de l'OIM, une simulation de reprise d'activité de PRISM a été menée avec succès. Un nouveau poste d'appui à la mise en œuvre de PRISM à Panama a été créé. Pendant la période considérée, des composantes essentielles des services TIC ont été modernisées et perfectionnées (par exemple, les imprimantes réseau et les serveurs), si bien que le Centre administratif de Panama est désormais doté d'une infrastructure TIC compétitive qui lui permettra de mieux servir l'Organisation.

257. L'Unité de soins de santé et d'assurance maladie du Centre administratif de Panama a continué à fournir des conseils et des services en matière de médecine du travail aux bureaux de pays dans les Amériques et en Afrique. En 2014, elle a traité 5 797 dossiers médicaux, concernant la vérification de l'aptitude sur le plan médical, le suivi d'exams médicaux, ainsi que des avis sur les procédures d'admission du personnel de l'OIM et leur approbation. Pendant la période considérée, 82 % du personnel a rempli les conditions requises pour être admis au Plan médical, 64 % s'est soumis aux exams médicaux obligatoires, tandis que le taux de réponse aux lettres de suivi et d'avis de l'Unité s'est situé

à 15 %. L'Unité de traitement des remboursements de frais médicaux a continué de fournir des services au personnel de l'OIM employé dans les Amériques et en Afrique.

258. L'Unité de perfectionnement et de formation du personnel installée au Centre administratif de Panama fournit des orientations et un appui aux membres du personnel du monde entier pour les aider à répondre à leurs besoins de formation et à ceux de l'Organisation. Elle coordonne toutes les activités et réunions de formation locales tenues au Centre administratif. En 2014, elle a organisé des séminaires, des réunions et des sessions de formation dans divers domaines de spécialité (par exemple, la mise en place de PRISM Ressources humaines, la sécurité, ou les achats).

259. L'Unité de Panama du Bureau des affaires juridiques a officiellement démarré ses activités en octobre 2014, à la suite de la délocalisation du service du Bureau des affaires juridiques chargé de la vérification des contrats. Cette unité a été créée pour fournir un appui juridique en temps utile, consistant à vérifier et à approuver les contrats et les accords dans les trois langues officielles de l'Organisation.

Annexe I

STATISTIQUES SUR LES ACTIVITES DE L'OIM POUR L'ANNEE 2014

Page

PROJECTS

1.	Active projects, 2010–2014.....	3
2.	Number of active operational projects in 2014 (by service and regional classification)	3
3.	Breakdown of active operational projects in 2014 by region.....	4
4.	Breakdown of active operational projects in 2014 by service classification.....	4
5.	Number of active operational projects in 2014 (by service and regional classification)	5
6.	Breakdown of active projects by service classification and operational expenditure, 2014.....	6
7.	Breakdown of active projects by region and operational expenditure, 2014	7
8.	Percentage distribution of IOM Development Fund allocations per project category in 2014.....	8
9.	IOM Development Fund allocation percentages per region in 2014.....	8

MOVEMENT ACTIVITY

10.	Movements by region of departure and destination.....	9
11.	Movements by service and region of departure/countries or regions of destination	10
12.	Movements by budgetary region and service classification	11
13.	Movement statistics by gender and age group	12

EXPENDITURES

14.	IOM total expenditures, 2010–2014	13
15.	Operational expenditures, 2010–2014 (by service classification).....	13
16.	Operational expenditure in 2014 (by service and regional classification).....	14
17.	Operational expenditure in 2014 (by service)	14
18.	Operational expenditure in 2014 (by service and regional classification).....	15

IOM STAFFING AND OCCUPATIONAL HEALTH

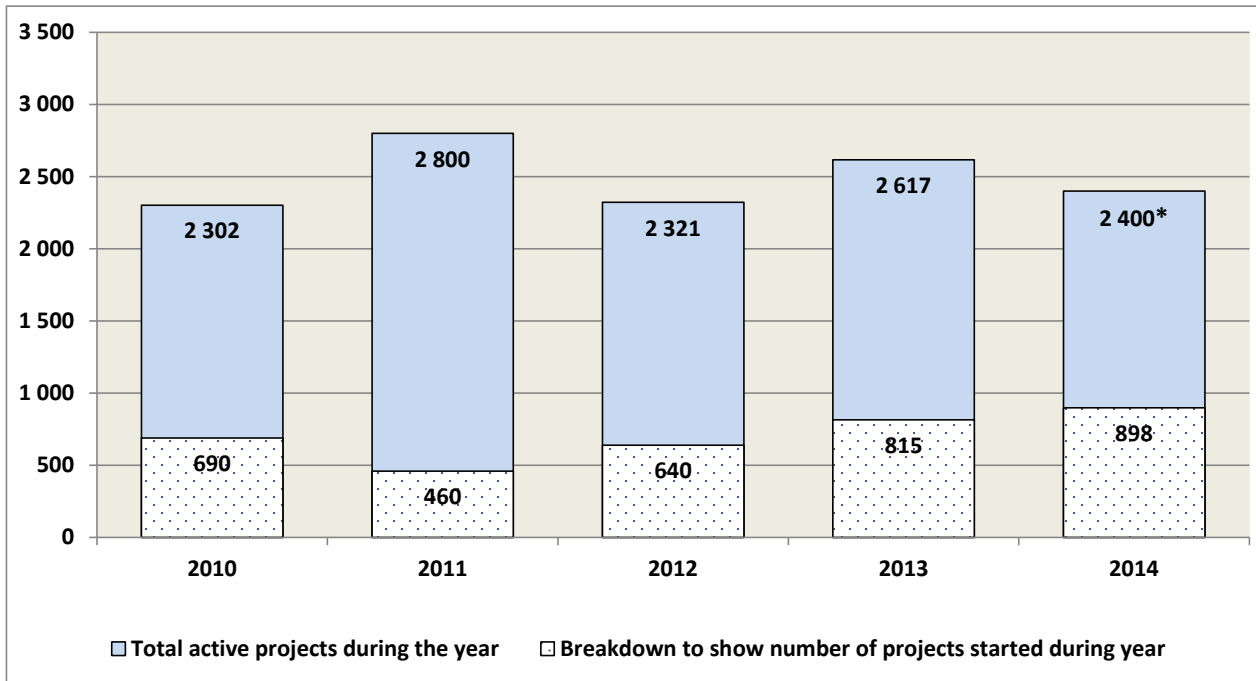
19.	IOM staff worldwide (breakdown by category), 2010–2014.....	16
20.	IOM staff worldwide (breakdown by category and gender), 2014	16

21.	Professional staff by category, grade, location and gender, 2014	17
22.	Gender distribution of Professional staff, 2014	17
23.	Gender distribution at P-4 and higher levels, 2014	18
24.	Distribution by category/grade and country of nationality of Professional staff, 2014	18
25.	Breakdown of Headquarters and Field General Service category staff by nationality and gender, 2014	22
26.	Occupational Health Unit medical examinations	25
27.	Total number of insured staff and dependants	26

STATISTICS ON IOM ACTIVITIES FOR THE YEAR 2014

PROJECTS

1. Active projects, 2010–2014

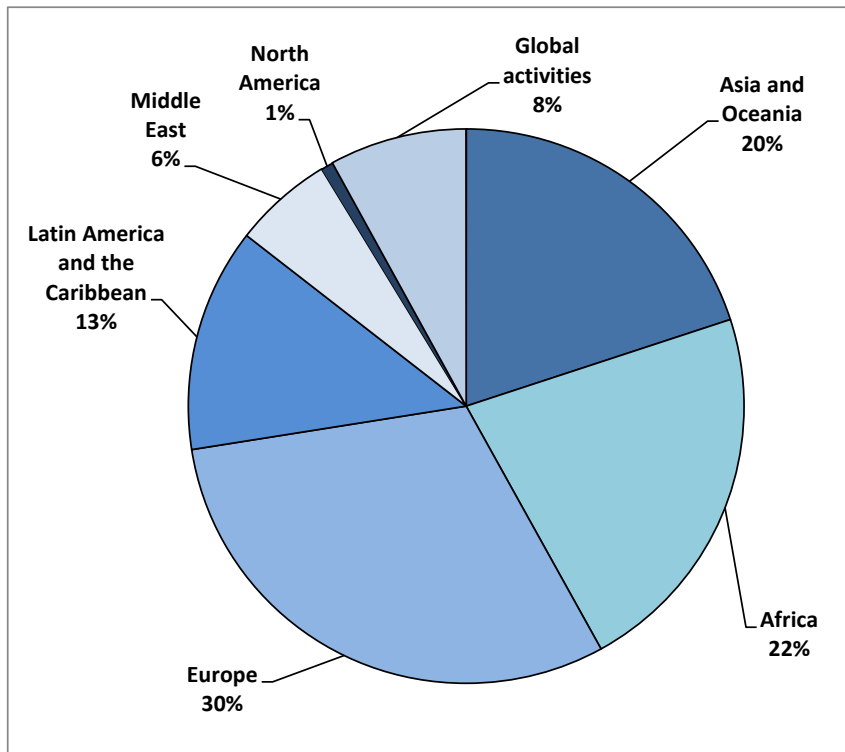


* Comprising 44 administrative projects and 2,356 operational projects.

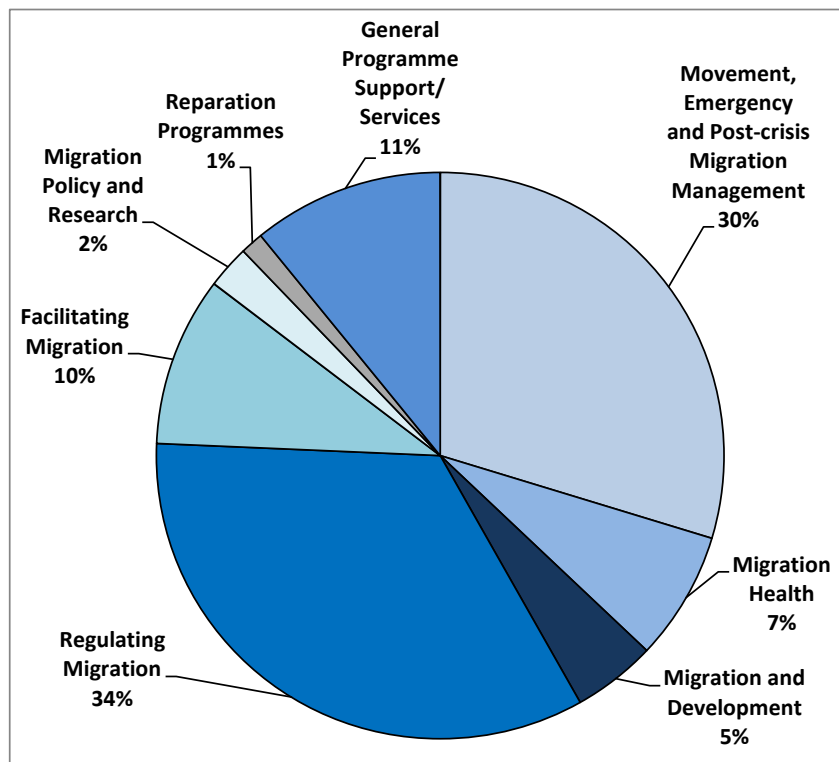
2. Number of active operational projects in 2014 (by service and regional classification)

	Asia and Oceania	Africa	Europe	Latin America and the Caribbean	Middle East	North America	Global activities	Total
Movement, Emergency and Post-crisis Migration Management	110	265	139	90	63	4	29	700
Migration Health	51	47	24	14	17		20	173
Migration and Development	9	24	32	36	6		5	112
Regulating Migration	144	108	377	84	32	7	46	798
Facilitating Migration	46	29	94	33	5	4	17	228
Migration Policy and Research	10	8	15	6	4		15	58
Reparation Programmes	3	2	2	21			3	31
General Programme Support/Services	97	35	37	23	9	2	53	256
Total	470	518	720	307	136	17	188	2 356

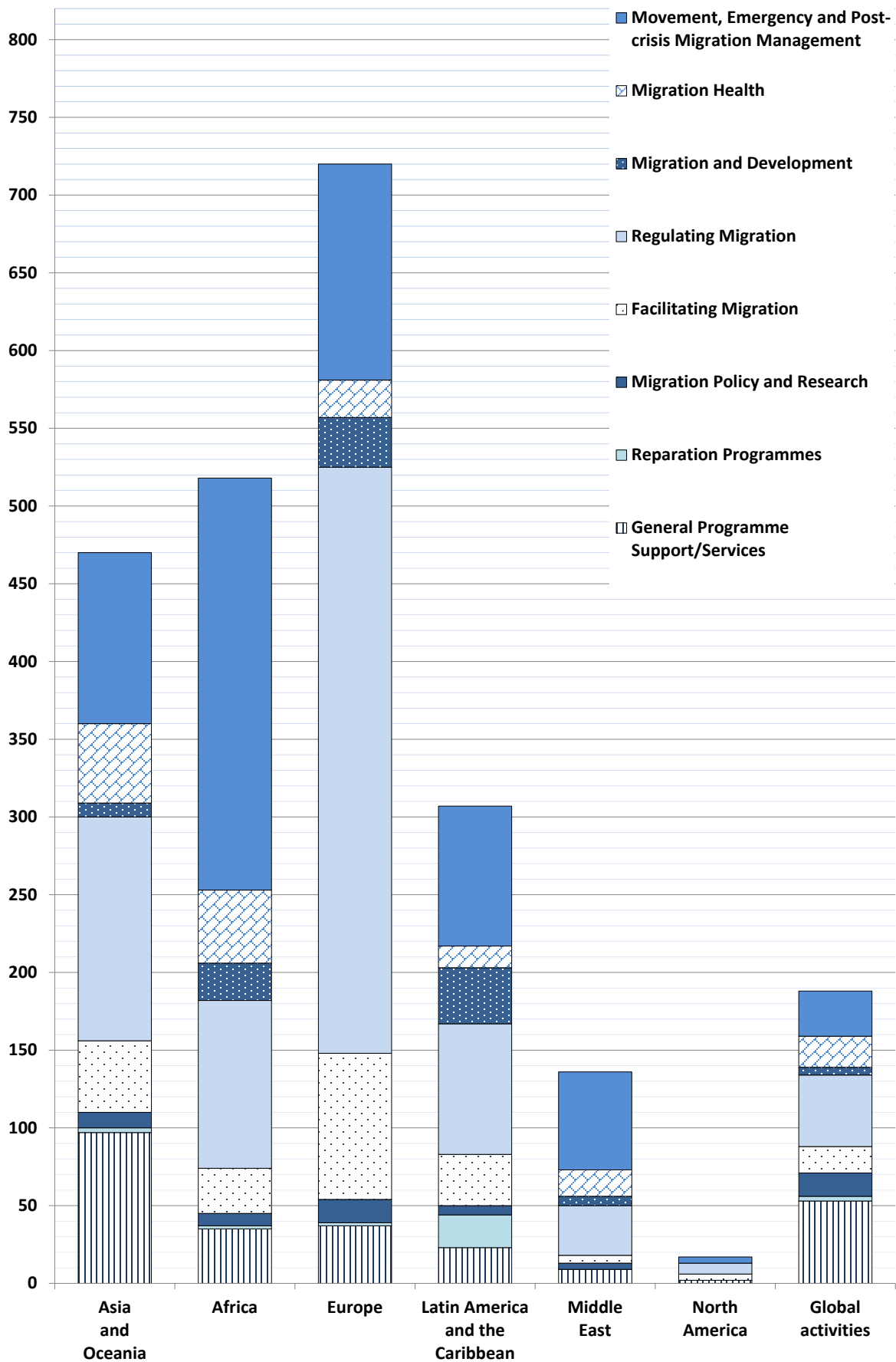
3. Breakdown of active operational projects in 2014 by region



4. Breakdown of active operational projects in 2014 by service classification



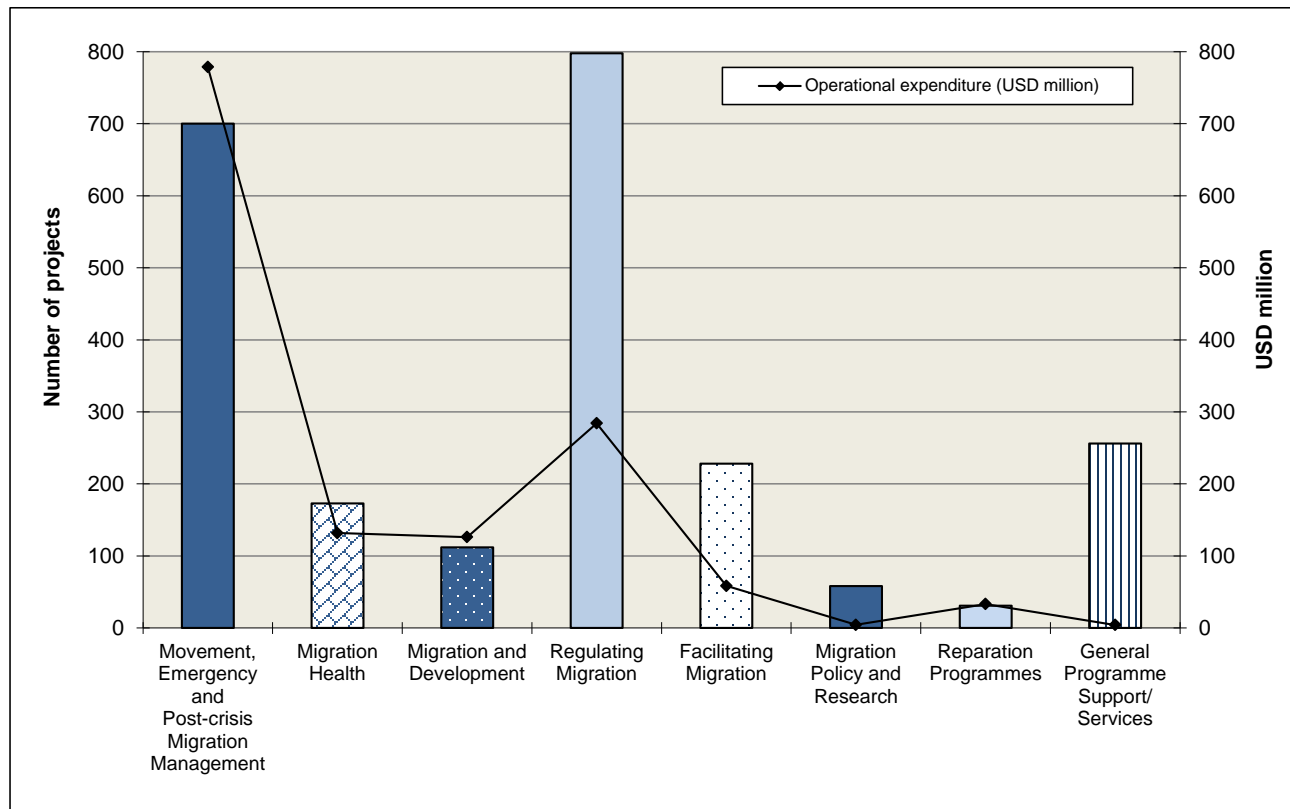
5. Number of active operational projects in 2014 (by service and regional classification)



6. Breakdown of active projects by service classification and operational expenditure, 2014

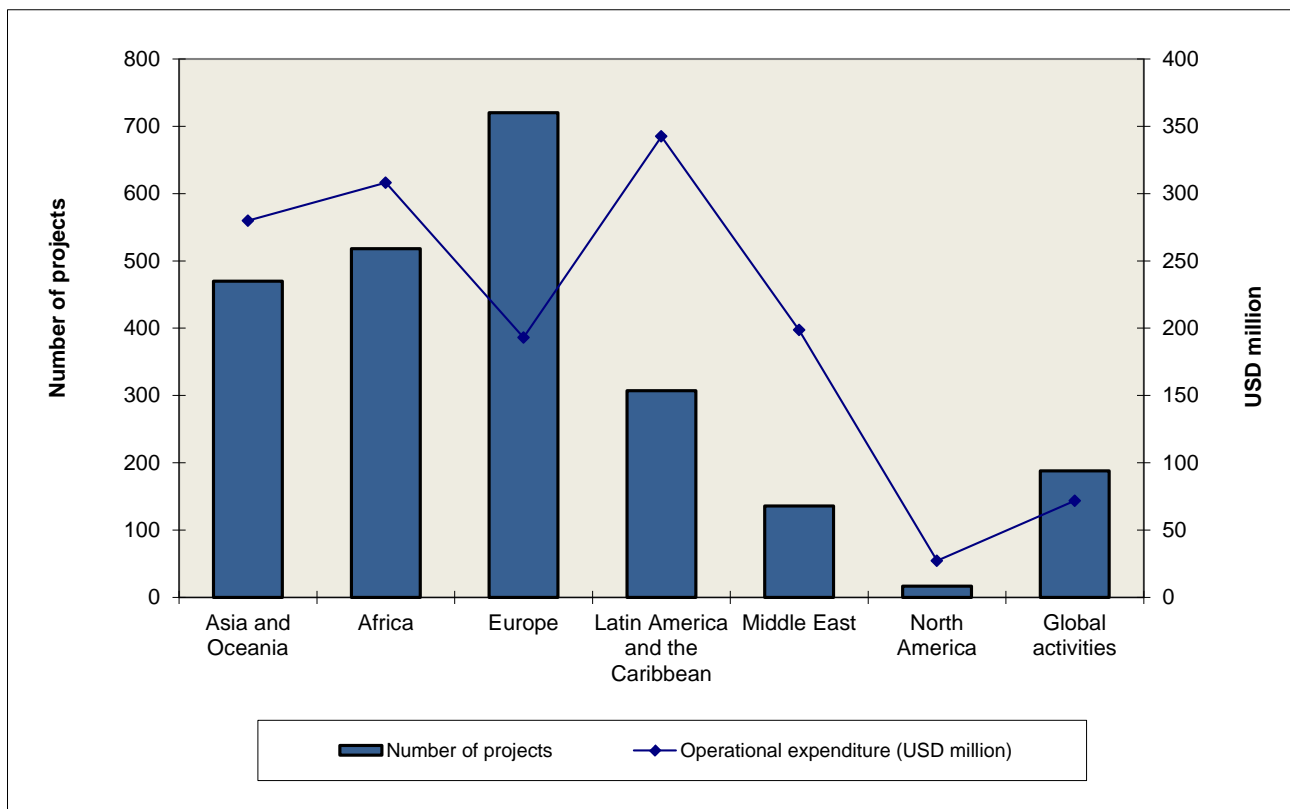
	Number of projects	Operational expenditure (USD million)*
Movement, Emergency and Post-crisis Migration Management	700	778.7
Migration Health	173	131.8
Migration and Development	112	126.1
Regulating Migration	798	284.1
Facilitating Migration	228	58.4
Migration Policy and Research	58	4.4
Reparation Programmes	31	33.2
General Programme Support/Services	256	4.2
Total	2 356	1 420.9

* Presented on a full accruals (IPSAS) basis.

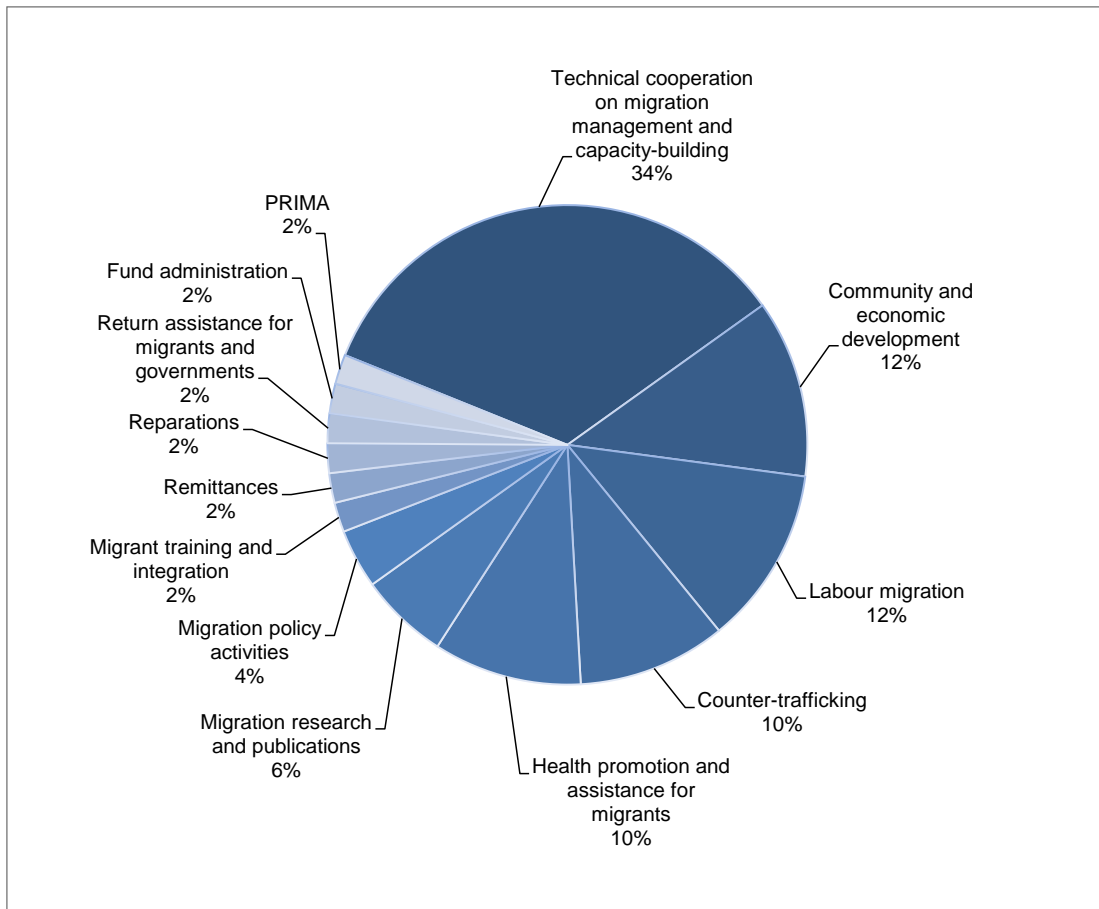


7. Breakdown of active projects by region and operational expenditure, 2014

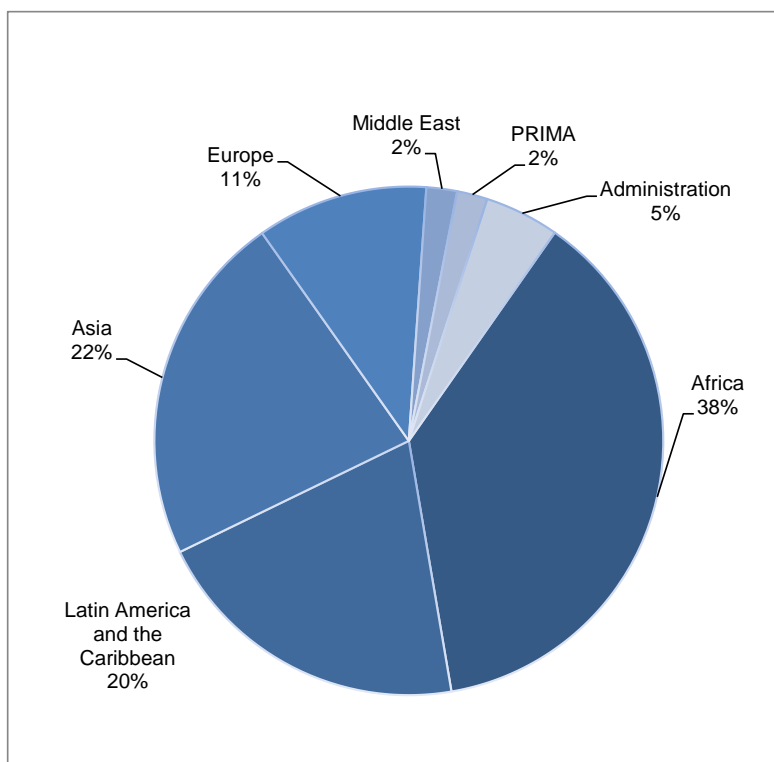
	Number of projects	Operational expenditure (USD million)
Asia and Oceania	470	279.8
Africa	518	308.0
Europe	720	193.0
Latin America and the Caribbean	307	342.4
Middle East	136	198.6
North America	17	27.3
Global activities	188	71.8
Total	2 356	1 420.9



8. Percentage distribution of IOM Development Fund allocations per project category in 2014



9. IOM Development Fund allocation percentages per region in 2014



MOVEMENT ACTIVITY

10. Movements by region of departure and destination

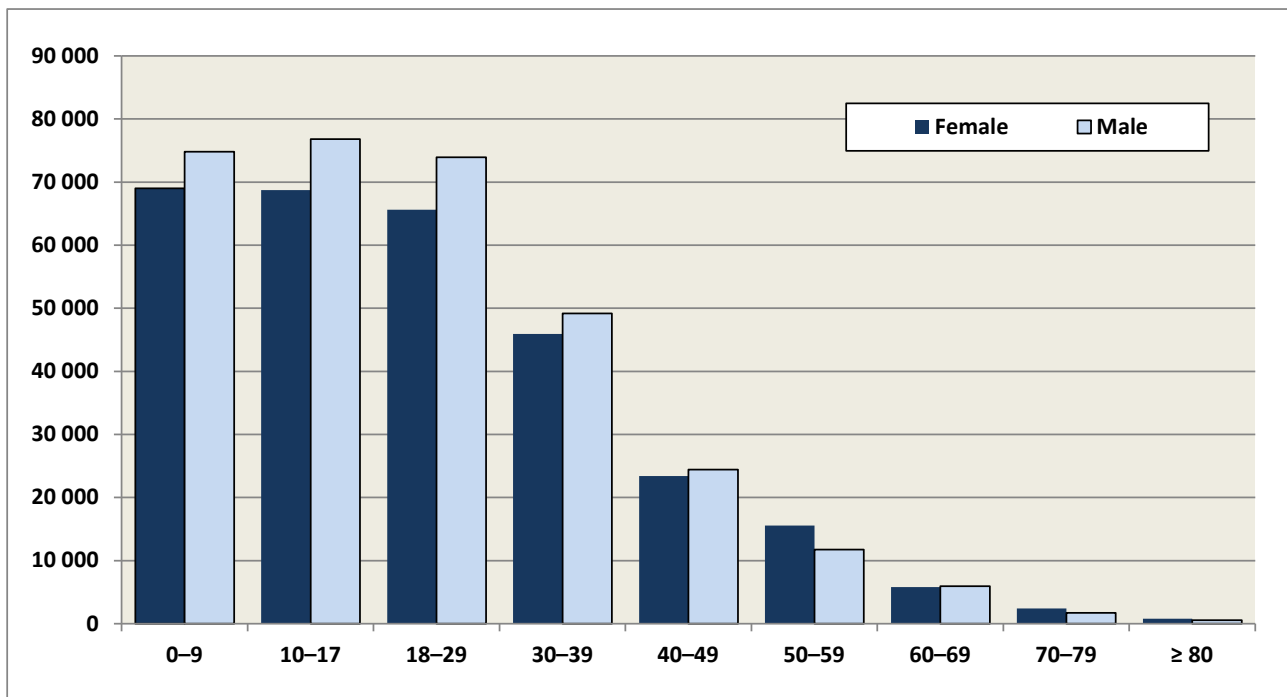
Region of departure	Area of departure	Total migrants	Region/Area of destination																					
			Africa			Middle East and North Africa		Americas			Asia and Oceania				Europe									
			Central and West Africa	East and Horn of Africa	Southern Africa	Africa Total	Middle East	North Africa	Middle East and North Africa total	Central America and the Caribbean	North America	South America	Americas total	Australia, New Zealand and Oceania	South-East and Eastern Asia	South-Western Asia	Western and Central Asia	Asia and Oceania total	Central Europe	Eastern Europe	Northern Europe	South-Eastern Europe	Western and Southern Europe	Europe total
Africa	Central and West Africa	34 417	28 661	320	3	28 984				4	4 377	9	4 390	271	35	11	2	319	2	228	494	724		
	East and Horn of Africa	232 981	314	207 431	8	207 753				2	17 300	2	17 302	1 350	2	7		1 359	186	3 993	2 388	6 567		
	Southern Africa	5 373	253	80	1 437	1 770				6	2 552	1	2 553	830	1			831		187	32	219		
	Africa total	272 771	29 228	207 831	1 448	238 507							24 245	2 451	38	18	2	2 509	188	4 408	2 914	7 510		
Middle East and North Africa	Middle East	219 150	32	958		990	186 254	151	186 405		20 864	64	20 928	1 688	44	434	1	2 167	734	43	2 620	5	5 258	8 660
	North Africa	4 656	1 759	443	2 202	2 202	49	12	61		1 422		1 422	228	43	1	13	285	4	547		135	686	
	Middle East and North Africa total	223 806	1 791	1 401		3 192	186 303	163	186 466		22 286	64	22 350	1 916	87	435	14	2 452	738	43	3 167	5	5 393	9 346
Americas	Central America and the Caribbean	4 571	1		1	4 415	1	1	1	225	4 147	43	4 415	12	1	1	1	14	3	9		128	140	
	North America	1 766	4	13	19	36	20	2	22	106	2	615	723	21	26	47	18	11	123	765	18	6	46	27
	South America	6 250	2	6	9	17	5	11	16	108	1 858	284	2 250	1 630	13	58		1 701	15	18	161	8	2 064	2 266
	Americas total	12 587	7	19	28	54	26	13	39	439	6 007	942	7 388	1 663	40	105	19	11	1 838	783	36	176	54	2 219
Asia and Oceania	Australia and New Zealand	1 214	12	7	42	61	52	6	58	1	16	405	422	35	160	88	264	4	551	10	3	19	7	83
	Oceania	329	3	3	4	3	67	2	69	1			1	3	17		234		254				2	2
	South Asia	10 457	4		4	4				9 286			9 286	905	67				972		84		111	195
	South-East and Eastern Asia	26 981	14	33	1	48	4 817	2	4 819	8	18 245	20	18 273	2 805	311	132	230		3 478	6	2	70	285	363
	South-Western Asia	12 056								7 651	7	7 658	2 556					2	2 558	65	1 608		167	1 840
	Western and Central Asia	640	23		23	23	4	2	6		563		563	1	4	5	5	15	10	5	17	1	33	
	Asia and Oceania total	51 677	49	47	43	139	4 940	12	4 952	10	35 761	432	36 203	6 304	556	224	733	11	7 828	91	10	1 798	7	649
Europe	Central Europe	7 524	73	13	6	92	61	53	114	15	2 741	23	2 779	42	120	247	142	289	840	199	1 920	18	1 344	218
	Eastern Europe	2 205	15	2		17	1		1	1 809	26	1 835	81	9	48	3	95		236		60	26	30	116
	Northern Europe	2 352	109	148	15	272	319	40	359	13	38	26	77	4	238	47	430	390	1 109	4	364	1	126	40
	South-Eastern Europe	11 248	42	21	1	64	106	102	208	8	7 887	2	7 897	240	15	2	521	15	793	51	16	799	1	1 419
	Western and Southern Europe	32 312	1 126	211	138	1 475	955	969	1 924	271	703	3 474	4 448	169	1 572	754	4 539	2 907	9 941	742	3 527	56	9 019	1 180
	Europe total	55 641	1 365	395	160	1 920	1 442	1 164	2 606	307	13 178	3 551	17 036	1 954	1 088	5 635	3 696	12 919	996	5 887	900	10 490	2 887	21 160
	Grand total	616 482	32 440	209 693	1 679	243 812	192 711	1 352	194 063	762	101 461	4 999	107 222	12 870	2 675	1 880	6 403	27 546	27 996	5 976	10 449	10 556	14 062	43 839

12. Movements by budgetary region and service classification

Region	Service area classification	Total migrants
Africa	Emergency and Post-emergency Operations Assistance	235 247
	Resettlement Assistance	16 783
	Migrant Processing and Integration	4 199
	Repatriation Assistance	2 211
	Return Assistance for Migrants and Governments	1 236
	Counter-trafficking	603
	Labour Migration	74
Africa total		260 353
Asia and Oceania	Resettlement Assistance	36 807
	Migrant Processing and Integration	5 026
	Labour Migration	4 792
	Return Assistance for Migrants and Governments	1 817
	Humanitarian Assistance for Stranded Migrants	283
	Counter-trafficking	102
Asia and Oceania total		48 827
Europe	Return Assistance for Migrants and Governments	35 778
	Resettlement Assistance	14 733
	Migrant Processing and Integration	2 670
	Immigration and Border Management	1 071
	Counter-trafficking	135
	Repatriation Assistance	6
	Labour Migration	2
Europe total		54 395
Latin America and the Caribbean	Migrant Processing and Integration	6 912
	Repatriation Assistance	252
	Labour Migration	108
	Return Assistance for Migrants and Governments	55
	Counter-trafficking	52
Latin America and the Caribbean total		7 379
Middle East and North Africa	Emergency and Post-emergency Operations Assistance	186 696
	Resettlement Assistance	29 972
	Return Assistance for Migrants and Governments	934
	Migrant Processing and Integration	357
	Immigration and Border Management	313
	Counter-trafficking	250
Repatriation Assistance	112	
Middle East and North Africa total		218 634
North America	Resettlement Assistance	12 540
	Return Assistance for Migrants and Governments	1 244
	Migrant Processing and Integration	594
	Counter-trafficking	246
North America total		14 624
Global Support/Services	Resettlement Assistance	10 949
	Return Assistance for Migrants and Governments	1 194
	Counter-trafficking	83
	Repatriation Assistance	43
	Migrant Processing and Integration	1
Global Support/Services total		12 270
Grand total		616 482

13. Movement statistics by gender and age group

Age group	Gender		Total
	Female	Male	
0-9	69 019	74 823	143 842
10-17	68 747	76 835	145 582
18-29	65 637	73 934	139 571
30-39	45 944	49 177	95 121
40-49	23 418	24 424	47 842
50-59	15 556	11 730	27 286
60-69	5 824	5 963	11 787
70-79	2 397	1 723	4 120
≥ 80	784	547	1 331
Total	297 326	319 156	616 482



EXPENDITURES

14. IOM total expenditures, 2010–2014 (USD million)

	2010	2011	2012	2013	2014
Administrative programme	37	44	43	42	44
Operational programmes	1 322	1 265	1 187	1 192	1 421
Total expenditure for the year	1 359	1 309	1 230	1 234	1 465

Presented on a full accruals (IPSAS) basis (2011 and 2010 presented on a modified accruals basis).

15. Operational expenditures, 2010–2014 (by service classification) (USD million)

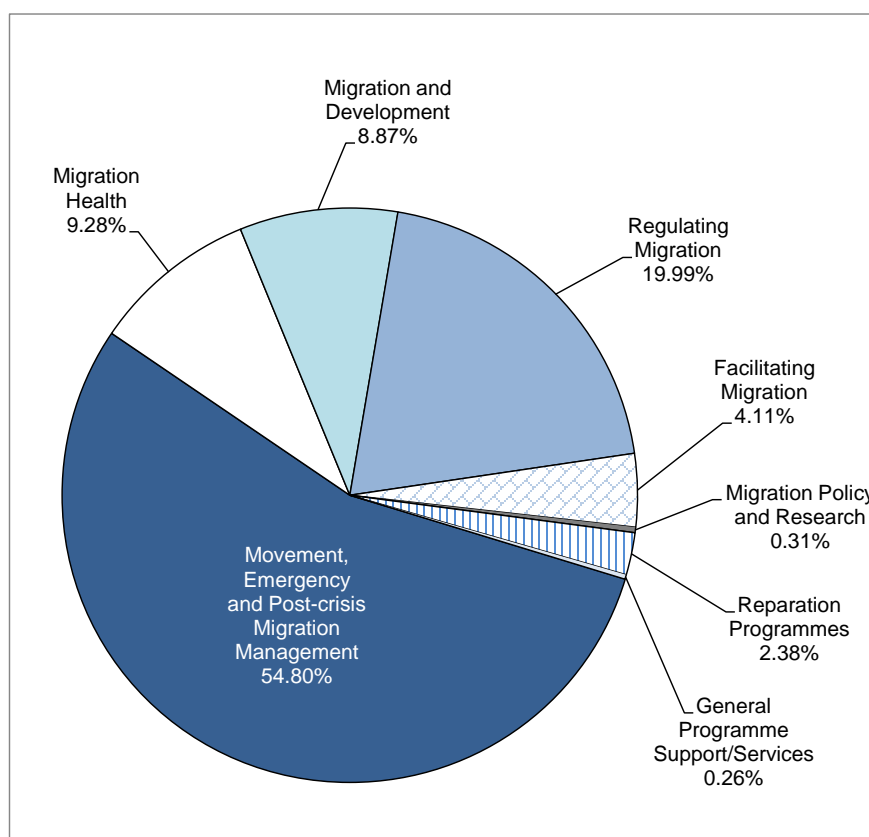
	2010	2011	2012	2013	2014
Movement, Emergency and Post-crisis Migration Management	676.5	774.1	688.3	665.9	778.7
Migration Health	64.1	73.3	88.4	96.5	131.8
Migration and Development	257.5	106.3	55.8	40.2	126.1
Regulating Migration	265.6	246.1	270.8	291.4	284.1
Facilitating Migration	49.1	52.2	52.3	56.2	58.4
Migration Policy and Research	3.9	4.9	6.8	6.4	4.4
Reparation Programmes	1.4	3.7	8.8	19.3	33.2
General Programme Support/Services	4.0	4.8	16.2	16.3	4.2
Total	1 322.1	1 265.4	1 187.4	1 192.2	1 420.9

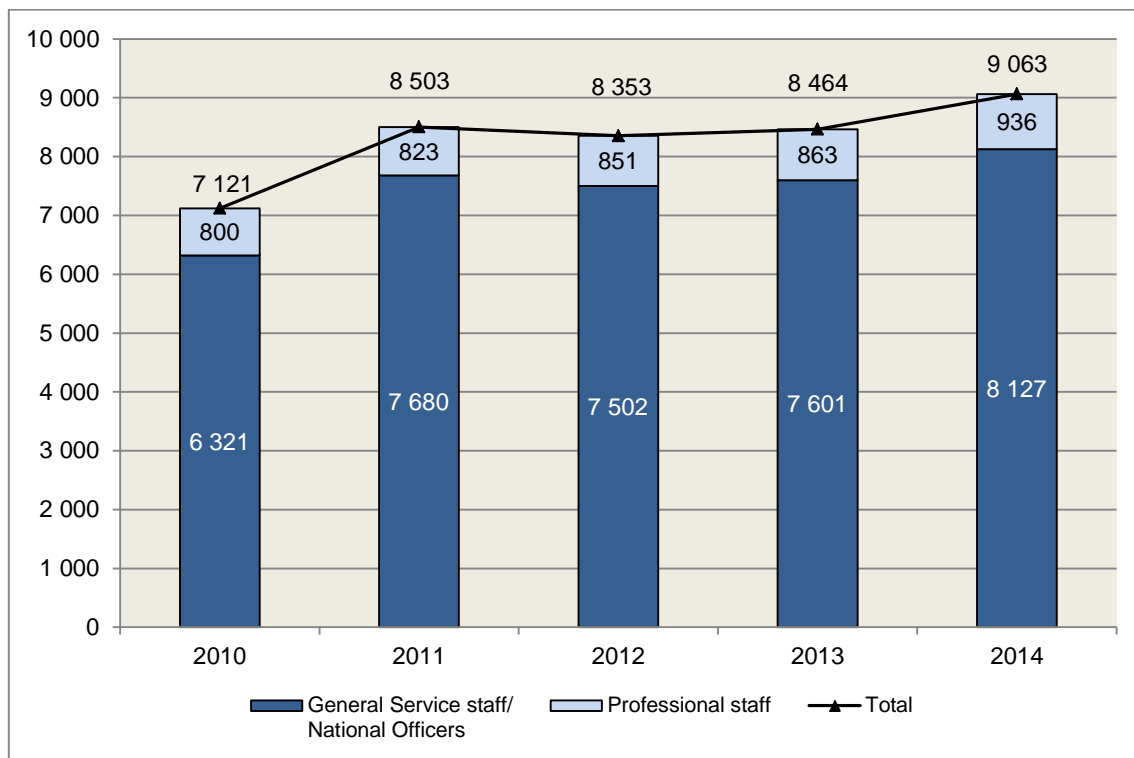
Presented on a full accruals (IPSAS) basis (2011 and 2010 presented on a modified accruals basis).

**16. Operational expenditure in 2014 (by service and regional classification)
(USD thousand)**

Service classification	Asia and Oceania	Africa	Europe	Latin America and the Caribbean	Middle East	North America	Global activities	Total
Movement, Emergency and Post-crisis Migration Management	162 412	234 765	40 509	112 601	180 077	20 318	27 980	778 662
Migration Health	19 544	23 131	4 404	37 030	5 830	0	41 853	131 792
Migration and Development	995	6 712	6 689	108 530	1 383	0	1 743	126 052
Regulating Migration	75 402	29 972	116 770	36 449	10 578	5 974	8 906	284 051
Facilitating Migration	16 363	4 997	9 996	14 861	-200	462	11 946	58 425
Migration Policy and Research	495	493	2 420	230	98	0	706	4 442
Reparation Programmes	154	260	3 947	28 632	0	0	240	33 233
General Programme Support/ Services	4 405	7 645	8 262	4 057	803	572	-21 543	4 201
Total	279 770	307 975	192 997	342 390	198 569	27 326	71 831	1 420 858

17. Operational expenditure in 2014 (by service)



IOM STAFFING¹ AND OCCUPATIONAL HEALTH**19. IOM staff worldwide (breakdown by category), 2010–2014****20. IOM staff worldwide (breakdown by category and gender), 2014**

Gender	General Service staff/ National Officers	Professional staff	Total	Total %
Male	4 366	526	4 892	54
Female	3 761	410	4 171	46
Total	8 127	936	9 063	100

¹ All staffing statistics relate to figures as at 31 December of the relevant year.

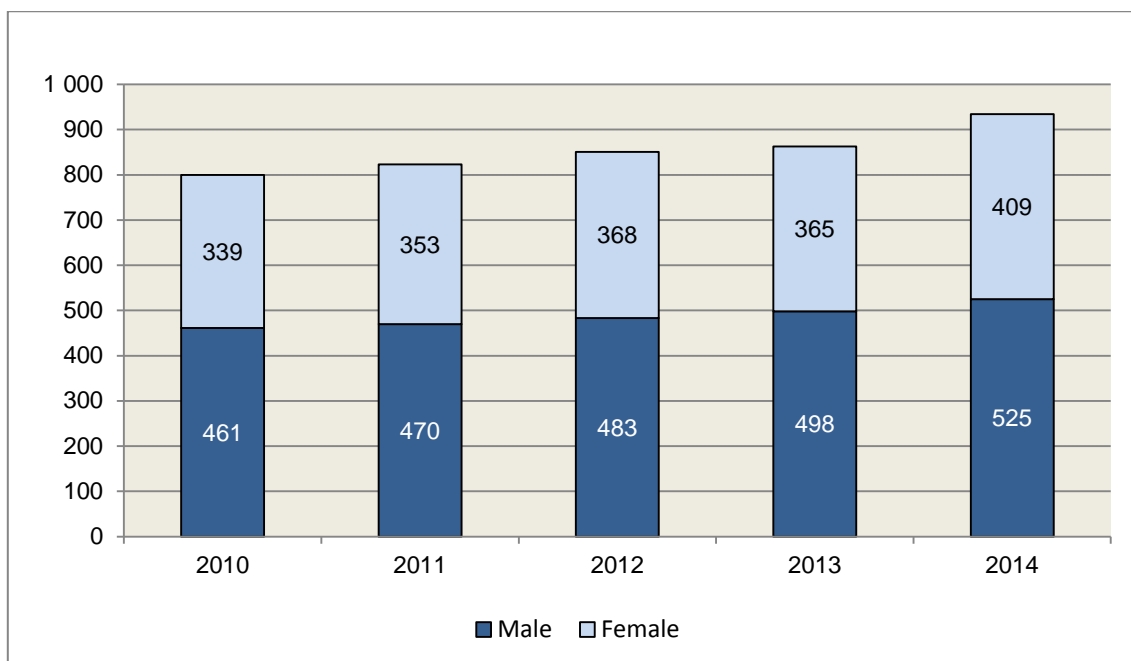
21. Professional staff by category, grade, location and gender, 2014

Category/Grade	Headquarters		Field		Total IOM Professional staff		
	F	M	F	M	F	M	Total
E-1 (Director General)	0	1	0	0	0	1	1
E-2 (Deputy Director General)	1	0	0	0	1	0	1
D-2	0	1	0	0	0	1	1
D-1	5	8	3	17	8	25	33
P-5	10	17	8	34	18	51	69
P-4	15	15	50	94	65	109	174
P-3	19	6	95	122	114	128	242
P-2	8	8	69	88	77	96	173
P-1	1	0	12	14	13	14	27
Ungraded	20	14	80	83	100	97	197
Junior Professional Officers	7	2	7	2	14	4	18
TOTAL	86	72	324	454	410	526	936

Excluding:

- Short-term consultants and staff on special leave without pay.
- Seconded/loaned officials.

22. Gender distribution of Professional staff, 2014



Excluding: Director General and Deputy Director General.

Nationals of IOM Member States	Category/Grade											Total
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG	JPO	
Swaziland												0
Sweden					2	1	3			1	1	8
Switzerland				1	7	4	1	2	2	4		21
Tajikistan						1	1	1				3
Thailand						1	4	6				11
The former Yugoslav Republic of Macedonia					1	4	3	4		1		13
Timor-Leste												0
Togo												0
Trinidad and Tobago												0
Tunisia							1			1		2
Turkey							1			2		3
Turkmenistan						1	1					2
Uganda						1		3		13		17
Ukraine						1	1	1				3
United Kingdom				2	3	9	12	5	1	11		43
United Republic of Tanzania												0
United States of America	1			3	7	33	20	16	3	31		114
Uruguay				3	1		1			1		6
Vanuatu												0
Venezuela (Bolivarian Republic of)												0
Viet Nam												0
Yemen												0
Zambia								1				1
Zimbabwe							2	4	1	1		8
Nationals of Observer and non-Member States	Category/Grade											Total
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG	JPO	
Bahrain												0
Bhutan												0
China						1						1
Cuba												0
Eritrea										1		1
Indonesia							7	5		1		13
Iraq							2	1				3
Lebanon						1	1	2	1	1		6
Malaysia						1	1	1				3
Qatar												0
Russian Federation					1	2	5	2				10
San Marino												0
Sao Tome and Principe												0
Saudi Arabia												0
Syrian Arab Republic							1			1		2
TOTAL	1	1	1	33	69	174	242	173	27	197	18	936

UG: Ungraded; JPO: Junior Professional Officer.

25. Breakdown of Headquarters and Field General Service category staff by nationality and gender, 2014

Nationals of IOM Member States	Headquarters		Field				Total
	General Service		General Service		National Officers		
	F	M	F	M	F	M	
Afghanistan			31	153		15	199
Albania		1	9	3	2		15
Algeria				4			4
Angola			1	6	1	1	9
Antigua and Barbuda							0
Argentina			21	8	1	1	31
Armenia			11	10	2	1	24
Australia	1		15	10		1	27
Austria			13	7		2	22
Azerbaijan			8	5			13
Bahamas							0
Bangladesh			26	41	3	8	78
Belarus			13	11	1		25
Belgium			20	16		1	37
Belize				1			1
Benin				2			2
Bolivia (Plurinational State of)			5	8			13
Bosnia and Herzegovina	1		14	11			26
Botswana			2				2
Brazil			3	2		1	6
Bulgaria	1		3	5	1	1	11
Burkina Faso			4	2			6
Burundi			3	9			12
Cabo Verde			2				2
Cambodia			15	11		2	28
Cameroon			2	3	1		6
Canada	1		7	4	2	1	15
Central African Republic			2	16			18
Chad			9	50			59
Chile			8	4			12
Colombia			256	179	28	35	498
Comoros							0
Congo		1	2	3		2	8
Costa Rica			18	11	1	3	33
Côte d'Ivoire			9	9		1	19
Croatia				1	1		2
Cyprus			1				1
Czech Republic			5	6	1		12
Democratic Republic of the Congo			22	73	1		96
Denmark			1				1
Djibouti			1	7	1	1	10
Dominican Republic			4	2			6
Ecuador			17	8			25
Egypt			25	40	3	2	70
El Salvador			16	14	1		31
Estonia			2	1	1		4
Ethiopia		1	80	170	8	9	268
Fiji							0
Finland			13	7		1	21
France	17	5	18	6			46
Gabon			1				1

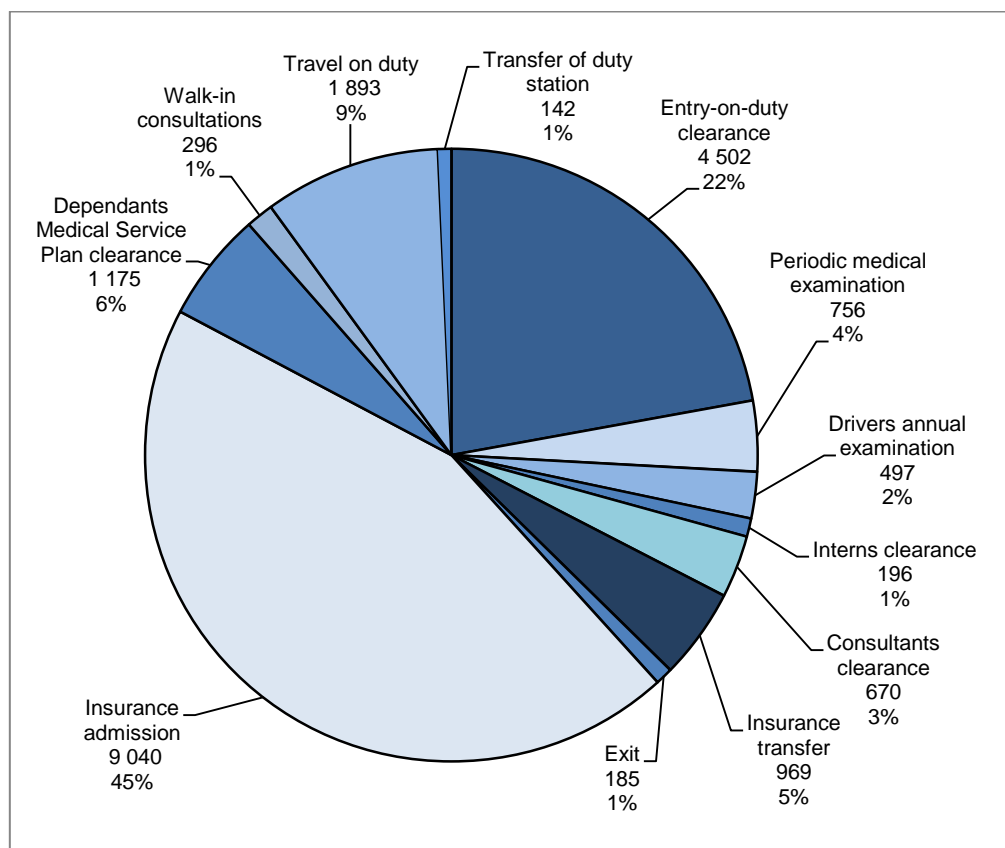
Nationals of IOM Member States	Headquarters		Field				Total
	General Service		General Service		National Officers		
	F	M	F	M	F	M	
Gambia				1			1
Georgia			22	8	3		33
Germany			32	9		1	42
Ghana	1		18	30	3	1	53
Greece			42	18		1	61
Guatemala			2	6			8
Guinea			8	14		1	23
Guinea-Bissau				1		1	2
Guyana			10	13	1		24
Haiti			106	303	4	3	416
Holy See							0
Honduras			16	10			26
Hungary			6	5			11
Iceland							0
India			3	8	1		12
Iran (Islamic Republic of)			5	11		1	17
Ireland			5		1		6
Israel							0
Italy	4	2	38	12	6	1	63
Jamaica			12		1		13
Japan			8	2	1		11
Jordan			143	140	10	3	296
Kazakhstan			11	4	5		20
Kenya			146	160	11	8	325
Kyrgyzstan			6	6	3		15
Latvia			2			1	3
Lesotho			1				1
Liberia			12	38			50
Libya			10	12			22
Lithuania			11	4	2		17
Luxembourg							0
Madagascar			1				1
Malawi			3	1			4
Maldives			2				2
Mali			14	38		1	53
Malta			1	1			2
Marshall Islands			1	2			3
Mauritania				4		2	6
Mauritius			2	2	1		5
Mexico	1		43	34			78
Micronesia (Federated States of)			6	4			10
Mongolia			1		1		2
Montenegro			4				4
Morocco			15	21			36
Mozambique			4	10	1		15
Myanmar			127	116	8	3	254
Namibia			3				3
Nauru							0
Nepal			133	205	5	11	354
Netherlands	1		28	26	5	6	66
New Zealand			1		1		2
Nicaragua			7	3	1	1	12
Niger			2	18		1	21
Nigeria			28	26	4	4	62

Nationals of IOM Member States	Headquarters		Field				Total
	General Service		General Service		National Officers		
	F	M	F	M	F	M	
Norway			12	7			19
Pakistan			46	123	10	10	189
Panama			17	7	2	4	30
Papua New Guinea			8	22			30
Paraguay			5			1	6
Peru		1	15	18		3	37
Philippines	1		306	210	28	28	573
Poland			33	8	2		43
Portugal			4	2			6
Republic of Korea			4	1	1		6
Republic of Moldova			56	27	3	4	90
Romania		1	15	8	1	3	28
Rwanda			7	13		1	21
Saint Vincent and the Grenadines							0
Samoa							0
Senegal			15	12	1		28
Serbia			23	38		1	62
Seychelles							0
Sierra Leone			13	37		1	51
Slovakia			37	16	1		54
Slovenia			1				1
Somalia			6	26	1	2	35
South Africa			21	11	6	2	40
South Sudan			43	290			333
Spain	2		18	5	1	1	27
Sri Lanka		1	36	73	1	3	114
Sudan			35	108		4	147
Suriname							0
Swaziland							0
Sweden			2		1		3
Switzerland	15	6	9	6			36
Tajikistan			9	15	1	2	27
Thailand			122	70	1	2	195
The former Yugoslav Republic of Macedonia	1	2	10				13
Timor-Leste			4	11	1	2	18
Togo				2			2
Trinidad and Tobago			1				1
Tunisia			25	17	2		44
Turkey			19	19	1	2	41
Turkmenistan			2	2	1		5
Uganda			35	25	1	2	63
Ukraine			73	34	8	6	121
United Kingdom	3	1	13	9			26
United Republic of Tanzania	2		15	15	1	3	36
United States of America	2		40	22	1	2	67
Uruguay	2		4				6
Vanuatu							0
Venezuela (Bolivarian Republic of)			5	2			7
Viet Nam			40	15	4	4	63
Yemen			23	46	2		71
Zambia			7	12			19
Zimbabwe			22	25	2	3	52

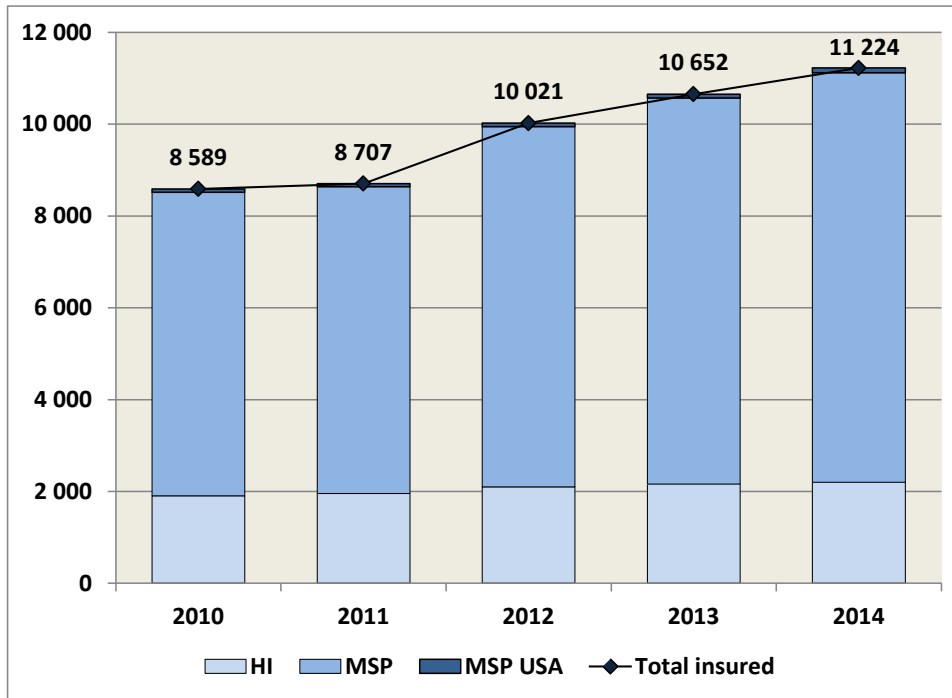
Nationals of Observer and non-Member States and other	Headquarters		Field				Total
	General Service		General Service		National Officers		
	F	M	F	M	F	M	
Bahrain							0
Barbados		1					1
Bhutan							0
China			9	3		1	13
Cuba			2				2
Eritrea			4	3			7
Indonesia	1		116	114	8	6	245
Iraq			38	125	1	9	173
Kuwait			2				2
Lao People's Democratic Republic			4			1	5
Lebanon			41	32			73
Malaysia				1			1
Qatar							0
Russian Federation			57	15	6	2	80
San Marino							0
Sao Tome and Principe							0
Saudi Arabia							0
Syrian Arab Republic			90	112	6	4	212
Uzbekistan				1			1
Other			1	4			5
Total	57	23	3 459	4 084	245	259	8 127

Note: More statistics on IOM staff members are available in the yearly human resources management reports.

26. Occupational Health Unit medical examinations



27. Total number of insured staff and dependants



HI: Health insurance; MSP: Medical Service Plan

Annexe II

POINTS DE LA STRATEGIE DE L'OIM

La Stratégie de l'OIM, telle qu'approuvée par le Conseil dans la résolution n° 1150 du 7 juin 2007, énumérait douze points destinés à aider l'Organisation à réaliser son but premier, qui est de faciliter la gestion ordonnée et respectueuse de la dignité humaine des migrations internationales. Les douze points de cette Stratégie, qui est réexaminée tous les trois ans, sont énoncés ci-après :

1. Fournir des services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût aux personnes ayant besoin d'une assistance internationale en matière de migration.
2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
4. Contribuer au développement économique et social des Etats par la recherche, le dialogue, la mise au point et la réalisation de programmes liés aux migrations et ayant pour objet de tirer tous les avantages possibles des migrations.
5. Aider les Etats, les migrants et les communautés à relever les défis de la migration irrégulière, notamment par la recherche et l'analyse des causes profondes, par le partage d'informations et la propagation des meilleures pratiques, et par la recherche de solutions privilégiant le développement.
6. Servir de pôle de référence essentiel en ce qui concerne l'information sur les migrations, la recherche, les meilleures pratiques, ainsi que la collecte, la compatibilité et l'échange de données.
7. Promouvoir, faciliter et appuyer le débat et le dialogue sur la migration à une échelle tant régionale que mondiale, notamment à l'occasion du Dialogue international sur la migration, aux fins de favoriser la compréhension des opportunités qu'elle offre et des défis qu'elle pose, d'aider à déterminer et à élaborer des politiques efficaces permettant de relever ces défis, et de recenser les approches globales et les mesures susceptibles de faire progresser la coopération internationale.
8. Aider les Etats à faciliter l'intégration des migrants dans leur nouvel environnement et à susciter l'engagement des diasporas, entre autres comme partenaires du développement.

9. Prendre part aux réponses humanitaires coordonnées dans le contexte des dispositions interinstitutions en la matière et fournir des services de migration dans d'autres situations de crise ou d'après-crise, s'il y a lieu, selon les attentes des personnes concernées, contribuant par là à leur protection¹.
10. Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales.
11. Aider les Etats à mettre au point et à réaliser des programmes, des études et des expertises techniques visant à lutter contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes, notamment des femmes et des enfants, d'une manière conforme au droit international.
12. Appuyer les efforts des Etats dans le domaine de la migration de main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne les mouvements de courte durée, et d'autres types de migration circulaire.

¹ Même si l'OIM n'a pas de mandat de protection juridique, ses activités contribuent néanmoins à la protection des droits de l'homme et ont pour effet ou pour conséquence de protéger les personnes concernées par la migration.